

# Retenez vos applaudissements !

## Les gouvernements de l'UE risquent de ne pas tenir leurs engagements en matière d'aide

### Au sujet du rapport

Pour la deuxième année consécutive, un nombre sans précédent d'ONG européennes de développement (principaux réseaux, ONG nationales et plateformes d'ONG des 27 Etats membres de l'UE), ont joint leurs efforts et rédigé le présent rapport, chapeauté par CONCORD, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement.

CONCORD est la confédération européenne qui regroupe 19 réseaux internationaux et 22 associations nationales des Etats membres de l'UE. Elle représente plus de 1 600 ONG européennes de développement.

La liste des organisations qui soutiennent officiellement le présent rapport est présentée en annexe.

Le rapport est disponible en français et en anglais à l'adresse suivante: [www.concordeurope.org](http://www.concordeurope.org)  
Pour plus de renseignements, veuillez adresser votre demande à: [ester.asin@concordeurope.org](mailto:ester.asin@concordeurope.org)

### Remerciements

Le rapport a été rédigé par Lucy Hayes, [d'Eurodad](http://dEurodad), du Réseau européen sur la Dette et le Développement : [lhayes@eurodad.org](mailto:lhayes@eurodad.org)

Eurodad a été assisté par un comité de pilotage par des membres de CONCORD qui ont prêté leur concours à la production de ce rapport. Font partie du comité de pilotage chargé du rapport: Ester Asin (CONCORD), Florent Sebban (Eurostep), Francisco Padilla (CNCD, Belgique), Han Verleyen (11.11.11, Belgique), Hetty Kovach (Oxfam GB), Iacopo Viciani (ActionAid Italie), Jasmine Burnley (ActionAid, Royaume-Uni), Katia Herrgott (Coordination SUD, France), Michael Obrovsky (Oefse, Autriche), Sarah Mulley (UK Aid Network), Valia Wistuba (Kepa, Finlande).

### Initiative européenne de surveillance de l'aide

Ce rapport fait partie d'une initiative plus étendue menée par un ensemble d'organisations et de réseaux dans le cadre de CONCORD, la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, et qui a pour objectif de surveiller et d'influencer l'aide européenne. Cette initiative inclut un séminaire annuel sur la quantité et la qualité de l'aide et sur le renforcement des capacités dans les nouveaux Etats membres de l'UE, ainsi que des activités de suivi et de plaidoyer permanentes en matière d'aide européenne dans tous les Etats membres de l'UE.

Cette initiative contribue à la mobilisation dans le cadre de l'[Appel Mondial à l'Action contre la Pauvreté](#).

Pour plus de renseignements:  
[www.concordeurope.org](http://www.concordeurope.org)  
[ester.asin@concordeurope.org](mailto:ester.asin@concordeurope.org)

**Conception et mise en page** : Actual Print

**Photographie de couverture** : Jess Hurd/report digital/ActionAid.

# TABLE DES MATIERES

Résumé.....	3
Source: Calculs Eurodad fondés sur le SNPC de l'OCDE.....	5
Pourquoi accroître et améliorer l'aide? .....	6
Quels objectifs d'aide pour les gouvernements européens ? .....	7
Les chiffres officiels flatteurs reflètent une réalité tronquée.....	7
Grattez le vernis : les gouvernements européens manquent leur cible .....	9
L'annulation de la dette est importante pour le développement mais ce n'est pas de l'aide .....	11
Les dépenses pour les réfugiés: un droit, pas une aide .....	13
Les dépenses pour les étudiants: des subventions aux universités, pas de l'aide .....	13
Qualité de l'aide .....	14
L'aide est-elle principalement dirigée ver les pauvres du monde ? .....	14
Conclusion et exigences .....	18
2° partie: Evaluation des ONG européennes et exigences en matière de programmes d'aide nationaux .....	19

## Résumé

---

En 2002 et de nouveau en 2005, les gouvernements des Etats membres de l'Union européenne (UE) se sont engagés à accroître d'une manière substantielle l'aide aux pays pauvres. Selon les résultats officiels, la plupart des pays européens ont tenu leurs promesses relatives à l'aide. Les citoyens européens devraient cependant se retenir d'applaudir à cette annonce parce que nombre de gouvernements continuent à faire des déclarations trompeuses en ce qui concerne les budgets relatifs à l'aide: près d'un tiers de l'aide publique au développement (APD) déclarée ne sont pas réellement de l'aide.

Nombre de gouvernements européens exagèrent les progrès accomplis en gonflant le budget de l'aide en y intégrant l'annulation de la dette notamment de l'Iraq et du Nigeria. Ils intègrent également dans le budget de l'aide, les dépenses consenties pour l'accueil des réfugiés en Europe et l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers. En 2006, ces rubriques qui ne correspondent pas à l'aide ont représenté 13,5 milliards d'euros, soit près d'un tiers de l'APD européenne. Déduction faite des rubriques budgétaires ne correspondant pas à l'aide, les gouvernements européens n'ont pas atteint en 2006 leur objectif collectif qui visait à octroyer 0,39% du revenu national brut (RNB) à l'aide et n'ont pas dépassé le seuil de 0,31%. Les chiffres officiels montrent que l'Italie, la Grèce, le Portugal et l'Espagne n'ont pas atteint l'objectif individuel minimum de 2006. Ce rapport révèle, par ailleurs, que, déduction faite des rubriques non assimilables à l'aide, la France, l'Allemagne et l'Autriche n'ont pas réussi à atteindre leur objectif.

Les gouvernements français et autrichien obtiennent les résultats les plus faibles: plus de la moitié de l'APD de ces pays est constituée par des rubriques non assimilables à l'aide. L'analyse montre également que l'Italie et l'Allemagne ont également recours à ces pratiques: l'Italie a gonflé artificiellement la moitié de l'APD et l'Allemagne a gonflé plus d'un tiers de son APD.

Plusieurs pays se maintiennent en-tête du classement des pays donateurs en réservant à l'aide un budget global conséquent. Il s'agit de la Suède, du Luxembourg, des Pays-Bas et du Danemark. Dans d'autres pays, il est encourageant de constater que les niveaux d'aide augmentent rapidement. L'aide accordée par l'Irlande a augmenté d'un tiers en 2006. L'Espagne et le Royaume-Uni ont accompli des progrès considérables. Cependant, tous les pays précités ont gonflé artificiellement leur aide et ce rapport met en évidence les mesures qu'il convient de prendre à l'avenir.

Si les gouvernements européens ne font rien pour infléchir la tendance, d'ici à 2010, les pays pauvres auront reçu environ 50 milliards d'euros de moins par rapport aux prévisions.<sup>i</sup> Ces fonds sont nécessaires pour sauver chaque année 1 400 femmes dans les pays pauvres qui décèdent des suites d'un accouchement et ce par manque de soins appropriés. Ils sont également nécessaires à 4 000 enfants qui meurent chaque année des suites de la diarrhée<sup>ii</sup> et pour scolariser 80 millions d'enfants, essentiellement des filles. Les Européens ont l'obligation morale de tenir leurs promesses et d'affecter à l'aide des ressources réelles. Il n'y a pas de temps à perdre.

### **Le gonflement de l'aide, un problème persistant en Europe**

Les chiffres officiels font paraître l'aide pour plus élevée qu'elle ne l'est en réalité et en augmentation plus rapide que ne le démontrent les faits. Si on prend en compte le rythme de progression de l'aide réelle qui est accordée, il est clair que les gouvernements européens ont ratés les objectifs qu'ils se sont fixés. S'ils n'y remédient pas rapidement, les obstacles auxquels ils sont confrontés seront chaque jour plus difficiles à surmonter.

En 2006, l'Europe a déclaré comme aide, un montant considérable, soit 10,5 milliards d'euros. Il s'agissait en réalité d'une annulation de dette. Sur ce montant, l'annulation de la dette de l'Iraq et du Nigeria a constitué 8 milliards d'euros. Les ONG européennes de développement sont favorables à l'annulation de la dette qui est une question de justice et, dans certains cas, permet de dégager des ressources additionnelles pour le développement. Elles s'opposent toutefois

catégoriquement à compter les annulations de dette comme de l'aide. Les populations pauvres ont besoin de l'aide et de l'allègement de la dette et ce principe a été reconnu lors du sommet 2002 des Nations Unies sur le financement du développement. Les citoyens européens considèrent à juste titre que l'aide consiste à affecter de nouvelles ressources à la résolution de problèmes actuels et non pas à équilibrer les bilans financiers européens pour rectifier les erreurs commises par le passé dont tant les emprunteurs que les prêteurs portent souvent la responsabilité.

Les gouvernements des Etats membres de l'UE ont également accru les chiffres relatifs à l'aide au développement en y intégrant les dépenses consacrées aux réfugiés et aux étudiants établis en Europe. Selon nos estimations, en 2006, près d'un milliard d'euros affectés aux réfugiés et 1,7 milliard d'euros consacrés à l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers en Europe ont été comptés comme de l'aide au développement des pays pauvres en 2006. Ces dépenses constituent une part significative des responsabilités des autorités européennes sur le plan international et les citoyens européens considèrent qu'elles ne doivent pas être assimilées à l'aide.

### **Améliorer la qualité de l'aide, une nécessité**

Les gouvernements européens se sont également engagés à augmenter significativement l'aide consacrée à l'Afrique. Cependant, les volumes d'aide attribués à l'Afrique n'ont guère évolué depuis 2004 et l'Afrique reçoit une aide sans cesse moins élevée et non pas une part accrue des ressources européennes consacrées à l'aide. La lutte contre la pauvreté n'est pas systématiquement l'objectif principal de l'aide européenne : la sécurité, les alliances géopolitiques et les intérêts économiques européens ont souvent pris le pas sur cette considération.

L'augmentation des ressources est nécessaire mais pas suffisante. Il faut également améliorer la manière dont l'aide est allouée et dépensée. A l'exception de l'Irlande et du Royaume-Uni, tous les Etats membres de l'UE continuent de lier une partie de l'aide à leurs propres biens et services, or, cette pratique réduit de 30% la valeur de l'aide octroyée aux pays pauvres. En outre, près d'un cinquième de l'aide est délivré sous forme d'assistance technique qui, dans bien des cas, est sans effet sur le renforcement des capacités des pays pauvres. Par ailleurs, le caractère peu prévisible de l'aide empêche sérieusement les pays en développement de planifier leur budget et leur stratégie de développement.

Si la tendance actuelle en ce qui concerne les ressources de l'aide réelle se maintient, les gouvernements des Etats membres de l'UE ne pourront tenir leurs promesses d'ici 2010.

### **Recommandations**

Les ONG européennes de développement exigent des gouvernements des Etats membres de l'UE de :

- augmenter l'aide réelle européenne;
- s'accorder sur un calendrier annuel clair et contraignant permettant d'atteindre au minimum les objectifs établis pour 2010 et 2015 en ce qui concerne les ressources consacrées à l'aide réelle;
- s'abstenir d'inclure les dépenses consacrées aux réfugiés, aux étudiants et à l'annulation de la dette dans les rapports officiels sur l'aide;
- améliorer la transparence des rapports officiels sur l'aide;
- supprimer toutes les formes d'aide liée;
- s'assurer que l'aide se focalise sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités
- prendre de nouvelles mesures pour renforcer l'efficacité de l'aide.

Au cours des prochaines années, les ONG de développement de toute l'Union européenne redoubleront d'efforts pour surveiller les progrès accomplis et plaider pour davantage d'avancées.

Nous applaudirons les gouvernements qui relèvent le défi mais nous continueront à émettre des critiques à l'égard de ceux qui omettent de le faire.

**L'Union européenne des 15: Aperçu de l'aide réelle et de l'aide artificiellement gonflée**

	<b>Pays</b>	<b>Gonflement de l'aide en 2006 (en millions d'euros)</b>	<b>Aide réelle 2006 (en millions d'euros)</b>	<b>% du gonflement de l'aide</b>	<b>Aide réelle exprimée en % du RNB</b>
1	Suède	389	2 772	12%	0,90
2	Luxembourg	5	227	2%	0,87
3	Danemark	123	1 657	7%	0,74
4	Pays-Bas	342	4 001	8%	0,74
5	Irlande	6	789	1%	0,53
6	Finlande	16	642	2%	0,38
7	Royaume-Uni	2 769	7 275	28%	0,38
8	Belgique	371	1 197	24%	0,38
9	Espagne	440	2 589	15%	0,27
10	Allemagne	2 866	5 381	35%	0,23
11	France	4 177	4 147	50%	0,23
12	Autriche	706	499	59%	0,20
13	Portugal	16	295	5%	0,20
14	Grèce	7	299	2%	0,15
15	Italie	1 278	1 647	44%	0,11

Source: Calculs Eurodad fondés sur le SNPC de l'OCDE. [www.oecd.org/dac/state/idsonline](http://www.oecd.org/dac/state/idsonline) (Voir note finale 1)

## Pourquoi accroître et améliorer l'aide?

La distribution des ressources mondiales est extrêmement inégale et les inégalités se renforcent à l'intérieur des pays et entre ceux-ci. La richesse des peuples européens est disproportionnée; ceux-ci détiennent en effet 30% des richesses mondiales alors qu'ils ne constituent que 14% de la population mondiale. Par contraste, l'Afrique compte 10% de la population mondiale et ne possède que 1% de ses richesses.<sup>iii</sup> Les budgets consacrés à l'aide peuvent contribuer au développement durable et sont indispensables pour combler cet écart. L'augmentation de l'aide doit toutefois aller de pair avec le renforcement de la cohérence des politiques relatives au commerce, à l'agriculture et aux finances.

Les pays pauvres ne possèdent souvent pas les ressources propres nécessaires à la mise en oeuvre d'un développement durable et à la lutte contre la pauvreté. Les fonds consacrés à l'aide peuvent contribuer à combler l'écart et soutenir la croissance économique à long terme. A court terme, l'aide peut contribuer à améliorer le niveau de vie des populations pauvres jusqu'à ce que la croissance économique réduise la nécessité de l'aide.<sup>iv</sup> A ce propos, les observations relatives aux courants financiers sont contraires aux attentes. En effet, en 2006, plus de 160 milliards d'euros (en flux officiels) auraient été transférés des pays pauvres vers les pays riches. Selon les Nations Unies, depuis une dizaine d'années on observe un transfert paradoxal des ressources financières des pays pauvres vers les pays riches. Il fait maintenant partie du modèle des déséquilibres mondiaux.<sup>v</sup> Il est nécessaire d'augmenter d'une manière significative les ressources financières consacrées à l'aide. Selon le Projet du Millénaire des Nations Unies, les donateurs devront augmenter l'aide d'un montant de 180 milliards de dollars US en 2015 pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire.<sup>vi</sup>

A titre d'exemple, actuellement, 80 millions d'enfants ne sont pas scolarisés.<sup>vii</sup> Les fonds consacrés à l'aide peuvent toutefois contribuer à faire évoluer cette situation. En Tanzanie, la suppression des frais de scolarité a été suivie par une augmentation du taux d'inscription dans les écoles primaires qui est passé de 4,4 millions en 2000 à 7,5 millions en 2005. Cette évolution n'aurait pas été possible sans une augmentation des fonds donnés au gouvernement tanzanien. Au Burkina Faso et au Mali, 1 million d'enfants supplémentaires environ ont pu être scolarisés depuis 2000 au titre des plans élaborés par les autorités et soutenus par les donateurs pour élargir l'accès à l'enseignement grâce à l'augmentation de l'aide. Pourtant, dans ces deux pays, deux millions d'enfants ne peuvent toujours pas accéder à l'enseignement fondamental et aux opportunités auxquelles celui-ci donne accès par la suite. Les donateurs doivent redoubler d'efforts et combler les lacunes financières pour faire évoluer cette situation.

Le Liberia est un des autres pays qui a un besoin criant de ressources additionnelles. Selon les chiffres avancés par l'UNICEF, à la fin de 2003 et au terme de onze années de guerre civile, moins de la moitié des enfants en âge scolaire étaient scolarisés. Cette situation est en train de s'améliorer mais le système demeure soumis à de très fortes pressions.

M. Joseph Korto, ministre libérien de l'enseignement, a déclaré que les statistiques montrent que jusqu'à présent entre 400 000 et 500 000 enfants fréquentent les écoles primaires essentiellement du secteur public. C'est un chiffre considérable et, actuellement, il faut davantage de bancs, d'enseignants et de salles pour décongestionner les classes.<sup>viii</sup>

Mme Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente du Liberia, a averti que son pays ne pourrait atteindre l'ensemble des objectifs de développement du Millénaire d'ici à 2015 à cause du manque de ressources suffisantes. Mme Johnson-Sirleaf a déclaré que la coopération internationale est essentielle parce, quoique le pays fasse par lui-même, les ressources sont encore trop limitées, et il faut du temps pour redresser l'économie et pouvoir satisfaire tous ses besoins. Mme Johnson-Sirleaf a estimé que s'il est facile de fixer des objectifs, ceux-ci doivent être pourvus des ressources nécessaires pour pouvoir se réaliser « Le pays a besoin de ressources supplémentaires pour accélérer son rythme de développement. Si ces ressources ne sont pas soigneusement calculées et si elles ne sont pas cohérentes et fournies dans les délais, les problèmes perdureront. »<sup>ix</sup>

Il est urgent d'augmenter les ressources allouées, mais accroître le volume de l'aide ne suffit pas. Il faut également améliorer la manière dont l'aide est allouée et dépensée. Trop souvent, l'aide se focalise sur les priorités des donateurs et non sur celles des populations pauvres. Pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire, l'aide doit être strictement focalisée sur la lutte contre la pauvreté. Les gouvernements des Etats membres de l'UE doivent fournir aux pays pauvres une aide financière à long terme, prévisible, et qui ne soit pas liée à l'achat de biens et de services produits en Europe. Ils doivent en outre remanier les schémas de l'aide, notamment des formes coûteuses et inefficaces d'aide, telles que l'assistance. Les donateurs doivent adapter les procédures administratives de mise en oeuvre de l'aide de

manière à soutenir les institutions des pays en développement et non pas à les affaiblir. Ils doivent également maximiser la transparence des flux de l'aide de manière à ce que les citoyens des pays en développement et d'Europe puissent demander des comptes à leur gouvernement.

## Quels objectifs d'aide pour les gouvernements européens ?

En 1973, lors de l'assemblée générale des Nations Unies, les pays riches se sont fixés pour objectif d'octroyer au moins 0,7% de leur revenu national brut (RNB) à l'aide. Actuellement, cependant, seuls cinq pays au monde (Danemark, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège et Suède) ont atteint cet objectif. Exception faite de la Norvège, ce sont tous des Etats membres de l'UE.

En 2002, les 15 gouvernements de l'UE<sup>x</sup> se sont engagés à atteindre deux objectifs intermédiaires d'ici à 2015, chaque Etat devant consacrer 0,33% de son RNB à l'aide d'ici à 2006 et 0,51% d'ici à 2010. Les pays ayant déjà atteint le seuil de 0,51% se sont engagés à maintenir leur aide à ce niveau. Cette démarche a permis aux Etats membres de l'UE des 15 de fixer deux objectifs collectifs: 0,39% du RNB de l'UE d'ici à 2006 et 0,56% d'ici à 2010. L'UE a lié cet engagement à la promesse de consacrer à l'Afrique la moitié de toutes les augmentations de l'aide.

Un certain nombre de pays s'est engagé à atteindre la cible de 0,7% avant 2015 (Belgique, Irlande, France, Espagne, Royaume-Uni). Les douze Etats membres qui ont adhéré à l'UE après 2002 se sont engagés à consacrer sur une base individuelle 0,17% de leur RNB à l'aide d'ici à 2010, et 0,33% d'ici à 2015. Les données disponibles pour les dix nouveaux Etats membres qui ont adhéré avant 2007 (UE des 10) sont présentées dans ce rapport.

**Tableau 1: Résumé des engagements pris par l'Union européenne:**

<b>Pourcentage du revenu national brut que les gouvernements de l'UE se sont engagés à consacrer à l'aide au cours des dix prochaines années</b>				
	Etats membres de l'UE des 15 (Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède, Royaume-Uni)		Etats membres de l'UE des 12 (République tchèque, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République slovaque et Slovénie, (Bulgarie et Roumanie))	
Année cible	APD/RNB minimum individuel	Moyenne collective APD/RNB	Moyenne individuelle APD/RNB <sup>2</sup>	Moyenne collective APD/RNB
2006	0,33%	0,39%	...	...
2010	0,51%	0,56%	0,17%	0,17%
2015	0,7%	0,7%	0,33%	0,33%

Source: Commission européenne, (2007a)<sup>xi</sup>

## Les chiffres officiels flatteurs reflètent une réalité tronquée

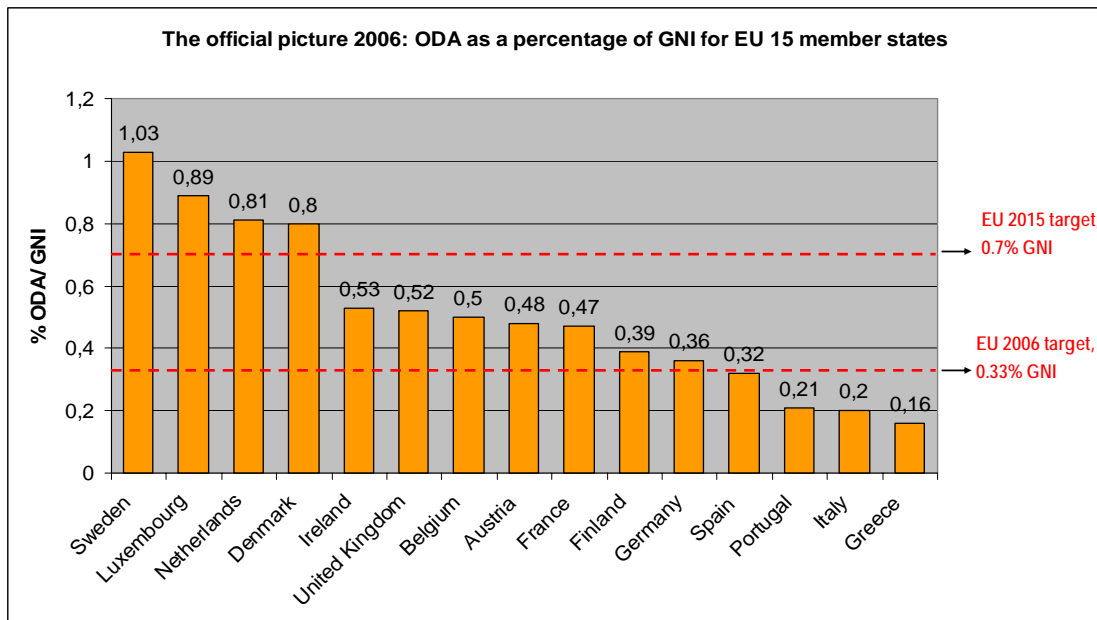
Les ONG européennes de développement se félicitent des engagements pris par les gouvernements européens mais elles sont préoccupées par le fait que les chiffres officiels ne sont pas une bonne base pour suivre la mise en œuvre de l'aide et parce que les montants indiqués sont travestis et ne reflètent pas correctement les montants qui parviennent réellement aux pauvres.

Selon les chiffres les plus récents publiés en avril 2007 par le Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD de l'OCDE) et la Commission européenne, les Etats membres de l'UE ont consacré plus de 47,5 milliards d'euros à l'aide publique au développement (APD) en 2006. Cette augmentation représente une hausse de 2,2 milliards d'euros en termes nominaux depuis 2005.

Ces chiffres officiels montrent que les 15 Etats membres de l'UE ont consacré conjointement 0,43% du RNB à l'APD et qu'ils ont dépassé l'objectif de 0,39% qu'ils s'étaient fixé pour 2006. Toutefois, quatre Etats membres de l'UE sur 15, soit la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne n'ont pas atteint le minimum par pays établi à 0,33%. La Grèce l'a très largement manqué, atteignant seulement 0,16% du RNB et l'aide octroyée par l'Italie a baissé de près d'un tiers depuis 2005.

La moyenne collective est amplifiée par les excellentes performances des autres pays, soit la Suède, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Danemark qui atteignent depuis quelques années la cible de 0,7% établie par les Nations Unies. Les sept autres Etats membres de l'UE des 15, font valoir qu'ils ont atteint la cible de 0,33%, soit 0,53% pour l'Irlande et 0,36% pour l'Allemagne.

**Graphique 1: Les chiffres officiels flatteurs montrent que la plupart des Etats membres de l'UE sont en bonne voie**

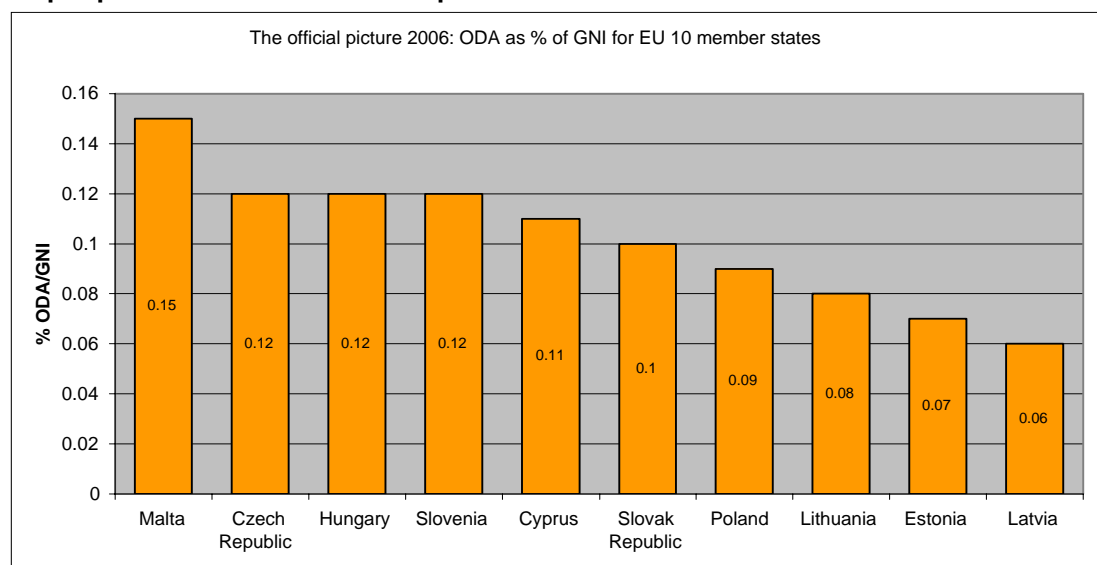


Source: OCDE, (2007)<sup>xii</sup>

Dix pays européens ont adhéré à l'UE en 2004. Plusieurs d'entre eux sont, dans une certaine mesure, des nouveaux venus dans le domaine de l'aide au développement. Pourtant, certains d'entre eux rejoignent rapidement les donneurs du groupe de l'UE des 15 présentant les résultats les plus faibles. Bien que Malte ait réduit son aide depuis 2005, ce pays présente encore le pourcentage le plus élevé de RNB dédié à l'aide de l'UE des: soit 0,15%, ce qui le place juste derrière la Grèce. Viennent après Malte, la République tchèque, la Hongrie et la Slovaquie qui ont déclaré 0,12% en 2006.

Alors que la plupart de ces pays font état d'une hausse des niveaux de l'aide, Chypre est passé en 2006 de 0,03% à peine à 0,11% du RNB; d'autres pays n'ont accompli aucun progrès en vue d'atteindre les objectifs de 2010. L'aide accordée par la République slovaque a baissé de plus de 9% tandis que la Lettonie a réduit son aide de 1 % en 2006.

**Graphique 2: Les chiffres officiels pour les nouveaux Etats membres**



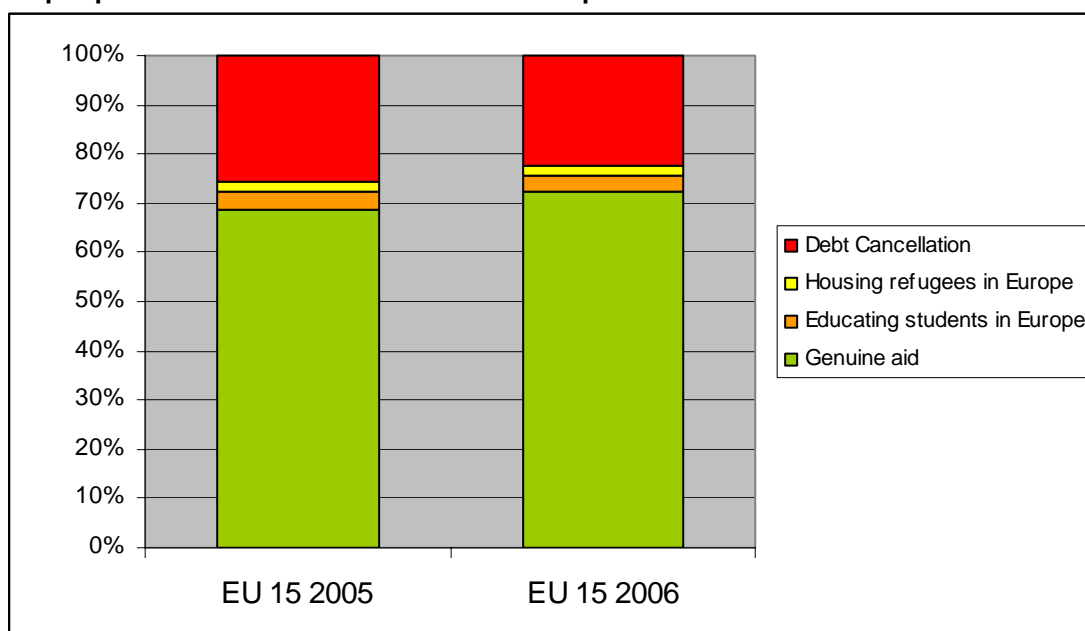
Source: Commission européenne 2007b<sup>xiii</sup>

## Grattez le vernis : les gouvernements européens manquent leur cible

Ces chiffres officiels flatteurs sont un reflet tronqué de la réalité. S'ils ne mettent pas en place des plans concrets pour augmenter les volumes d'aide, les gouvernements européens risquent de ne pas pouvoir respecter leurs engagements vis-à-vis des pauvres dans le monde. Sous le vernis des chiffres officiels, un examen plus approfondi démontre que les gouvernements des Etats membres de l'UE ne peuvent se permettre de réduire leurs efforts. Selon nos estimations, près de 30% de l'APD officielle déclarée en 2006 ne correspond pas à une aide réelle. Les gouvernements européens ont inclut dans les statistiques officielles 13,5 milliards € au titre de l'allègement de la dette, de l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers et de l'accueil des réfugiés en Europe. Pour la deuxième année consécutive, les ONG européennes révèlent qu'en dépit de leurs promesses, les Etats membres de l'UE ont considérablement gonflé les chiffres relatifs à l'aide.

L'allègement de la dette de l'Iraq et du Nigeria en 2006 constitue l'essentiel de ce gonflement artificiel. Ce gonflement donne à penser que l'aide est à la fois supérieure à ce qu'elle est en réalité et qu'elle à l'air d'augmenter plus rapidement que dans les faits. De plus, elle masque le fait que les progrès réellement accomplis en matière d'aide réelle sont extrêmement lents. En 2007, les chiffres de l'aide seront à nouveau partiellement gonflés par l'allègement de la dette de l'Iraq et du Nigeria. A moins que les gouvernements européens ne prévoient d'urgence une augmentation du budget de l'aide, il leur deviendra de plus en plus difficile de tenir leurs promesses d'ici à 2010. Certains hauts responsables de premier plan conviennent qu'il faut améliorer les plans en matière d'augmentation de l'aide réelle. M. Richard Manning, actuel président du comité d'aide au développement de l'OCDE a déclaré "il est clair qu'attendre la dernière année pour augmenter soudainement et massivement l'aide n'est pas une politique sensée. (...) Il semble hautement peu probable que l'annulation de la dette de l'Afrique continue à être du même niveau que les années précédentes. D'autres formes d'aide doivent donc être trouvées très rapidement pour compenser, si l'on veut que les objectifs soient atteints."<sup>xiv</sup>

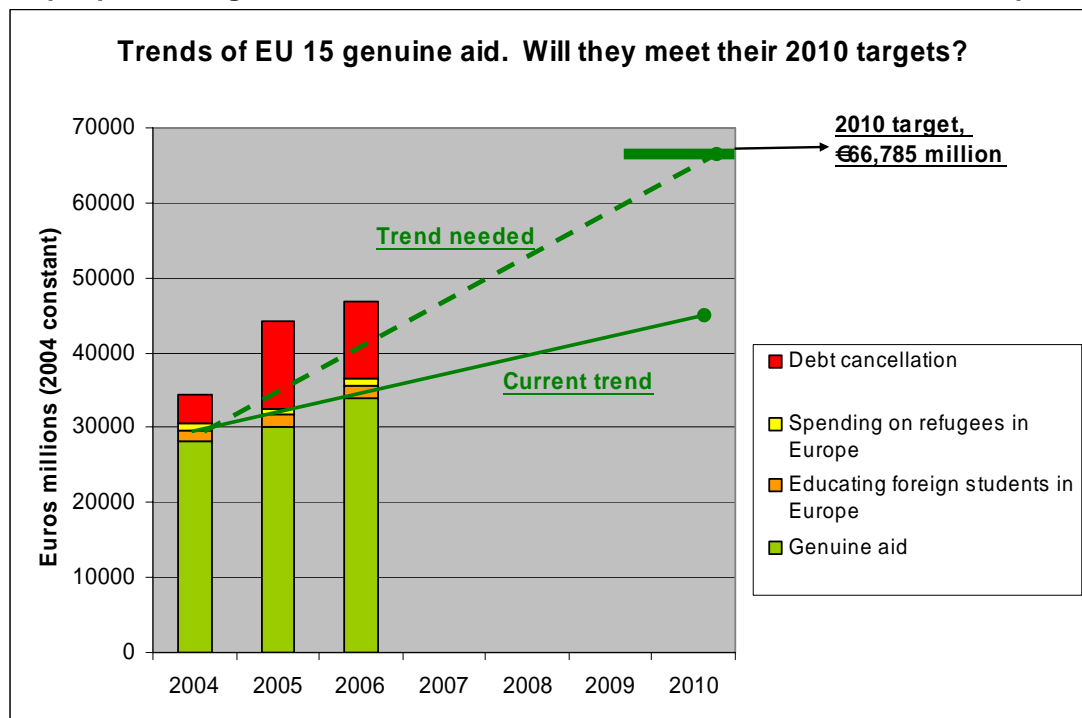
**Graphique 3: Gonflement continu de l'aide de près d'un tiers de l'APD en 2006**



Source: calculs Eurodad fondés sur la base de données sur les activités de l'aide de l'OCDE: SNPC en ligne, [www.oecd.org/dac/stats/idsonline](http://www.oecd.org/dac/stats/idsonline) (voir note finale n° 1)

L'aide octroyée par les gouvernements européens a augmenté progressivement depuis 2004. Pour atteindre les objectifs de 2010 en fournissant une aide réelle, ils doivent cependant doubler le budget de l'aide en termes réels. Par ailleurs, comme le montre clairement le graphique 4, si les tendances actuelles se maintiennent, nous estimons que les pays pauvres auront reçu d'ici à 2010, environ 50 milliards d'euros de moins que l'aide promise.<sup>xv</sup>

**Graphique 4: Les gouvernements des Etats membres de l'UE tiendront-ils leurs promesses?**



Source: calculs Eurodad fondés sur les statistiques officielles publiées par l'OCDE (voir note finale 1)

Note: tous les chiffres, y compris les objectifs de 2010, sont exprimés en prix de 2004 afin d'en faciliter la comparaison.

Le graphique n° 5 contient montre les efforts consentis par les Etats membres de l'UE pour fournir une aide réelle aux pays pauvres. Lorsque les rubriques qui ne sont pas assimilables à l'aide sont exclues, les Etats membres ont consacré collectivement à l'aide réelle 0,31% du RNB en 2006, manquant ainsi l'objectif collectif établi à 0,39%, ainsi que pour certains l'objectif minimum individuel de 0,33%.

Dans la partie supérieure du tableau, la Suède, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas atteignent tous l'objectif de 0,7%, même avec déduction faite de l'aide gonflée. Il convient de se féliciter du fait que ces pays demeurent chefs de file en la matière. Néanmoins, même ces pays ne peuvent réduire leurs efforts. Les ressources consacrées à l'aide réelle par le Danemark ont légèrement baissé depuis 2005 et le Danemark et les Pays-Bas n'atteignent pas leurs propres objectifs de 0,8%, une fois l'aide gonflée déduite.

Quatre autres pays (Irlande, Finlande, Royaume-Uni et Belgique) ont atteint les objectifs de 0,33% en 2006, une fois l'aide gonflée déduite. Il convient de se féliciter de cette situation mais ces pays devraient s'assurer qu'ils continuent à augmenter leur aide réelle pour atteindre l'objectif de 0,7%.

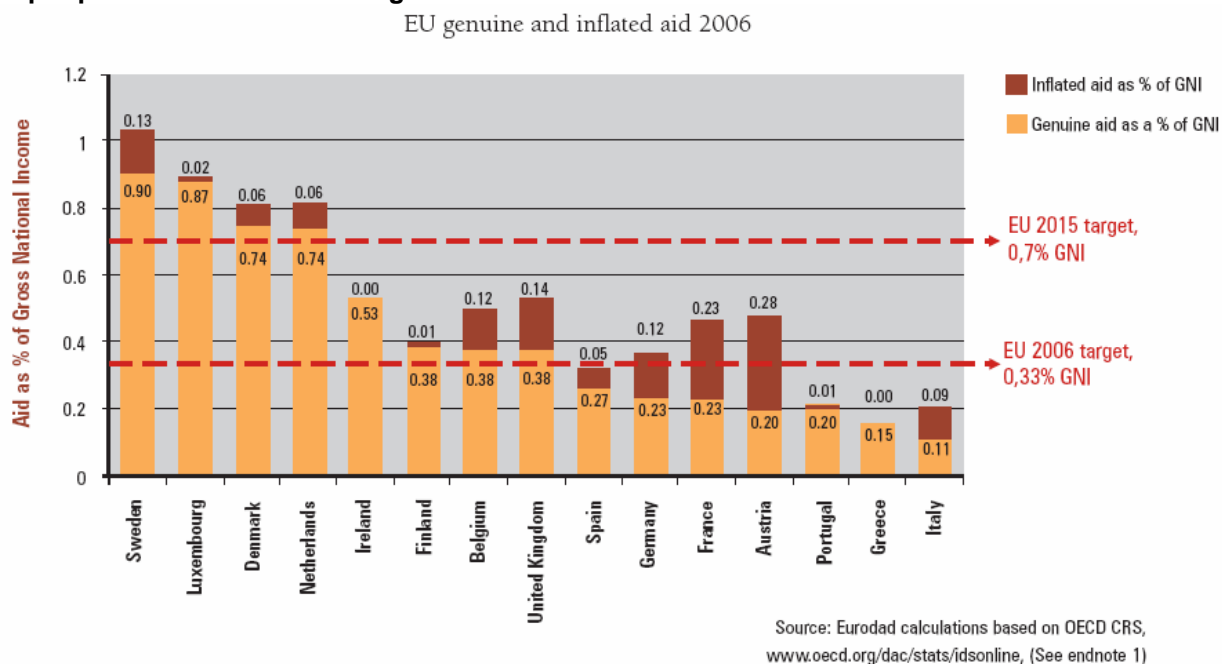
Sept Etats membres de l'UE des 15 n'ont pas atteint l'objectif minimum de 0,33% du RNB de ressources consacrées à l'aide réelle. Ce groupe est composé par l'Allemagne, qui préside actuellement l'Union européenne et accueille le sommet du G8 de cette année. Ce pays a consacré 0,23% seulement de son RNB à l'aide réelle. Les résultats de la France (0,22%), l'Autriche (0,20%) et l'Italie (0,11%) sont encore moins bons. Plus de la moitié de l'aide accordée par la France et l'Autriche a été gonflée, ainsi que près de la moitié de celle accordée par l'Italie. Le gonflement de l'aide accordée par la France est le plus marqué, ce pays ayant comptabilisé entre autres les dépenses consacrées aux étudiants étrangers et à l'accueil des réfugiés.

Certains exemples sont néanmoins encourageants et traduisent une augmentation rapide des niveaux d'aide. L'Irlande a augmenté son aide d'un tiers en 2006 et 1% seulement de l'aide totale a été gonflé. Bien que l'Espagne n'atteigne pas la cible établie, elle progresse en la matière et a augmenté son aide réelle de 29%. En 2005, l'Espagne a par ailleurs décidé d'exclure du budget de l'aide les dépenses consacrées à l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers. D'autres Etats membres devraient s'inspirer de cet exemple. En dépit du fait que l'aide octroyée par le Royaume-Uni a fait l'objet d'un gonflement artificiel de 28%, ce pays a rehaussé de plus de 20% les ressources consacrées à l'aide réelle.

Par manque d'accès aux données officielles sur les nouveaux Etats membres de l'UE, nous n'avons pu évaluer dans quelle mesure ces pays ont recouru au gonflement artificiel de l'aide. Chypre, la République

tchèque, la Hongrie, la Pologne et la République slovaque ont accepté une annulation substantielle de la dette de l'Iraq, dont une partie pourrait être incluse aux chiffres relatifs à l'aide pour 2006. Chaque fois que cela a été possible, une analyse plus approfondie a été intégrée aux fiches de renseignements par pays ci-après.

**Graphique 5: Aide réelle et aide gonflée en 2006**



Source: calculs Eurodad fondés sur la base de données relative aux activités de l'aide de l'OCDE-SNPC : <http://www.oecd.org/dac/stats/idsonline>

## ***L'annulation de la dette est importante pour le développement mais ce n'est pas de l'aide***

Au début du mois d'avril 2007, les gouvernements européens ont donné leurs chiffres de l'aide 2006, soit 47 milliards d'euros. Toutefois, près de 11 milliards d'euros déclarés au titre de l'APD correspondent en réalité à une annulation de dette. Sur ce montant, 8 milliards d'euros ont été consacrés à l'annulation de la dette de l'Iraq et du Nigeria. La Norvège, qui n'est pas un Etat membre de l'UE, est le seul donneur à ne pas inclure l'annulation de la dette dans son budget pour l'aide.

L'allègement de la dette est une démarche indispensable et les ONG européennes de développement sont favorables à l'allègement de la dette des pays pauvres. Nous sommes toutefois fermement opposés au fait que les donateurs assimilent l'annulation de la dette à des progrès réalisés pour atteindre les objectifs établis en matière d'aide.

Le fait d'inclure l'allègement de la dette dans l'objectif de 0,7% signifie en réalité que le montant de la dette vient remplacer l'aide réelle qui, sinon, aurait du être octroyée pour remplir l'objectif établi. Pour atteindre les ODM, il faut à la fois augmenter le volume de l'aide et annuler massivement les dettes. Dans le cadre du consensus de Monterrey, les donateurs ont reconnu qu'il importait de s'assurer que les ressources fournies pour l'allègement de la dette n'aient pas pour effet de réduire les ressources allouées aux pays en développement.<sup>xvi</sup> En effet, cette année, la Commission européenne a prévenu que certains Etats membres pourraient être sur le point de rompre les engagements pris dans le cadre de la conférence de Monterrey de 2002 sur le financement du développement qui avaient été réitérées par le Conseil en avril 2006.<sup>xvii</sup>

L'allègement de la dette est une question de justice. Les donateurs ont une part de responsabilités dans les décisions prises par les emprunteurs et les prêteurs qui ont abouti à la création de nombreuses dettes actuelles. Les pauvres ne devraient pas avoir à payer, à travers la réduction des niveaux d'aide, l'annulation de dettes dont le paiement ne peut en tout état de cause leur être réclamé. Les ONG européennes continueront à plaider pour l'annulation de la dette des pays pauvres mais estiment que ces montants ne doivent pas être intégrés dans les rubriques budgétaires réservées à l'aide. Il convient d'apporter aux peuples particulièrement démunis une aide et d'annuler leur dette.

L'intégration de l'annulation de la dette dans les chiffres de l'APD altère les chiffres et induit l'opinion publique en erreur. Les gouvernements européens intègrent la valeur nominale totale de la dette dans l'APD en dépit du fait que dans la plupart des cas, l'annulation de la dette n'équivaut qu'à une partie de celle-ci en termes réels. Par ailleurs, les gouvernements communiquent souvent les montants de l'annulation de la dette et les volumes d'aide d'une manière séparée, ce qui donne à penser, à tort, qu'il s'agit de montants distincts alors que l'annulation de la dette est incluse dans les chiffres de l'aide.

La dette de l'Iraq et du Nigeria représente en 2006 jusqu'à trois quarts de l'annulation de la dette comptabilisée comme étant une APD. Ces dettes sont essentiellement liées aux crédits à l'exportation. Le fait de considérer comme APD l'annulation d'une dette consistant en crédit à l'exportation est particulièrement injuste. Les organismes de crédit à l'exportation (ECA) des pays riches visent à aider les compagnies nationales à faire du commerce à l'étranger, notamment sur les marchés lucratifs des pays en développement qui comportent plus de risques, en proposant des prêts garantis par le gouvernement pour couvrir les risques économiques et politiques. L'investisseur acquitte une prime d'assurance à l'ECA qui couvre toutes les dépenses encourues lorsque la partie dans le pays en développement ne remplit pas ses obligations. En réalité, généralement, l'ECA dédommage l'entreprise avant de tenter de recouvrer le montant concerné auprès des autorités du pays en développement, ce qui revient à transférer le risque encouru par les entreprises privées nationales sur le gouvernement du pays en développement. En annulant ce type de dette, les gouvernements européens ont considéré qu'il s'agissait d'une APD officielle en dépit du fait que ce projet est dépourvu de visée développementale.

Les pays pauvres ne devraient pas être pénalisés par des réductions de niveaux d'aide qui proviennent de mesures prises pour alléger la dette. Les gouvernements européens devraient établir une distinction entre les rubriques correspondant à l'annulation de la dette et à celles de l'APD. Ils devraient en outre mentionner uniquement la valeur réelle de l'annulation de la dette du pays pauvre concerné.

**Tableau 2: Distorsion des montants officiels de l'aide: l'annulation nette de la dette de l'Iraq et du Nigeria en 2006 (exprimée en millions d'euros)**

	Annulation de la dette de l'Iraq dans les rapports 2006 sur l'APD (en millions d'euros)	Annulation de la dette du Nigeria dans les rapports 2006 sur l'APD (en millions d'euros)	% de l'APD consacré à l'annulation de la dette de l'Iraq et du Nigeria en 2006
Italie	€ 374	€ 607	34%
France	€ 625	€ 1 621	27%
Royaume-Uni		€ 2 418	24%
Allemagne	€ 300	€ 1 399	21%
Autriche	€ 185		15%
Belgique		€ 156	10%
Espagne	€ 147	€ 107	8%
Suède	€ 218		7%
Danemark	€ 6	€ 68	4%
Pays-Bas		€ 6	0%
<b>TOTAL</b>	<b>€1 855</b>	<b>€8 010</b>	<b>10%</b>

Source: Tableau statistique de référence du CAD de l'OCDE, "[Net ODA in 2006](#)" 3 avril 2007

### **Comptabilité créative: l'exemple de l'annulation de la dette du Nigeria**

En octobre 2005, le Nigeria a obtenu l'annulation de 13,3 milliards d'euros de sa dette extérieure évaluée à 23 milliards d'euros détenue en grande partie par des pays européens créditeurs, en particulier par le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Allemagne.

Toutefois, pour obtenir cette annulation record, le Nigeria a accepté de rembourser à ses créditeurs une partie des montants dus en deux versements: 4,7 milliards d'euros en 2005 et 4,4 milliards d'euros en 2006. En d'autres termes, cela signifie que le Nigeria a payé à ses créditeurs 9,1 milliards d'euros en échange d'une annulation de dette de 13,3 milliards d'euros.

Que s'est-il passé ensuite ? Les pays créditeurs ont reçu d'abord les 9,1 milliards d'euros payés par le Nigeria. Ils ont ensuite déclaré 11 milliards d'euros d'annulation de la dette comme aide publique au

développement. Enfin, ils se sont demandés s'il fallait considérer 2,3 autres milliards d'euros comme de l'APD parce qu'ils avaient accordé une remise au Nigeria au moment où celui-ci avait racheté sa dette sous le prétexte que le Nigeria n'avait pas remboursé la valeur nominale totale de la dette. Finalement, 1,9 milliard d'euros de remise ont été déclarés comme aide. Certains pays européens ont fait valoir que ce «rachat» était une transaction purement commerciale et ne devait pas être considéré comme une APD. En l'absence de consensus au sein de l'OCDE, aucune disposition n'a été prise pour aplanir ce désaccord. Les Pays-Bas et le Danemark ont été les seuls pays à ne pas avoir pris en compte ce montant.

Il s'agit là clairement d'un exemple de comptabilité créative. Des fonds ont été assimilés à l'APD alors qu'ils n'ont jamais été payés aux pays pauvres et sont restés en possession des ministères des finances des pays riches. Grâce à ce qu'a payé le Nigeria, les créiteurs ont pu inscrire à leur budget un montant non budgété de 9,1 milliards d'euros de plus. Parallèlement, ils ont comptabilisé 12,9 milliards d'euros comme étant de l'aide. Les pays créiteurs en tirent par conséquent un double gain.

Cette situation est encore aggravée par le fait qu'une grande partie de la dette est illégitime et qu'elle a déjà été remboursée par le Nigeria. L'essentiel de la dette est constitué par des crédits à l'exportation ayant servi à soutenir des projets non durables au Nigeria et ce, pour promouvoir les intérêts commerciaux des pays riches. Il est également étonnant de constater qu'à la base les prêts représentaient 12,7 milliards d'euros seulement. Depuis 1985, le Nigeria a remboursé à ses créiteurs 8,6 milliards d'euros à titre de charge des intérêts de la dette. En 2001, toutefois, le pays devait encore au Club de Paris un montant total de 23 milliards d'euros en intérêts composés et en cumulés d'impayés et d'amendes sur des paiements en retard.

### ***Les dépenses pour les réfugiés: un droit, pas une aide***

Les dépenses consacrées aux réfugiés dans les pays donateurs ne devraient pas être comptabilisées comme une APD. Il est indispensable d'apporter un soutien aux réfugiés parce que cela fait partie de nos responsabilités internationales et des prescriptions européennes en matière de droits de l'homme, mais il ne s'agit pas d'aide au développement. Certains pays, comme la Belgique et la Suède, vont jusqu'à considérer que le coût des «rapatriements volontaires» des réfugiés dans leurs pays d'origine est une APD.<sup>xviii</sup> Les citoyens ne considèrent ces dépenses comme une aide au développement car elles n'apportent aucune ressource aux pays en développement et ne sont pas liées aux objectifs de développement visant à améliorer le bien-être des populations pauvres dans ces pays.

En supposant que les gouvernements européens ont continué à consacrer aux réfugiés un niveau d'APD analogue à celui des cinq dernières années, selon nos estimations, ils ont dépensé en 2006 pour les réfugiés 909 millions d'euros déclarés comme APD. Les dépenses consacrées aux réfugiés considérées par les membres du CAD de l'UE comme étant une APD ont presque doublé en termes réels depuis 1996.<sup>xix</sup>

Certains gouvernements et fonctionnaires européens conviennent expressément que les dépenses consacrées aux réfugiés ne constituent pas une aide au développement. Au Royaume-Uni, les dépenses pour les réfugiés ne sont pas comptabilisées comme APD. L'ex-président du groupe de travail «statistiques» de l'OCDE, qui énonce les dispositions réglementaires régissant les bilans de l'APD, a déclaré que le fait de considérer que les dépenses consacrées aux réfugiés sont de l'APD était une pratique discutable et a proposé que l'OCDE l'abolisse.<sup>xx</sup>

### ***Les dépenses pour les étudiants: des subventions aux universités, pas de l'aide***

Certains pays européens tendent également à gonfler artificiellement les chiffres relatifs à l'aide en y incluant les dépenses consacrées à l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers inscrits dans un établissement du pays. Cette pratique consiste à transférer directement le montant concerné entre le Ministère des finances et le Ministère de l'enseignement du pays donneur. En supposant que les tendances enregistrées au cours des cinq dernières années se sont maintenues, selon nos estimations, les gouvernements européens auraient dépensé plus de 1,66 milliard d'euros en APD pour offrir un enseignement aux étudiants étrangers. Ce montant a quasiment doublé depuis 2000 et a quadruplé depuis 1996.<sup>xxi</sup>

Les pays européens ont tout intérêt à inscrire des étudiants internationaux dans leurs universités. Pour leur part, les pays en développement retirent également un bénéfice, mais seulement quand et si les étudiants reviennent dans leur pays d'origine. Malheureusement, nombre d'entre eux ne reviennent pas au pays, ce qui signifie que le prix de la fuite des cerveaux est payé par les pays en développement car l'argent investi en éducation en Europe n'a pas été payé au pays en développement. On peut donc le considérer comme une subvention payée par les pays en développement aux universités européennes sur des montants qui

auraient dû être consacrés à la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, les gouvernements des Etats membres de l'UE ne font pas preuve de transparence en ce qui concerne la manière dont ces dépenses sont calculées et rien ne montre qu'il existe des liens entre cette éducation dispensée en Europe et les objectifs de développement. Il convient de modifier les dispositions réglementaires de l'OCDE pour interdire cette pratique.

**Tableau 3: Quels Etats membres de l'UE des 15 gonflent artificiel leur aide ?**

	Non ☺	Oui ☹
<b>Annulation de la dette</b>	(Norvège)	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède
<b>Dépenses pour les réfugiés</b>	Royaume-Uni	Tous les autres Etats membres
<b>Enseignement dispensé aux étudiants étrangers</b>	Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni Suède,	Allemagne, Autriche, France, Irlande, Portugal

## Qualité de l'aide

### *L'aide est-elle principalement dirigée vers les pauvres du monde ?*

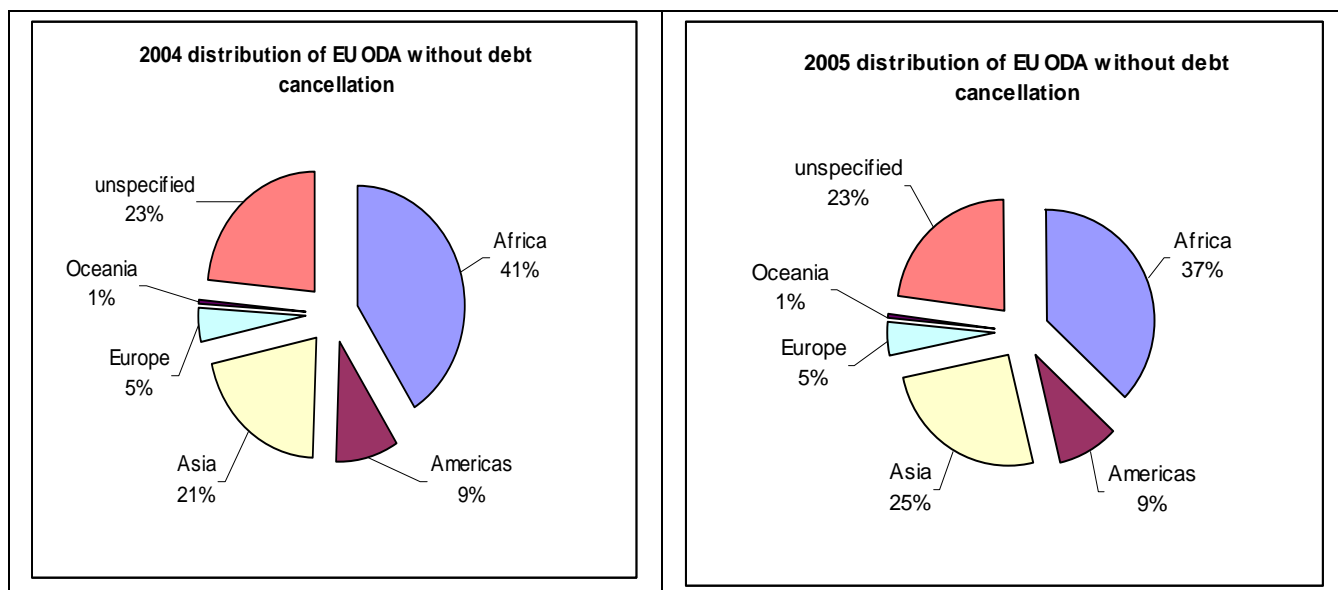
Les fonds consacrés à l'aide devraient viser à lutter contre la pauvreté et contre les inégalités mais une trop grande partie de ceux-ci sont encore utilisés pour soutenir les alliés politiques des donateurs et pour servir leurs intérêts nationaux. Le Rapport de monitoring mondial publié par la Banque mondiale fait valoir que "l'aide devrait cibler les pays dont les populations sont plus pauvres et dont les gouvernements sont engagés dans la lutte contre la pauvreté" tout en précisant que "d'autres facteurs déterminent encore une grande partie des décaissements de l'aide". A titre d'exemple, entre 2001 et 2004, plus de 60% des hausses de l'APD ont été destinés à trois pays à savoir, l'Afghanistan, la République démocratique du Congo et l'Iraq, alors que ces trois pays totalisent ensemble moins de 3 pour cent de la population pauvre des pays en développement.<sup>xxii</sup>

Une large majorité de pays européens donateurs déclare que la lutte contre la pauvreté est l'objectif général poursuivi. La France tient également compte de la «diversité culturelle» comme étant un objectif essentiel et les nouveaux Etats membres se focalisent davantage sur la promotion de la démocratie.<sup>xxiii</sup> Il semble toutefois qu'il y a bien d'autres raisons pour lesquelles l'aide est octroyée et elles ne concernent pas toujours la lutte contre la pauvreté. A titre d'exemple, au cours des dernières années, plusieurs gouvernements européens et la Commission européenne ont été de plus en plus incités à octroyer les ressources en fonction de préoccupations liées à la sécurité et aux migrations.

L'Afrique subsaharienne est la région la plus pauvre du monde. Quelque 70% de la population dispose de moins de 2 dollars US par jour.<sup>xxiv</sup> Si l'aide était focalisée sur la lutte contre la pauvreté, une plus grande part de celle-ci devrait être attribuée à l'Afrique subsaharienne. En 2005, les gouvernements européens se sont engagés à augmenter de 50% l'aide accordée à l'Afrique. A première vue, il semblerait qu'ils aient déjà pris des mesures en ce sens en 2005. De 2004 à 2005, l'APD officielle totale payée par l'UE à l'Afrique a augmenté de 3,2 milliards d'euros. Mais ceci est trompeur. Si on soustrait des volumes d'aide destinés à l'Afrique l'annulation de la dette, les montants d'aide réelle n'ont guère évolués depuis 2004.

Par ailleurs, comme le montre le graphique n°6, l'aide octroyée par l'Europe à l'Afrique diminue. En 2004, l'aide octroyée à l'Afrique, abstraction faite de l'annulation de la dette, constituait 41% de l'aide totale dépensée par l'UE. En 2005, toutefois, elle ne représentait plus que 37%.

## Graphique 6: Baisse de l'aide octroyée à l'Afrique



Source: Base de données sur les activités de l'aide de l'OCDE: SNPC en ligne, <http://www.oecd.org/dac/statsidsonline>

Un autre indicateur de l'importance accordée à la pauvreté ou non est la manière dont l'aide est répartie par les donateurs entre les différents secteurs. Dans le cadre du sommet social de 1995 à Copenhague, les donateurs ont décidé de consacrer 20% de l'aide à la santé de base, à l'enseignement, à l'eau et aux systèmes sanitaires des pays pauvres. La plupart des pays européens et la Commission européenne octroient un budget nettement inférieur à 20%. Selon les statistiques publiées par le CAD, l'Autriche et le Portugal consacrent moins de 4% de l'aide bilatérale aux services sociaux de base.

Depuis septembre 2001, plusieurs pays ont pris l'initiative d'utiliser les fonds destinés à l'aide pour contribuer d'une manière directe ou indirecte à la «guerre contre le terrorisme». Certains pays donateurs ont également fait pression sur le CAD afin d'inclure plusieurs questions touchant à la sécurité dans la liste des rubriques pouvant être considérées comme une APD. L'aide devrait systématiquement être utilisée au bénéfice des populations les plus pauvres et le soutien accordé à la sécurité mondiale et à la «guerre contre le terrorisme» ne devrait en aucun cas réduire les ressources déjà limitées qui sont affectées au développement.

Tous les Etats membres donateurs de l'UE devraient adopter des dispositions législatives garantissant que leur aide est principalement orientée vers la lutte contre la pauvreté et l'inégalité et s'assurer qu'elle n'est pas utilisée à d'autres fins. Les gouvernements devraient rendre compte à leur Parlement et aux citoyens de la manière dont l'aide octroyée contribue à satisfaire les besoins des populations pauvres.

### **Une aide liée à l'achat de biens et services fournis par les donateurs<sup>xxv</sup>**

L'aide liée demeure un problème préoccupant qui nuit à la qualité de l'aide octroyée par l'UE. La plupart des gouvernements européens continuent à octroyer une aide liée, ce qui signifie qu'ils conditionnent l'octroi d'argent à l'utilisation de biens et de marchandises fournis par le pays donneur. Cette démarche force les pays pauvres à acheter prix fort des biens et services alors qu'ils pourraient le faire pour bien moins chers en achetant ailleurs, et en particulier dans leur propre pays. Cette aide tend également à orienter les priorités des pays en développement en fonction des intérêts et des priorités des donateurs et revient à subventionner à grands frais les industries et l'emploi dans les pays donateurs au risque de nuire aux marchés des pays pauvres. Le déliement de l'aide augmenterait de 30% la valeur réelle de l'aide<sup>xxvi</sup> et devraient avoir une incidence limitée sur les économies des pays donateurs.

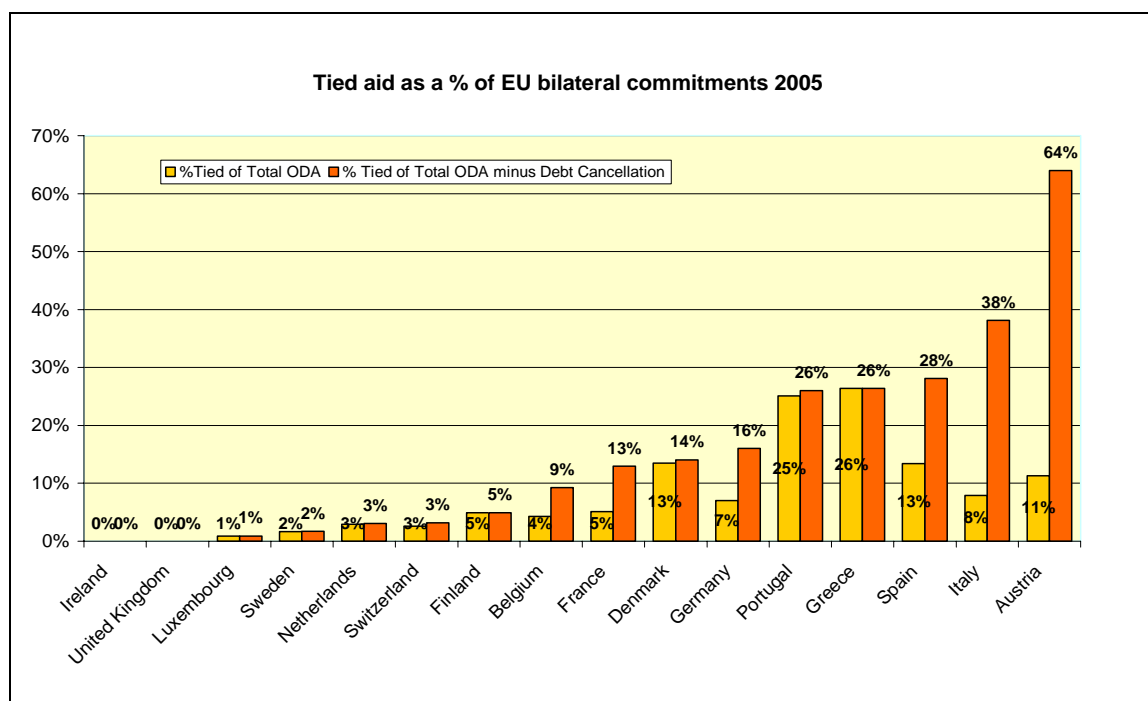
La majorité des donateurs continuent à pratiquer une aide liée en dépit des recommandations émises par l'OCDE qui préconisent l'abandon de cette pratique. Le Royaume-Uni et l'Irlande sont les seuls pays de l'UE qui ont totalement délié leur aide. Sept Etats membres de l'UE des 15 ont lié, en moyenne, plus d'un cinquième de l'aide octroyée aux pays les moins avancés entre 2000 et 2004 en dépit du fait qu'en 2001 ils avaient accepté de renoncer à cette pratique. A cette époque, la Grèce a lié la moitié de l'aide octroyée aux

pays les plus pauvres, l'Autriche a lié plus d'un tiers de son aide et l'Allemagne et l'Espagne ont lié un tiers de l'aide qu'ils octroient au groupe des pays dont les besoins sont les plus grands.

Même ces chiffres sont encore trop flatteurs et ne reflètent pas la réalité. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'assistance technique ni de l'aide alimentaire (qui sont souvent liées), ce qui signifie qu'ils sous-estiment très probablement le niveau de l'aide liée. Le fait que l'aide alimentaire soit liée s'accompagne souvent de pratiques de dumping commercial servant à écouler les excédents alimentaires produits par les pays donateurs. Ces pratiques peuvent empêcher l'émergence des marchés et nuire aux producteurs des pays pauvres. Les accords de l'OCDE portent uniquement sur le déliement de l'aide octroyée aux pays les moins avancés et non pas sur l'assistance technique et l'aide alimentaire, bien que le CAD de l'OCDE ait pris des mesures pour analyser dans quelle proportion ces types d'aides sont liées.

Comme cela a été expliqué, l'annulation de la dette constitue une part significative de l'APD totale. En intégrant l'annulation de la dette, qui est par nature déliée, dans les chiffres relatifs à l'APD, les statistiques sous-évaluent la part de l'aide qui est liée. Si nous excluons des engagements en matière d'aide bilatérale totale de 2005 les chiffres relatifs à la dette, nous pouvons constater, comme le montre le graphique n° 7, que le pourcentage de l'aide liée octroyée par l'Autriche, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne augmente fortement.

**Graphique 7: les gouvernements européens continuent à lier l'aide aux biens et aux services**



Source: Base de données sur les activités de l'aide de l'OCDE: SNPC en ligne, <http://www.oecd.org/dac/stats/idsonline>

Le déliement de l'aide est une priorité urgente mais elle n'est pas la seule. Même lorsque l'aide est déliée, les marchés ne sont pas nécessairement ouverts. Au Royaume-Uni qui a délié la totalité de l'aide (principalement de l'assistance technique) depuis 2001, au moins trois quarts des contrats passés par les autorités britanniques continuent d'être octroyés à des entreprises nationales, ce qui démontre que même lorsque les gouvernements réforment leur politique, cela n'a qu'une incidence limitée sur la passation des marchés.

### Accroître l'efficacité de l'aide

Les gouvernements européens ont reconnu qu'ils doivent redoubler d'efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide et ils ont pris un certain nombre d'engagements en ce sens. La «Déclaration de Paris 2005 sur l'efficacité de l'aide», qui a été signée par les donateurs et les destinataires, compte 56 engagements et 12 cibles articulés autour des cinq principes suivants:

- Appropriation : les pays partenaires établissent leurs propres stratégies de développement et gèrent leurs ressources propres.

- Alignement: les donateurs fondent l'aide sur les stratégies et les institutions des pays partenaires.
- Harmonisation : les donateurs coopèrent pour améliorer leur efficacité.
- Gestion des résultats : l'aide est gérée d'une manière qui se focalise sur les résultats en termes de développement.
- Responsabilité mutuelle : les donateurs et les destinataires sont mutuellement responsables et redevables envers les citoyens en ce qui concerne les résultats obtenus.

En mai 2005, les gouvernements des Etats membres de l'UE ont promis d'aller au-delà de la déclaration de Paris dans un certain nombre de domaines.<sup>xxvii</sup> Ils se sont engagés à faire en sorte que tous les programmes européens de renforcement des capacités soient coordonnés, d'employer l'administration des pays partenaires pour acheminer au moins la moitié de l'aide, et de réduire d'au moins la moitié le nombre de missions non coordonnées. La Commission européenne a également élaboré des lignes directrices pour s'assurer que les donateurs européens en viennent à une division plus efficace du travail dans chaque pays.

Les ONG ont isolé un certain nombre de questions prioritaires exigeant des mesures urgentes:

**Assistance technique (AT)** Elle a représenté 6,7 milliards d'euros en 2006 mais ce service est souvent inefficace et ne permet pas de renforcer les capacités dans le pays destinataire. ActionAid International estime que sur cette somme, 5 milliards d'euros ne sont pas utilisés d'une manière efficace.<sup>xxviii</sup> Pour être efficace, l'AT doit être orientée sur la demande et non pas sur l'offre. Une grande part de l'assistance technique vise plus à servir les intérêts des ressortissants européens et des entreprises de conseils européennes qu'à lutter contre la pauvreté. Une étude menée par ActionAid International a fait valoir qu'au Cambodge les honoraires de 740 conseillers internationaux avaient dépassé le salaire payé à 160 000 fonctionnaires.<sup>xxix</sup> L'OCDE va jusqu'à affirmer qu'au Cambodge, en Zambie et à Tonga, les dépenses consacrées à l'AT excèdent le budget de l'enseignement.<sup>xxx</sup> Les activités de suivi relatives à la déclaration de Paris ont montré que dans certains pays les autorités ont estimé que l'AT mise en place par les donateurs n'avait contribué en rien à soutenir les plans nationaux de développement. Les donateurs doivent prendre des mesures urgentes pour convenir de normes de bonnes pratiques et établir des objectifs plus ambitieux pour s'assurer que l'AT aboutit effectivement à un renforcement des capacités.

**Prévisibilité** La prévisibilité de l'aide demeure un problème majeur. Les objectifs actuels se focalisent sur la prédictibilité dans le cadre d'exercices financiers et les données disponibles en la matière suggèrent que certains pays pauvres sont confrontés à un déficit équivalant à plusieurs centaines de millions d'euros pour cette mesure, ce qui pose des problèmes considérables en termes de budgets. Les donateurs doivent également fournir davantage d'aide en s'engageant sur plusieurs années pour permettre aux pays pauvres de faire des plans plusieurs années à l'avance, notamment pour les coûts fixes tels que la masse salariale. La Commission européenne compte parmi les donateurs qui élaborent des plans en ce sens.

**Conditionnalité** Il est fréquent que les gouvernements donateurs et les agences multilatérales imposent des conditions politiques aux pays pauvres en échange de l'aide. Cette pratique limite les possibilités des pays pauvres à élaborer leurs propres politiques et à établir leurs propres priorités et elle réduit leur responsabilité. Les engagements pris actuellement par les donateurs en matière d'efficacité de l'aide ne traitent pas de cette question même si dans certains Etats membres les autorités ont pris des mesures à ce sujet, le Royaume-Uni, par exemple.

Les engagements pris dans le cadre de la déclaration de Paris et par l'UE sont significatifs et pourront accroître, s'ils sont mis en œuvre, l'efficacité de l'aide. Il faut toutefois agir rapidement pour que le changement se fasse sentir sur le terrain. Il convient de conclure de nouveaux accords en se focalisant sur le comportement des donateurs dans un certain nombre de domaines clés comme cela a été indiqué dans ce qui précède. La première priorité doit être de réformer le système d'aide pour permettre aux pays pauvres d'assurer un rôle directeur, sous le contrôle de leurs citoyens et parlements. Il faut également ouvrir davantage ce processus afin qu'il devienne plus fiable. Les accords existants relatifs à l'efficacité de l'aide ont été conclus sous l'égide des pays donateurs et avec une participation limitée des pays pauvres. Ils n'imposent pas de rendre compte aux citoyens. En 2008, deux occasions de progresser se présenteront, d'une part, dans le cadre de la réunion spéciale d'Accra sur l'efficacité de l'aide et, d'autre part, dans le cadre de la conférence sur le financement du développement qui sera tenue au Qatar.

Les gouvernements des Etats membres de l'UE devraient rendre des comptes à leurs citoyens et également à ceux des pays en développement en ce qui concerne l'octroi et l'acheminement des fonds destinés à l'aide. La transparence est un aspect indissociable de la responsabilité. Ces données sont toutefois souvent extrêmement difficiles à obtenir, bien que le CAD ait amélioré la clarté et la ventilation des chiffres relatifs à l'APD fournis par ses membres au cours des deux dernières années écoulées.

Il existe un écart considérable entre le moment où les fonds sont dépensés et celui où les chiffres sont divulgués. Plusieurs Etats membres de l'OCDE communiquent leurs statistiques au CAD avec retard et les statistiques définitives par pays sont rendues publiques parfois après deux ans, ce qui ne permet pas aux citoyens d'évaluer la performance de leur gouvernement. L'accès aux informations fournies par les Etats membres de l'UE qui ne sont pas membres du CAD/OCDE est plus difficile encore. Le présent rapport a montré certains problèmes associés à l'absence de transparence. Les gouvernements européens doivent redoubler d'efforts pour améliorer la disponibilité, l'opportunité et la qualité des données divulguées.

## Conclusion et exigences

L'Union fête cette année son cinquantième anniversaire. Les gouvernements des Etats membres jouent un rôle sans cesse plus significatif sur la scène mondiale dans le domaine de l'aide au développement et leur réputation et leur crédibilité sont devenues des enjeux. Ils ont l'obligation morale de tenir leurs promesses et d'accroître les ressources pour les pays pauvres et de faire en sorte que les fonds soient ciblés sur les pauvres dans le monde entier et adaptés à leurs besoins.

Les ONG européennes sont extrêmement préoccupées par le fait que leur gouvernement continue à faire des déclarations publiques trompeuses en matière d'aide. Les gouvernements utilisent des rubriques qui n'ont pas de rapport avec l'aide pour masquer une absence de progrès préoccupante dans le domaine de l'aide. Les progrès réalisés d'une manière apparemment régulière pour réaliser les objectifs de 2010 et 2015 reposent sur une présentation erronée de l'aide. En 2006, l'effet «Nigeria et Iraq» a été spectaculaire. Il se reproduira en 2007 mais par la suite son incidence disparaîtra brusquement. S'ils continuent à progresser au rythme actuel, les gouvernements des Etats membres de l'UE ne pourront franchir les obstacles qui se présenteront lorsqu'ils tenteront d'atteindre les buts qu'ils se sont fixés. Pourtant, en tant qu'Européens, nous sommes moralement tenus de nous assurer que nous ne manquerons pas une nouvelle fois l'objectif de 0,7% qui a été établi il y a 37 ans.

Si la tendance actuelle en matière d'aide réelle se maintient au lieu d'augmenter, les gouvernements des Etats membres de l'UE ne tiendront pas leurs promesses en 2010.

### Ce rapport demande aux gouvernements européens de :

1. Accroître l'aide réelle européenne.  
Si on supprime les rubriques qui ne sont pas assimilables à l'aide, les gouvernements de sept Etats membres sur quinze n'ont pas atteint les objectifs établis pour 2006. Les gouvernements des Etats membres de l'UE doivent accroître les budgets de l'aide réelle pour atteindre les buts minimum établis pour 2010 et l'objectif de 0,7% d'ici à 2015, au plus tard. Il n'y a pas lieu d'accroître les chiffres relatifs à l'aide en intégrant l'annulation de la dette ou les dépenses pour les étudiants étrangers et les réfugiés en Europe.
2. Etablir de commun accord un calendrier annuel clair et contraignant afin d'atteindre les objectifs de 2010 et 2015 au moyen d'aide réelle.  
Tous les gouvernements des Etats membres de l'UE, y compris les nouveaux Etats membres, doivent élaborer des calendriers précis afin d'atteindre les buts fixés pour 2010 et 2015. Cette démarche est indispensable pour ne pas être confrontés à des obstacles infranchissables qui les empêchent de tenir les promesses mais aussi pour permettre aux pays pauvres de planifier leurs investissements en fonction de l'accroissement de l'aide. Les pays pauvres ont besoin d'un accroissement régulier et prévisible de l'aide pour faciliter la planification et l'investissement.
3. Renoncer à inclure les dépenses pour les réfugiés et les étudiants, ainsi que l'allègement de la dette dans les rapports officiels relatifs à l'aide.  
Les gouvernements des Etats membres de l'UE devraient s'abstenir de tenir compte de rubriques qui ne sont pas assimilables à l'aide dans les rapports sur l'APD. Les gouvernements des pays riches qui sont

membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui est responsable des statistiques officielles en matière d'aide, devraient modifier les dispositions réglementaires afin de s'assurer que l'annulation de la dette, les dépenses pour les étudiants et les réfugiés ne puissent être comptabilisées comme APD. Le CAD doit également s'élever contre les mesures prises par certains de ses membres pour élargir plus encore les dispositions en matière de dépenses de sécurité.

4. Améliorer la transparence des rapports sur l'aide.  
Les gouvernements européens devraient rendre compte à leurs citoyens et aux citoyens et aux autorités des pays en développement en ce qui concerne la manière dont ils octroient et dépensent les fonds destinés à l'aide. Tous les gouvernements européens doivent présenter une ventilation annuelle complète de l'aide officielle et publier les données beaucoup plus rapidement.
5. Supprimer toute aide liée.  
Le déliement de l'aide devrait permettre d'accroître de 30% la valeur de l'aide octroyée aux pays pauvres. Les gouvernements des Etats membres de l'UE devraient délier l'aide, y compris l'assistance technique et l'aide alimentaire. L'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Portugal notamment doivent prendre des mesures immédiates pour mettre un terme à ces pratiques.
6. S'assurer que l'aide est principalement utilisée pour combattre la pauvreté et l'inégalité  
Malgré qu'ils déclarent que la lutte contre la pauvreté est leur principal objectif, les gouvernements européens sont influencés par les intérêts géopolitiques, sécuritaires et industriels lorsqu'ils allouent et fournissent l'aide. Tous les gouvernements européens devraient adopter des dispositions législatives pour s'assurer que l'aide soit dirigée principalement sur les pauvres dans le monde entier et pour garantir que les budgets de l'aide ne sont pas utilisés à d'autres fins. Les gouvernements européens doivent respecter leurs engagements et accroître de 50% l'aide accordée à l'Afrique.
7. Prendre de nouvelles mesures pour renforcer l'efficacité de l'aide  
Les gouvernements européens doivent redoubler d'efforts pour améliorer la prévisibilité, la fiabilité et l'efficacité de l'aide accordée aux pays pauvres. Les donateurs devraient améliorer l'assistance technique qu'ils délivrent et s'abstenir de lier l'octroi de l'aide à des conditions économiques et réformer le système de l'aide pour permettre aux pays pauvres d'en assurer la gestion, sous le contrôle exercé par leurs citoyens et parlements.

## **2<sup>e</sup> partie: Evaluation des ONG européennes et exigences en matière de programmes d'aide nationaux**

Dans l'ensemble de l'Union européenne, les ONG européennes de développement ont joint leurs efforts en vue d'analyser dans quelle mesure leurs gouvernements respectifs tiennent les promesses faites en matière d'aide et améliorent la qualité de celle-ci. Chaque fiche de renseignements par pays ci-après a été produite par un groupement d'ONG nationales. Les ONG ayant leur siège à Bruxelles ont rédigé la fiche relative à la Commission européenne.

En ce qui concerne l'UE des 15, la ventilation détaillée de l'aide publique, réelle et gonflée artificiellement en 2006 s'accompagne de l'analyse réalisée par les ONG sur les progrès et les défis que leur pays devra relever pour améliorer l'aide. Les ONG nationales évaluent également si leur gouvernement s'emploie à tenir ses promesses en matière d'aide en octroyant une aide réelle.

Les informations relatives aux nouveaux Etats membres qui ont adhéré après 2004 sont beaucoup moins fournies. C'est la raison pour laquelle, nous n'avons pas pu, dans la plupart des cas, fournir de données sur l'importance du phénomène du gonflement artificiel de l'aide dans ces pays. Néanmoins, dans les nouveaux Etats membres, les ONG ont fourni des analyses extrêmement intéressantes sur les programmes d'aide nationaux et réalisé une étude de fond pour compléter les rares informations statistiques disponibles dans le domaine public. Les ONG roumaines et bulgares fournissent également une analyse succincte des programmes d'aide nationaux même si ces deux pays ont adhéré à l'UE le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et n'ont fait aucune promesse en ce qui concerne les objectifs de 2006.

### **UE des 15: Instantané sur l'aide réelle et l'aide artificiellement gonflée**

	Pays	Aide gonflée 2006 (en millions €)	Aide réelle 2006 (en millions €)	% de l'aide gonflée	Aide réelle exprimée en % du RNB
1	Suède	389	2 772	12%	0,90
2	Luxembourg	5	227	2%	0,87
3	Danemark	123	1 657	7%	0,74
4	Pays-Bas	342	4 001	8%	0,74
5	Irlande	6	789	1%	0,53
6	Finlande	16	642	2%	0,38
7	Royaume-Uni	2 769	7 275	28%	0,38
8	Belgique	371	1 197	24%	0,38
9	Espagne	440	2 589	15%	0,27
10	Allemagne	2 866	5 381	35%	0,23
11	France	4 177	4 147	50%	0,23
12	Autriche	706	499	59%	0,20
13	Portugal	16	295	5%	0,20
14	Grèce	7	299	2%	0,15
15	Italie	1 278	1 647	44%	0,11

#### UE des 10: Instantané de l'APD officielle

Position	Pays	APD (en millions d'euros)	APD / RNB
1	Malte	7	0,15
2	Hongrie	96	0,12
3	République tchèque	124	0,12
4	Slovénie	35	0,12
5	Chypre	16	0,11
6	République slovaque	44	0,1
7	Pologne	239	0,09
8	Lituanie	15	0,08
9	Estonie	8	0,07
10	Lettonie	9	0,06



## ALLEMAGNE

*"Nous nous sommes engagés à accroître automatiquement les ressources affectées à l'aide publique au développement et avons inclus ces accroissements dans le calendrier accepté de commun accord à l'échelon de l'UE. De même, nous consacrerons 0,33% de notre revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2006, au moins 0,51% d'ici à 2010 et l'objectif de 0,7% établi par l'ONU d'ici à 2015 au plus tard". Accord de la coalition, 2005.*

L'Allemagne a-t-elle atteint en 2006 l'objectif de 0,33% établi à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide ?  
**NON**

L'Allemagne atteindra-t-elle d'ici à 2010 l'objectif de 0,51% du RNB établi à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

Selon les données préliminaires publiées par l'OCDE pour 2006, l'Allemagne semble être en bonne voie pour atteindre l'objectif relatif à l'aide établi à l'échelon de l'UE pour 2006. En 2006, l'APD de l'Allemagne a totalisé 8,2 milliards d'euros en termes réels soit une hausse très faible de 0,9% par rapport à l'année précédente. Le quota APD/RNB s'est maintenu au même niveau que l'année précédente, soit à 0,36 %.

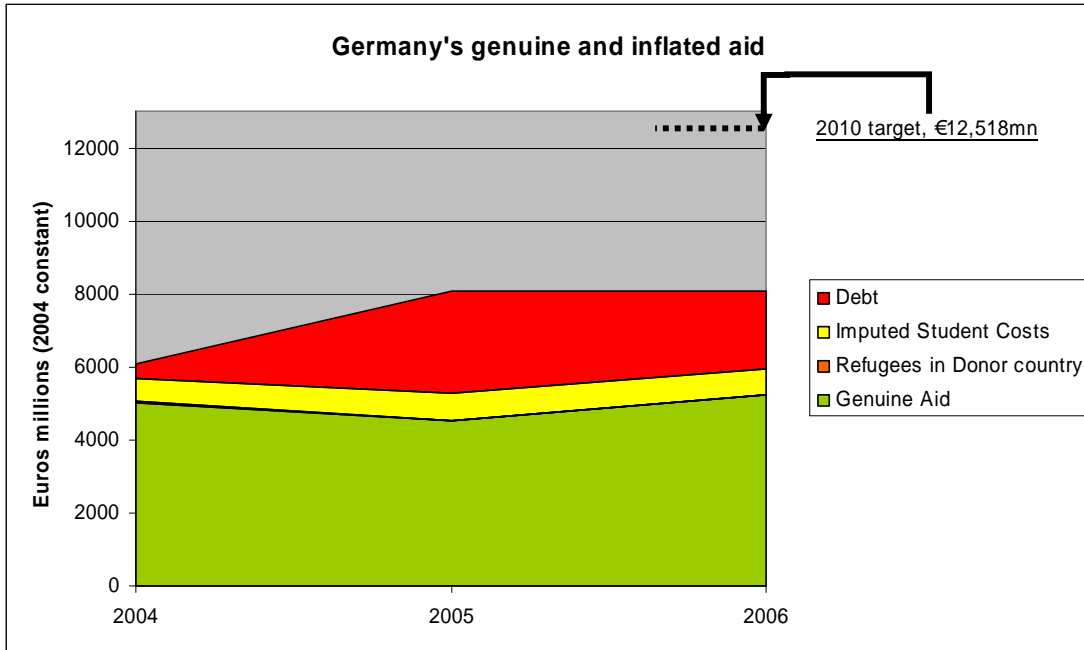
Toutefois, un examen approfondi révèle que l'Allemagne a atteint l'objectif de l'UE en gonflant son aide. Quelque 2,8 milliards d'euros, soit 35% de l'APD de l'Allemagne, ne sont pas des ressources supplémentaires pour les pays en développement. Pour la deuxième année consécutive, la hausse du quota APD/RNB s'explique par l'annulation de la dette, notamment du Nigeria et de l'Iraq. En 2006, l'allègement de la dette par l'Allemagne a représenté plus de 2,1 milliards d'euros, y compris 342 millions d'euros pour la charge de la dette du Nigeria, que le gouvernement allemand a expressément souhaité inclure dans l'APD de l'Allemagne en dépit du fait qu'il s'agisse d'une transaction purement commerciale. A l'exclusion de l'annulation de la dette et des dépenses pour l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers et l'accueil des réfugiés dans le pays, l'Allemagne a dépensé en réalité 0,23% de son RNB seulement en aide réelle en 2006. Cette situation met en évidence le fait que le gouvernement allemand est loin d'avoir tenu ses promesses en matière d'aide.

Le dernier rapport publié par la Commission européenne sur les progrès réalisés dans le domaine de la mise en œuvre des engagements pris à Monterrey critique le fait que l'allègement de la dette de l'Allemagne ne s'ajoute pas aux engagements pris en matière d'aide parce que cette démarche s'oppose aux accords de Monterrey et aux conclusions du Conseil d'avril 2006.

### **Les ONG allemandes invitent le gouvernement allemand à prendre les mesures suivantes:**

- s'assurer que l'aide fournie par l'Allemagne augmente par l'injection de fonds complémentaires, afin d'offrir des ressources financières réelles aux pays en développement;
- consacrer les fonds complémentaires à la sécurité alimentaire, à l'enseignement fondamental, aux soins de santé de base et à l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ces fonds devraient être orientés principalement sur les pauvres dans le monde entier et les pays pauvres et lutter contre la faim et la pauvreté dans les segments les plus pauvres de la population des pays à revenu supérieur, selon les dispositions de l'Initiative 20/20 adoptée dans le cadre du sommet mondial 1995 pour le développement social;

- améliorer l'efficacité de la coopération au développement en se focalisant sur les questions touchant à la pauvreté et les pays les plus pauvres. Il faudrait pour cela améliorer la coordination avec les autres donateurs; éliminer les procédures bureaucratiques superflues et faire progressivement la transition vers les mesures d'assistance sectorielle à long terme;
- soutenir l'instauration d'instruments de financement novateurs, par exemple la taxe sur le kérosène, la taxe sur les transactions de change ou la «Facilité internationale de financement pour la vaccination» et instaurer au préalable une taxe obligatoire sur les billets d'avion à l'échelon européen.



**Organisations consultées:** VENRO et Deutsche Welthungerhilfe, erlassjahr.de, Evangelischer Entwicklungsdienst (EED), Germanwatch, Terre des hommes Allemagne.



## AUTRICHE

*"Le gouvernement fédéral reconnaît les résolutions prises par le Conseil de l'UE selon lesquelles 0,51% du revenu national brut doit être utilisée aux fins de la coopération au développement d'ici à 2010."*  
Programme du gouvernement fédéral autrichien (2007-2010), janvier 2007

L'Autriche a-t-elle atteint en 2006 l'objectif de 0,33% établi à l'échelon communautaire sans gonfler son aide ? **NON**

L'Autriche atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,51% du RNB établi à l'échelon communautaire sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: NON**

Les principaux problèmes auxquels l'Autriche est confrontée en ce qui concerne l'accroissement de l'aide sont l'annulation de la dette, l'absence de focalisation globale de l'APD sur la pauvreté et l'imprévisibilité de l'APD.

En 2006, l'Autriche a annoncé une APD de 1 205 millions d'euros, soit 0,48% du RNB. Les chiffres globaux de l'Autriche en ce qui concerne l'APD ont baissé de 6% en termes réels depuis 2005.

De tous les Etats membres de l'UE, l'Autriche est le pays qui a le plus recouru au gonflement artificiel de l'aide. En 2006, 59% de l'aide octroyée par l'Autriche a été gonflée artificiellement. Les derniers résultats publiés par l'OCDE montrent que l'Autriche affecte près de la moitié de l'APD (soit 600 millions d'euros) à l'annulation de la dette notamment du Cameroun, de l'Iraq et de la Serbie. Selon nos estimations, 51 autres millions d'euros ont été dépensés pour l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers dans le pays donneur et 53 millions d'euros pour le logement des réfugiés.

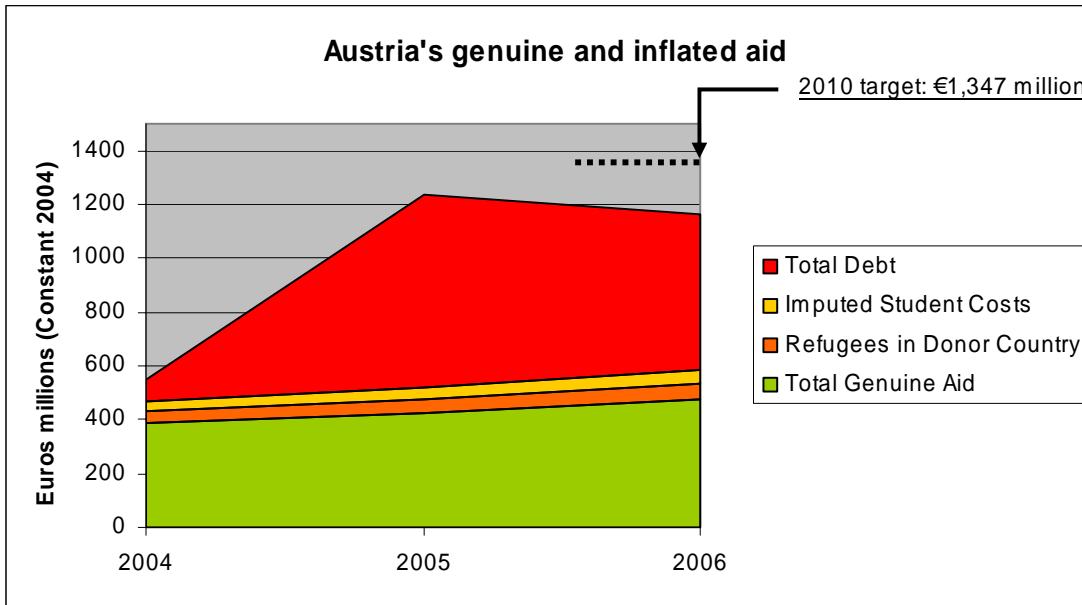
Sans gonflement artificiel de l'aide, l'Autriche affecte seulement 0,20% de son RNB à l'aide réelle. Ce pays a un long chemin à parcourir pour rattraper les autres pays européens. Il semblerait que le pays fasse des efforts en ce sens. Le graphique ci-dessous tend à montrer que les ressources affectées à l'aide réelle ont augmenté d'une manière régulière depuis 2004.

En termes de qualité de l'aide, le ministre autrichien des affaires européennes et internationales a accepté de respecter les principes de l'aide au développement du CAD. Mais la manière dont l'aide est dépensée trahit le fait que pour l'essentiel l'APD ne reflète absolument pas les objectifs de qualité. Le budget bilatéral de base, qui est mis en œuvre par l'organisme autrichien chargé du développement s'élève à 91 millions d'euros seulement (8% de l'APD totale de l'Autriche). Les autres budgets qui sont considérés comme étant une APD sont dépensés essentiellement par le ministère des finances, le ministère des sciences et de l'enseignement et le ministère de l'intérieur, qui sont peu concernés par les principes du CAD, voire n'ont pris aucun engagement en la matière.

Sans une augmentation significative de l'APD réelle, l'affectation géographique et sectorielle de l'APD sera influencée davantage par les décisions du Club de Paris, par les étudiants étrangers et par les demandeurs d'asile qui se rendent en Autriche, que par la politique de développement de l'Autriche. En raison de l'ampleur du phénomène de gonflement artificiel de l'aide, nul ne peut prévoir quelle sera la dotation budgétaire de l'Autriche au titre de l'APD.

**Les ONG autrichiennes invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

1. Etablir de commun accord un calendrier budgétaire contraignant pour l'APD afin de mettre en pratique ses engagements quantitatifs et qualitatifs
2. Augmenter l'APD réelle d'une manière significative tout en s'assurant que tous les aspects de l'APD de l'Autriche respectent les objectifs en matière d'aide au développement établis de commun accord et adoptés à l'échelon international et qu'ils les reflètent.



Note: tous les chiffres, y compris les objectifs de 2010, sont exprimés en prix 2004 afin d'en faciliter la comparaison (voir note finale 1)

**Organisations consultées:** Arbeitsgemeinschaft Entwicklungszusammenarbeit (AGEZ), Evangelischer Arbeitskreis für Entwicklungszusammenarbeit (EAEZ), Koordinierungsstelle der Österreichischen Bischofskonferenz für internationale Entwicklung und Mission (KOO), Plateforme autrichienne et européenne des organisations non gouvernementales de développement.



## BELGIQUE

*"Même dans un contexte budgétaire difficile, la Belgique compte tenir sa promesse d'atteindre 0,7% d'ici à 2010. Nous nous efforçons en permanence de les atteindre".* Guy Verhofstadt, premier ministre, dans le cadre d'une déclaration à la Coopération Technique belge, février 2007.

La Belgique a-t-elle atteint en 2006 l'objectif de 0,33 établi à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide? **OUI**

La Belgique atteindra-t-elle d'ici à 2010 l'objectif de 0,7% sans gonfler son aide? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

La Belgique s'est engagée à atteindre l'objectif de 0,7% d'ici à 2010. Il est extrêmement peu probable qu'elle réussira à l'atteindre même en gonflant artificiellement l'aide. En 2006, selon les dernières statistiques publiées par l'OCDE, l'APD de la Belgique a diminué pour atteindre 0,50% seulement du RNB. Si nous soustrayons l'annulation de la dette, l'APD n'a quasiment pas augmenté durant les quatre dernières années.

Selon nos estimations, 371 millions d'euros, soit un quart de l'aide accordée par la Belgique, a été accrue artificiellement. Sur ce montant, l'annulation de la dette représente 326 millions d'euros. Selon les estimations du gouvernement belge, 45 millions d'euros ont été dépensés pour les réfugiés en Belgique.

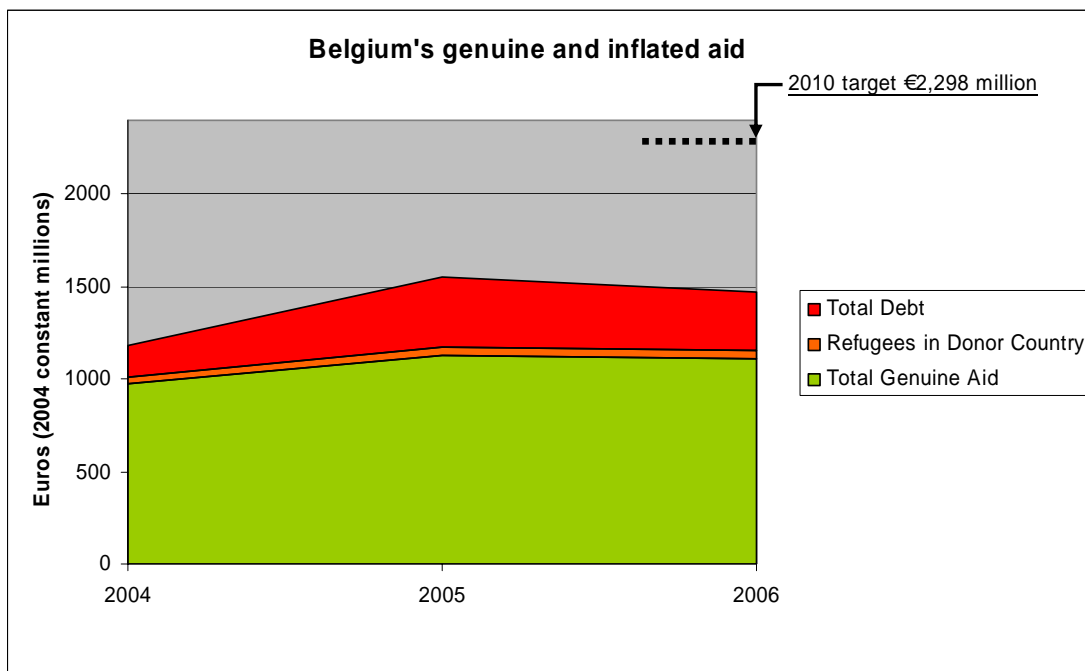
Depuis 2004, les chiffres relatifs à l'APD ont été systématiquement gonflés par l'allègement de la dette. Après 2008, toutefois, les opérations relatives à la dette dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés devraient baisser fortement. L'opération d'allègement de la dette en faveur de la RD Congo (270 millions d'euros), qui devrait être mise en place en 2008, constituera le dernier record en matière d'aide. Après cela, la Belgique demeurera débitrice d'une dette totale de 500 millions d'euros à l'égard du Soudan, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Il est toutefois peu probable que les pays concernés satisfassent les critères établis par la Banque Mondiale relatifs aux opérations d'annulation de la dette. Pour cette raison, le prochain gouvernement devra dégager de toute urgence de nouvelles ressources pour combler l'écart qui demeurera après les opérations d'allègement de la dette.

Depuis 2004, la Belgique a continué à inscrire au budget de l'aide la contribution à l'opération de maintien de la paix (MONUC) au Congo. Il ne s'agit cependant pas d'un critère admissible dans le cadre du CAD et il n'est, par conséquent, pas reflété dans les statistiques relatives à l'APD. M. De Decker, ministre de la coopération au développement, a toutefois insisté à plusieurs reprises sur l'importance de la paix pour le développement et montré qu'il était favorable à l'intégration croissante de dépenses militaires dans le budget de l'aide.

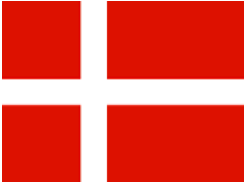
L'aide octroyée par la Belgique n'est pas suffisamment prévisible. Il faut franchir 14 étapes entre le stade de la formulation d'un projet ou d'un programme et celui de sa mise en œuvre réelle. Les procédures parfois lourdes et longues provoquent des retards souvent considérables entre le moment de la formulation et de la mise en œuvre, ce qui rend empêche l'alignement sur le cycle budgétaire du partenaire. Le nouveau contrat de gestion conclu entre l'Etat belge et l'agence exécutive BTC en juillet 2006 devrait permettre au ministère belge de la coopération au développement d'améliorer la situation. Cependant, le prochain gouvernement devra montrer qu'il est résolu à améliorer la prévisibilité de l'aide.

## Les ONG belges invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:

- confirmer qu'il s'engage à respecter l'obligation d'atteindre 0,7% d'ici à 2010 et d'établir une programmation explicite des ressources nécessaires;
- s'abstenir d'intégrer l'annulation de la dette et les dépenses pour les réfugiés dans les statistiques relatives à l'APD.
- réformer le cycle actuel de projet pour permettre un alignement réel sur les processus et les priorités budgétaires du pays en développement ;
- s'opposer, au sein du DAC de l'OCDE, à toutes propositions visant à intégrer les dépenses militaires dans la définition de l'APD.



Organisations consultées: **CNCD- 11.11.11, Coalition flamande du mouvement Nord-Sud**



## DANEMARK

*"... Au cours des prochaines années, la politique de développement du Danemark sera axée sur l'Afrique ... Nous avons assuré que la coopération au développement du Danemark atteindra un seuil minimum de 0,8% du RNB," Anders Fogh Rasmussen, Premier ministre.*

Le Danemark a-t-il atteint en 2006 l'objectif de 0,33% établi à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide ? **NON**  
Le Danemark atteindra-t-il d'ici à 2010 l'objectif de 0,8% du RNB sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: NON.**

Bien que le Danemark compte parmi les principaux donateurs d'aide en Europe, ce pays se laisse progressivement distancer. Durant la période 2001 – 2006, au Danemark, l'aide au développement exprimée en part du RNB a décliné, passant d'1,03% à 0,8%. Le Danemark a pris un certain nombre d'engagements au niveau national et s'est engagé à ne pas passer au-dessous du seuil de 0,8%.

Les dernières statistiques publiées par l'OCDE montrent que le Danemark totalise 1,78 milliard d'euros au titre de l'APD en 2006. Cependant, selon nos estimations, ce pays a artificiellement gonflé les volumes d'aide d'un montant de 123 millions d'euros, il a consacré 90 millions d'euros à l'annulation de la dette, consistant essentiellement en crédit à l'exportation au Nigeria, et a dépensé 33 millions d'euros pour l'accueil des réfugiés au Danemark. En soustrayant le gonflement de l'aide, le Danemark a réservé 0,74% seulement du RNB à l'aide réelle.

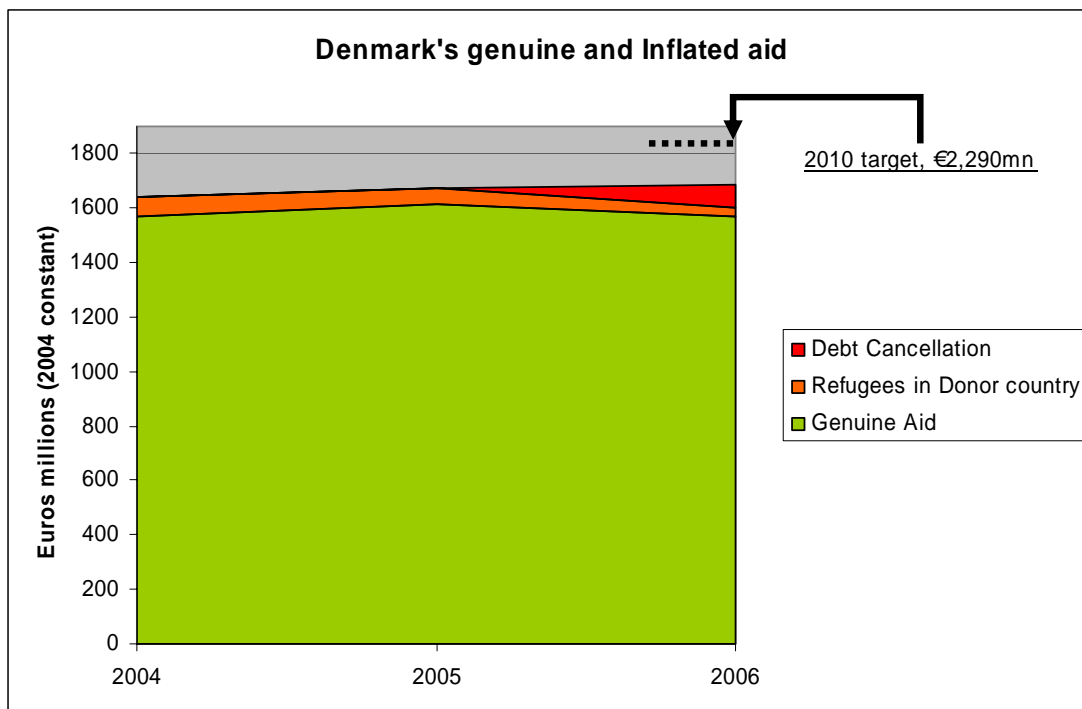
Si, contrairement à l'usage, le Danemark inscrit l'annulation de la dette dans la rubrique de l'APD, celle-ci sera encore artificiellement gonflée en 2007 parce que l'annulation de la dette du Nigeria devrait atteindre 75 millions d'euros environ. Dans les prochaines années, l'allègement de la dette du Soudan et de l'Angola devrait permettre de soustraire des montants considérables du budget au développement du Danemark.

Certaines initiatives positives ont néanmoins été prises récemment. Six partis de jeunes danois sont parvenus à un nouveau consensus relatif à l'aide au développement du Danemark. Le plus frappant est qu'ils se sont engagés à ramener l'APD danoise à 1% du RNB et à financer l'allègement de la dette par une autre ligne budgétaire. Ces six partis englobent les jeunes membres des deux partis au pouvoir: les libéraux et les conservateurs. Leur initiative pourrait lancer la discussion et le dialogue sur l'aide au développement. L'année dernière, le parti conservateur (un jeune partenaire de la coalition gouvernementale) a également annoncé qu'il était disposé à accroître l'aide au développement du Danemark exprimée en part du RNB. A moins de 21 mois des prochaines élections, il y a de fortes chances que l'aide au développement danoise devienne un élément essentiel de la prochaine campagne électorale.

Quelque 13% de l'aide au développement totale du Danemark est liée. Le Danemark est le pays où cette pratique est la plus répandue. Dans un récent rapport remis au Parlement, le gouvernement danois a annoncé que 6% de l'aide au développement octroyée par le Danemark en 2005 serait liée. Ce chiffre correspond à moins de la moitié de l'aide annoncée à l'OCDE et reflète le manque de cohérence crucial du système de déclaration budgétaire du Danemark qui doit être amélioré. Nous estimons que le Danemark a joué un rôle constructif dans le déliement de l'aide au développement mais le système danois de déclaration relatif à l'aide manque de transparence et doit être amélioré pour garantir un débat public documenté et qualifié.

**Les ONG danoises invitent le gouvernement danois à prendre les mesures suivantes:**

- reprendre sa place de chef de file en augmentant les ressources consacrées à l'aide pour atteindre le seuil minimum d'1% du RNB ;
- faire en sorte que l'allègement de la dette s'ajoute à l'APD et ne soit pas assimilée à celle-ci;
- clarifier les procédures de présentation des rapports sur l'annulation de la dette (hors APD) et s'assurer que seule la valeur nominale de la dette est prise en compte ;
- publier des chiffres relatifs à l'aide plus cohérents et transparents et comparables d'un exercice à l'autre.



Note: tous les chiffres, y compris les objectifs de 2010, sont exprimés en prix de 2004 pour en faciliter la comparaison.

Organisations consultées: **PLATFORME D'ONG UE**



## ESPAGNE

*"Nous nous sommes engagés à doubler l'aide publique au développement sur quatre ans et nous avons tenu nos promesses chaque année. L'Espagne a chiffré son objectif en matière de solidarité et établi une date-butoir: nous prévoyons de réserver 0,7% de nos richesses nationales aux plus pauvres d'entre les pauvres d'ici à 2012." Premier ministre espagnol, Jose Luis Rodriguez Zapatero, Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, New York, le 14 septembre 2005.*

L'Espagne a-t-elle atteint en 2006 l'objectif de 0,33% établi à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide ? **NON**  
L'Espagne atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,51% du RNB sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

Selon les résultats publiés par l'OCDE, l'Espagne a atteint le seuil de 0,32% de l'APD/RNB en 2006, manquant de peu l'objectif de 0,33% qu'elle avait établi. Sa contribution chute à 0,27% lorsque seule l'aide réelle est prise en compte. Bien que l'Espagne ait un long chemin à parcourir pour atteindre l'objectif de 0,7% d'ici à 2012, elle a accru son aide réelle de près d'un tiers entre 2005 et 2006.

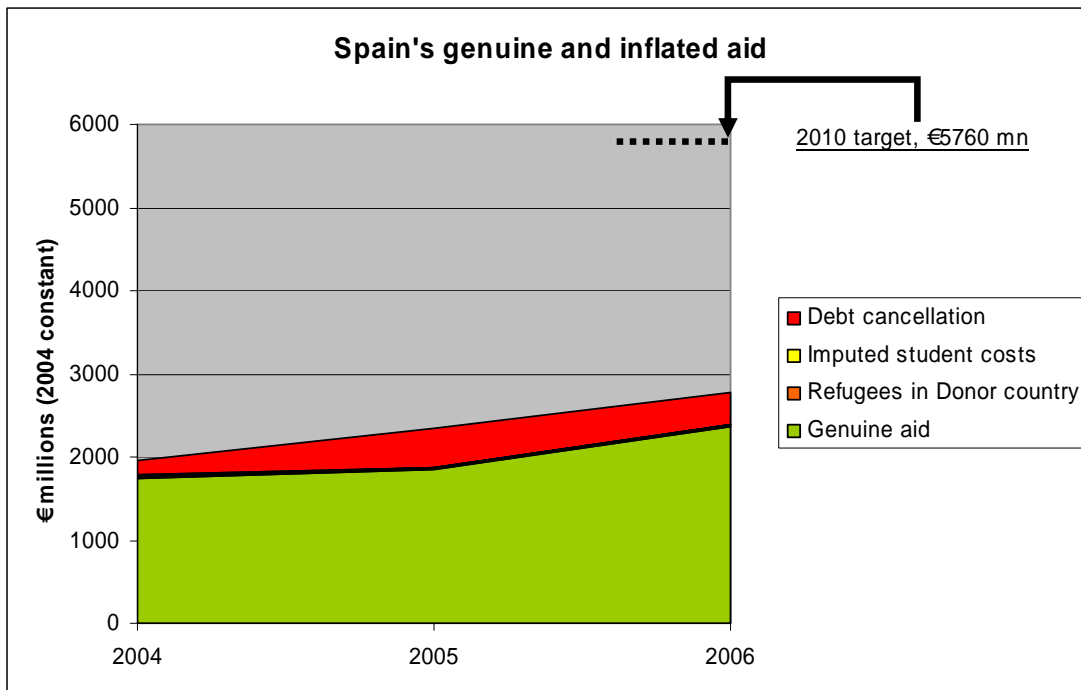
Selon nos calculs, l'APD de l'Espagne a été artificiellement gonflée d'un montant de 440 millions d'euros. L'annulation de la dette constitue une part significative de l'APD et elle accroît le budget de l'aide réelle tout en faussant les priorités sur le plan géographique. Selon les résultats les plus récents de l'OCDE, 419 millions d'euros ont été consacrés à l'annulation de la dette. En examinant les tendances en matière de dépenses de ces cinq dernières années, on constate qu'en 2006, 21 millions d'euros ont été consacrés au logement des réfugiés en Espagne.

Au cours des dernières années, la coopération espagnole a augmenté ses flux d'aide à l'Afrique subsaharienne et au sein des organisations internationales, particulièrement à l'égard des Nations Unies et d'autres initiatives internationales. Les ONG espagnoles se félicitent du soutien octroyé dans le cadre de l'aide multilatérale mais elles considèrent qu'il y a lieu d'inviter les autorités à élaborer et mettre en œuvre une stratégie relative aux contributions multilatérales incluant des critères d'octroi clairement définis et des priorités, ainsi que des mécanismes de suivi afin d'assurer l'efficacité de l'aide. Cette stratégie pourrait être présentée au Parlement avant l'été.

En dépit des efforts consentis par les autorités en ce qui concerne la transparence des déclarations et la consultation active de l'ensemble des parties prenantes par l'intermédiaire du conseil consultatif pour le développement, des réformes structurelles majeures doivent être mises en place pour assurer un accroissement durable de l'aide et pour améliorer sa qualité. Une des principales réformes devant être mise en place est celle des instruments générateurs de dette (FAD et CESCE), qui ont été inclus à titre de compromis pour 2007 dans la loi récente relative à la gestion de la dette. Par ailleurs, les questions liées à la cohérence et à la coordination politique demeurent les questions les plus urgentes auxquelles le gouvernement doit répondre pour assurer le fonctionnement de l'aide espagnole.

### **Les ONG invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- mener une réforme en profondeur aussi rapide que possible pour délier l'aide et empêcher la conditionnalité économique;
- s'assurer que l'annulation de la dette est conditionnée par les engagements en matière d'APD;
- accélérer le processus de réorganisation de l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) de sorte qu'elle puisse gérer d'une manière adéquate les budgets sans cesse croissant de l'APD.



Note: tous les chiffres, y compris les objectifs de 2010, sont exprimés en prix de 2004 pour en faciliter la comparaison.

**Organisations consultées :** Coordinadora de ONG de Desarrollo de España (CONGDE)



## FINLANDE

*"Sous la prochaine législature, il faudra impérativement établir un plan européen en vue d'augmenter l'aide, et de la maintenir pour atteindre l'objectif de 0,7%...", discours prononcé par la ministre Paula Lehtomäki devant la commission du développement, le 1er mars 2007.*

La Finlande a-t-elle atteint en 2006 l'objectif de 0,33 établi à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide? **OUI**

La Finlande atteindra-t-elle d'ici à 2010 l'objectif de 0,7% du RNB sans gonfler son aide? **Prévision des ONG: NON**

Les ONG finlandaises se félicitent de ce que le nouveau gouvernement s'est engagé à accroître l'aide de 375 millions d'euros d'ici à 2011. Toutefois, les ONG sont préoccupées par le fait que le nouveau gouvernement n'a pas précisé en quelle année le pays devra atteindre l'objectif de 0,7%, et elles déplorent que les progrès réalisés par la Finlande sont trop lents et que le pays ne pourra contribuer à atteindre les engagements pris à l'échelon international que sont les objectifs du développement du Millénaire d'ici à 2015.

Les dernières statistiques publiées par l'OCDE montrent qu'en 2006 la Finlande a déclaré 658 millions d'euros au titre de l'APD, soit 0,39% du RNB. Ce montant est inférieur de 7% par rapport à 2005 (726 millions d'euros ou 0,46%).

Selon les tendances enregistrées au cours des cinq dernières années, en 2006, la Finlande a également consacré 16 millions d'euros (soit 2% de l'APD déclarée) à l'accueil des réfugiés. Il convient de se réjouir de ce que l'aide liée de la Finlande n'atteigne plus que 4,9% (35,5 millions d'euros) en 2005 par rapport à 14% (76,5 millions d'euros) en 2004 mais nous préconisons des réductions supplémentaires.

En 2006, la Finlande a accru artificiellement son aide de 2% (16 millions d'euros). Toutefois, en faisant abstraction du gonflement de l'aide, la Finlande se maintient au-dessus de l'objectif établi à l'échelon européen ; l'aide totalise 643 millions d'euros, soit 0,38% du RNB.

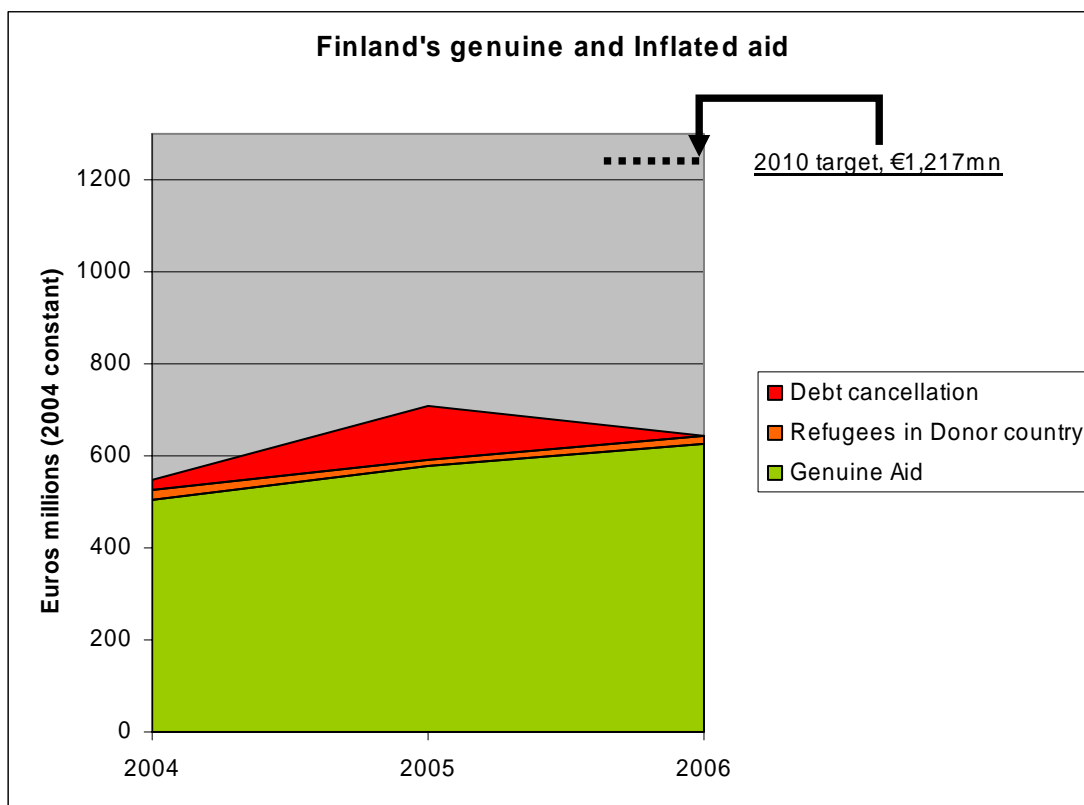
L'aide bilatérale de la Finlande consacrée aux services sociaux de base a représenté seulement 9,6% (ou 76 millions d'euros) en 2005. Les ONG incitent le gouvernement à accroître la part de l'aide consacrée aux services sociaux de base, ainsi que l'aide délivrée aux pays les moins avancés.

Entre 50% et 60% des dépenses consacrées à la gestion de crise sont considérées par la Finlande comme étant une APD. Ce budget englobe les dépenses pour les crises civiles, les dépenses pour les réfugiés, etc. La Finlande s'est engagée à préserver l'intégrité de l'APD et à ne pas comptabiliser les dépenses militaires comme une APD. Les ONG finlandaises encouragent les autorités à renforcer la cohérence politique en s'assurant que toute l'aide est destinée à la lutte contre la pauvreté.

Les ONG finlandaises sont satisfaites de ce que le gouvernement a pris les premières mesures pour améliorer l'efficacité de l'aide en destinant l'aide à un nombre plus limité de pays et de secteurs. Les ONG finlandaises encouragent le gouvernement à poursuivre ses efforts en vue de l'harmonisation et de la coordination de l'aide et à augmenter progressivement la part du soutien budgétaire octroyée aux pays partenaires choisis. Les nouvelles sources de financement, telles que les impôts perçus à l'échelon international, sont prometteuses et devraient compléter l'APD.

**Les ONG finlandaises invitent le gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- suivre l'exemple donné par les pays du Nord voisins, respecter ses engagements et relever l'APD à 0,7%;
- s'abstenir de gonfler artificiellement les résultats de l'APD;
- continuer à promouvoir l'allègement accru de la dette des pays pauvres et faire en sorte que les fonds destinés à l'annulation de la dette s'additionnent aux dépenses consacrées à l'aide;
- accroître le financement destiné aux pays les moins avancés notamment l'Ethiopie, le Mozambique, la Zambie et la Tanzanie, qui comptent parmi les principaux pays partenaires de la Finlande;
- s'abstenir de conditionner l'aide de la Finlande par des stratégies économiques néfastes, y compris par l'intermédiaire des organisations multilatérales.



**Organisations consultées:** Service Centre for Development Cooperation (KEPA), la plateforme finlandaise des ONGD auprès de l'UE (KEHYS) et FinnChurchAid (FCA).



## FRANCE

*"Voici quatre ans, la communauté internationale s'est engagée à mener d'ici 2015 une action décisive contre la pauvreté, la faim, l'ignorance, la maladie, la discrimination des femmes, la destruction de l'environnement. [...]Devant nos peuples, devant les plus vulnérables, face aux générations futures, la communauté internationale n'a pas le droit d'esquiver ses responsabilités. Nous avons un an pour redresser la barre". Jacques Chirac, Président de la République française, septembre 2004.*

La France a-t-elle atteint en 2006 la cible de 0,33% établie à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide? **NON**

La France atteindra-t-elle son objectif de 0,7% du RNB d'ici à 2010 sans gonfler son aide? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

Le dernier rapport statistique publié par l'OCDE fait valoir que la France a consacré 0,47% de son RNB à l'APD. Toutefois, la moitié de l'APD de la France a fait l'objet d'un gonflement artificiel. L'allègement de la dette a représenté un montant de 2,82 milliards d'euros en 2006, soit 34% de l'APD totale. Selon nos estimations, qui reposent sur les données gouvernementales disponibles, la France est le pays qui a dépensé le plus pour l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers (896 millions d'euros) et l'accueil des réfugiés (458 millions d'euros). En soustrayant le gonflement de l'aide, nous constatons que la France n'a atteint que 0,23% de son RNB.

Compte tenu du fait qu'actuellement, l'APD de la France est largement constituée par l'allègement de la dette et une ventilation contestable et que ce pays est confronté à des contraintes budgétaires, il est extrêmement peu probable que l'APD «réelle» de la France atteigne l'objectif de 0,7% d'ici à 2012. L'aide octroyée par la France l'est d'une manière extrêmement imprévisible et rien n'a été fait pour remédier à cette situation.

Dans certains cas, en échange d'un remboursement de dette, l'allègement de la dette libère des ressources complémentaires dans le budget du bénéficiaire pour le financement du développement. Toutefois, l'allègement de la dette n'est en grande partie rien de plus qu'un jeu comptable visant à équilibrer un bilan, puisque la dette concernée n'aurait jamais pu être remboursée. Pour cette raison, les modalités de présentation des données énoncées par le CAD qui autorisent le report de la valeur nominale au titre de l'allègement de la dette débouchent sur une nette surévaluation de l'annulation de la dette. Les ONG françaises considèrent que l'annulation de la dette des pays pauvres est indissociable du développement mais en assimilant l'annulation de la dette à l'APD, les donateurs ne reconnaissent pas leur part de responsabilités dans les excès de l'endettement.

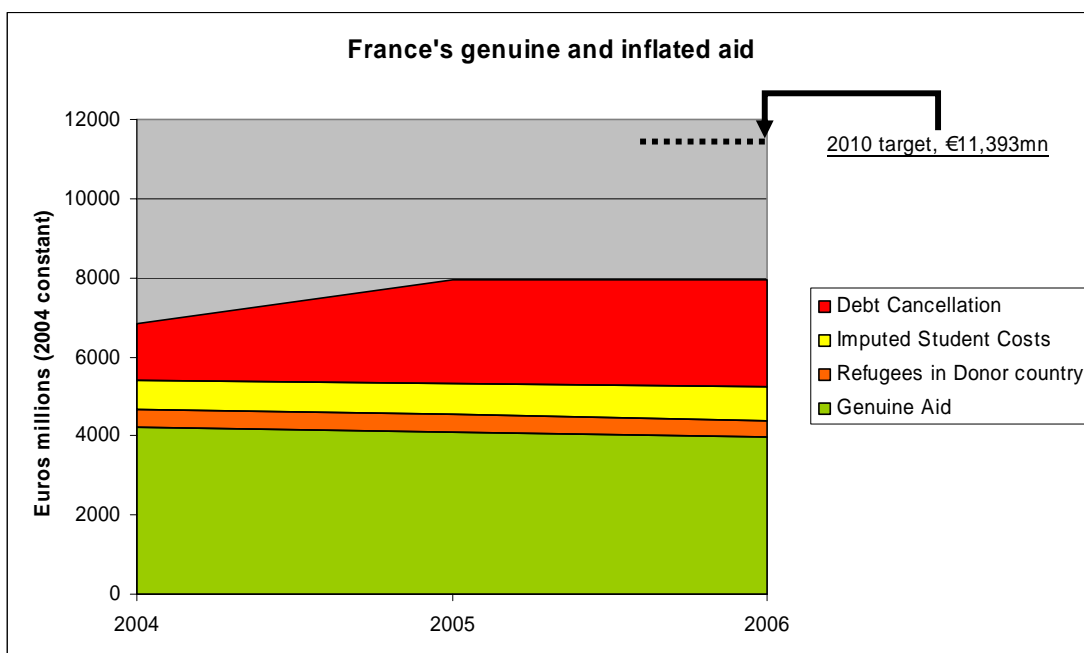
Les rapports relatifs à l'aide accordée par la France ne sont pas suffisamment transparents. Il est extrêmement malaisé même pour des parlementaires d'obtenir des informations sur l'annulation de la dette constituée par les crédits à l'exportation. On ignore également ce qu'englobent les dépenses consacrées aux réfugiés. Il semble que certaines dépenses ayant trait à la politique d'immigration sont rapportées au CAD comme étant une APD bien qu'elles ne visent pas le développement. Les dépenses liées aux étudiants qui sont constituées par les dépenses pour l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers dans les universités françaises manquent également de transparence: on ignore quelles dépenses sont communiquées par les autorités françaises et si leur communication est conforme aux lignes directrices du CAD.

**Les ONG françaises demandent par conséquent davantage de transparence et plaident pour un contrôle accru du Parlement sur la politique de développement. Elles proposent entre autres d'établir ce qui suit:**

- un organe parlementaire spécifique pour surveiller les négociations internationales;
- un débat régulier au Parlement au sujet des politiques publiques liées aux questions touchant au développement.

**Les ONG françaises demandent une prévisibilité et une visibilité accrues de l'aide fournie par la France:**

- la France devrait adopter une loi programme en vue de tenir ses promesses et améliorer la prévisibilité et la visibilité de l'aide;
- le Parlement devrait surveiller sur une base annuelle la mise en œuvre de la loi précitée.



Note: tous les chiffres, y compris les chiffres relatifs aux objectifs pour 2010, sont exprimés en prix de 2004 afin d'en faciliter la comparaison.

**Organisations consultées:** Coordination SUD, plateforme nationale des ONG de développement françaises.



## GRECE

*"Dans le cadre des mesures mises en place à l'échelon mondial pour lutter contre la pauvreté et la faim, la Grèce a considérablement augmenté l'aide au développement. Avec ses partenaires européens, le pays s'est fixé un objectif ambitieux qui est d'atteindre 0,56% de son revenu national brut d'ici à 2010, en accordant une attention et une importance particulières à l'Afrique".*  
Kostas Karamanlis, premier ministre grec, réunion plénière de haut-niveau des Nations unies, le 16 septembre 2005.

La Grèce a-t-elle atteint en 2006 sa cible de 0,33% établie à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide ? **NON**  
La Grèce pourra-t-elle atteindre d'ici à 2010 la cible de 0,51% du RNB établie à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

Les ONG grecques sont préoccupées par le fait que deux ans après avoir rejoint de groupe des pays européens ayant accepté d'accroître les niveaux de l'aide, le gouvernement grec n'ait pas encore élaboré de plan en la manière et se demandent comment il va pouvoir respecter ses engagements. En tant que plus petit donneur de l'UE des 15, la Grèce, qui réserve 0,16% de son RNB à l'APD, n'est pas près d'atteindre son objectif final, qui est de 0,51%.

Les statistiques les plus récentes de l'OCDE montrent que même en tenant compte du gonflement de l'aide, en 2006, la Grèce a consacré 0,16% seulement du RNB, soit 306 millions d'euros à l'APD. L'aide de la Grèce est très faible mais n'a été que légèrement gonflé. Selon les tendances enregistrées pour l'aide grecque, au cours des cinq dernières années, nous avons calculé que le gouvernement a dépensé 7 millions d'euros pour l'accueil des réfugiés en Grèce. Toutefois, même s'il est limité, ce montant ne devrait pas être considéré comme une APD.

Les ONG grecques sont également préoccupées par la qualité de l'aide délivrée par la Grèce. Notamment, les ONG grecques ont soulevé la question des choix qui animent l'aide fournie par la Grèce ainsi que la question de savoir si l'aide est réellement utilisée au mieux pour atteindre l'objectif établi à savoir, la lutte contre la pauvreté.

Quelque 23% seulement de l'aide bilatérale de la Grèce est destinée aux pays les plus pauvres et les moins avancés dans le monde (31% aux pays à faible revenu). Par contraste, 69% de l'aide est orientée sur les pays à revenu intermédiaire. La société civile grecque estime que cette aide doit être affectée aux pays les plus pauvres du monde.

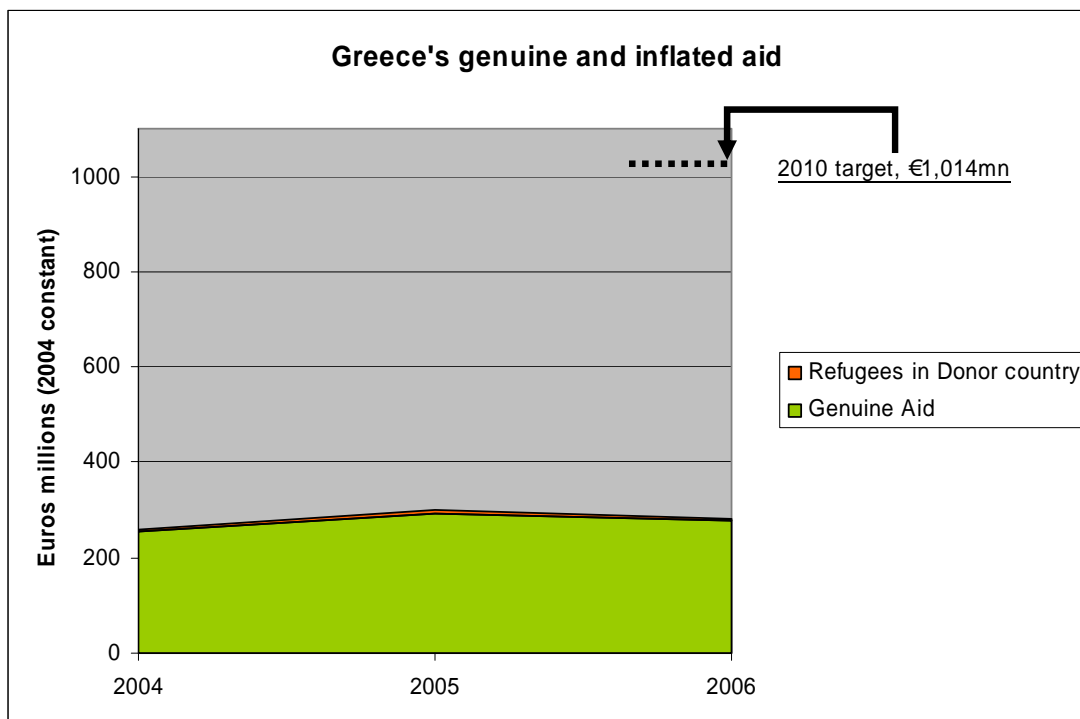
Tandis que la Grèce consacre une part relativement grande de son aide bilatérale aux services sociaux de base (15%), elle a beaucoup à faire pour atteindre les objectifs de l'UE établis à 20%. Selon les ONG, il y a lieu d'évaluer l'efficacité de l'aide allouée entrant dans cette catégorie.

Le niveau de l'aide liée fournie par la Grèce est le plus élevé des Etats membres de l'UE des 15, elle a constitué 26,4% de l'APD grecque en 2005. La proportion de l'aide de la Grèce ainsi perdue en raison du gonflement des coûts devrait être consacrée à la lutte contre la pauvreté.

### Les ONG grecques invitent le gouvernement grec à prendre les mesures suivantes:

- publier sans délai un calendrier indiquant comment la Grèce entend atteindre les objectifs de 0,51% et 0,7% de l'APD;

- réévaluer l'efficacité globale de l'aide fournie par la Grèce, notamment la question de savoir dans quelle mesure elle est alignée sur les priorités des pays en développement et la question de l'absence de coordination avec les autres donateurs et parties prenantes;
- réaligner l'aide fournie par la Grèce indépendamment des intérêts politiques/géopolitiques et économiques/commerciaux, en vue d'élaborer un programme d'aide plus efficace, mieux coordonné et orienté sur les destinataires de l'aide et qu'ils puissent se l'approprier afin de mieux atteindre les objectifs déclarés de la lutte contre la pauvreté;
- renforcer la transparence de l'aide de la Grèce et des politiques de développement.



Note: tous les chiffres, y compris les objectifs de 2010, sont exprimés en prix de 2004 pour en faciliter la comparaison.

**Organisations consultées:** Comité hellénique des organisations non gouvernementales de développement: Médecins du Monde GR, comité grec pour la solidarité démocratique internationale, European Perspective Development and Education Center, Institut hellénique pour la solidarité et la coopération avec les pays en développement, European Network for Humanitarian Development (HUMANET), centre de soin à la famille et à l'enfance, Institut Dimitra de formation et de développement, Soma Hellinikou Odigismou, XEN Hellas, SED.net, European Public Law Center, ActionAid Hellas, Hellenic Rescue Team, One Earth, Hellenic Action for Africa, ONG de Solidarité de l'église orthodoxe grecque, Handicap Care Hellas - membre allié.



## IRLANDE

*"L'aide au développement fournie par l'Irlande symbolise nos préoccupations profondes au sens large, ainsi que nos obligations envers les personnes qui partagent notre planète et notre humanité. Elle représente notre croyance partagée dans la démocratie, la solidarité et l'équité. Avant tout, elle montre que nous sommes parfaitement conscients que la prospérité engendrera la responsabilité de venir en aide aux personnes marginalisées et vulnérables."* Ministre des affaires étrangères, Dermot Ahern TD, le 2 novembre 2006.

L'Irlande a-t-elle atteint en 2006 l'objectif de 0,33% sans gonfler son aide ? **OUI**

L'Irlande atteindra-t-elle d'ici à 2010 l'objectif de 0,7% du RNB sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PROBABLE.**

Selon les données les plus récentes publiées par l'OCDE, l'Irlande a consacré 0,53% de son RNB à l'APD en 2006, soit une hausse de 0,41% en 2005. Les ONG irlandaises sont satisfaites de l'accroissement des dépenses du gouvernement exprimées en termes réels et en pourcentage du RNB, et a décidé d'atteindre son premier objectif intermédiaire à savoir, 0,5% d'ici à 2007. En l'absence d'une législation relative à l'APD, les élections générales de 2007 présagent d'une certaine incertitude en ce qui concerne ces perspectives.

Une partie très limitée de l'aide de l'Irlande est gonflée. En 2006, l'Irlande a déclaré une APD totale de 794 millions d'euros. Sur ce montant, 1 million d'euros correspondait à l'annulation de la dette et, sur la base des chiffres publiés par le CAD de l'OCDE, nous estimons, compte tenu des résultats des années précédentes, que 2,4 millions d'euros ont été dépensés pour l'enseignement dispensés aux étudiants étrangers en Irlande et 3 millions d'euros ont été dépensés pour l'accueil des réfugiés dans le pays. Cependant, en soustrayant l'aide gonflée, on constate que l'Irlande a augmenté d'un tiers les volumes d'aide réelle entre 2005 et 2006.

Les ONG se félicitent de ce que l'aide octroyée par l'Irlande est clairement axée sur la lutte contre la pauvreté, que l'APD est destinée en premier lieu aux pays les moins avancés et aux autres pays à faible revenu et qu'elle soit prévisible.

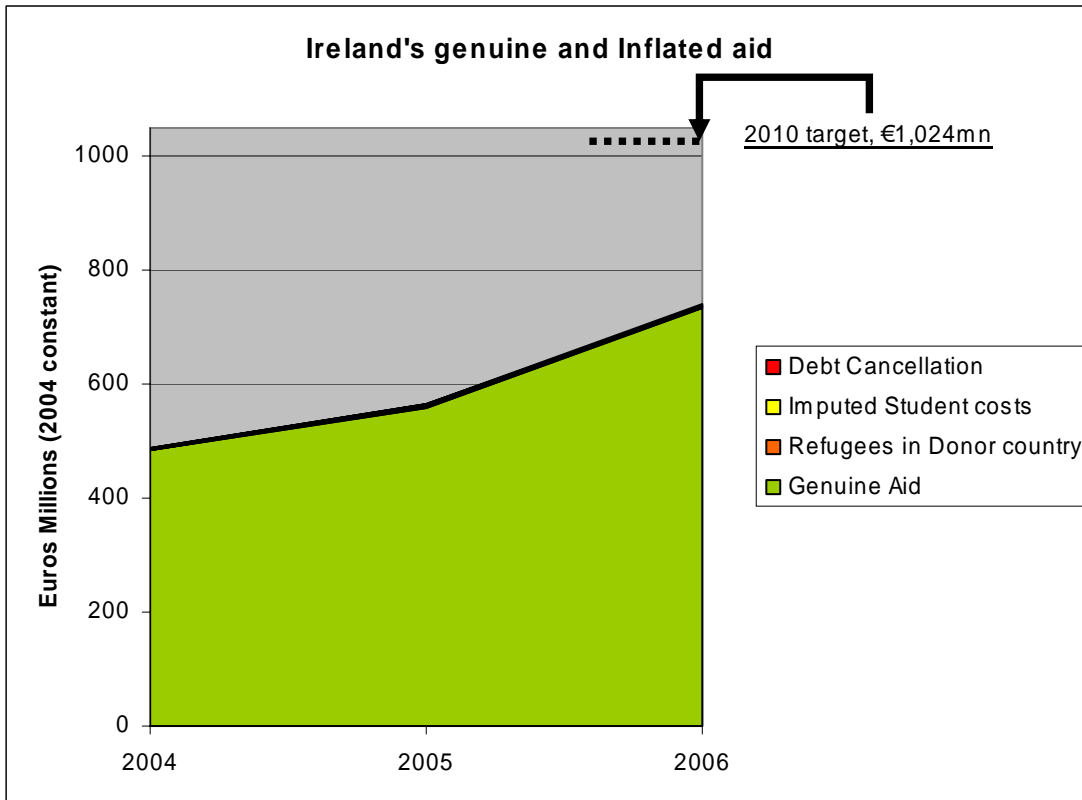
En 2006, a été publié le Livre blanc sur l'aide octroyée par l'Irlande. Les ONG ont exprimé leur satisfaction en raison du fait que l'Irlande s'est réengagée à atteindre l'objectif de 0,7% et à délier la totalité de l'aide, ainsi qu'à lutter contre la pauvreté et l'inégalité et à renforcer l'efficacité de l'aide. Pourtant, en raison des élections générales de 2007 et de l'absence de législation en matière d'APD des incertitudes demeurent quant à l'orientation de l'aide et de son budget.

Le Livre blanc souligne que l'aide au développement fournie par l'Irlande est résolument axée sur les services sociaux de base, même si les ONG souhaitent que les dépenses soient accrues en la matière par rapport aux 16% d'APD bilatérale déclarée en 2005 par l'OCDE en ce qui concerne l'Irlande.

Des craintes demeurent quant aux pénuries de personnel et à l'extension significative du programme, ainsi qu'à la capacité d'Irish Aid à fournir une aide de qualité élevée. Les ONG irlandaises exigent que l'ensemble des services gouvernementaux s'engage à fournir le personnel et les systèmes nécessaires et à accomplir des progrès réels en la matière après l'évaluation de la gestion qui a été planifiée.

### Les ONG irlandaises invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:

- pérenniser les gains réalisés récemment en établissant des objectifs annuels visant à atteindre 0,7% de l'APD/RNB d'ici à 2012 et élaborer des dispositions législatives établissant un seuil minimum à 0,7%, en excluant toute possibilité d'intégration du financement de l'annulation de la dette;
- fournir des ressources suffisantes, notamment au niveau du personnel, et garantir la cohérence au sein du gouvernement dans le domaine du développement, afin de soutenir et rehausser la qualité de l'aide au développement de l'Irlande;
- continuer à améliorer l'efficacité de l'aide en partenariat avec les gouvernements des pays du Nord et du Sud, en valorisant en permanence son propre programme et en accordant une attention prioritaire à l'efficacité de l'aide.



Note: tous les chiffres, y compris les objectifs de 2010, sont exprimés en prix de 2004 pour en faciliter la comparaison.

Organisations consultées: Dóchas, Oxfam Ireland, Trócaire, Concern, Christian Aid Ireland, Debt and Development Coalition Ireland.



## ITALIE

*"Il faut non seulement accroître rapidement le niveau des ressources de manière à atteindre l'objectif de 0,7% de l'APD/RNB en cinq ans mais également utiliser ces ressources pour soutenir une vision et un plan. (...) Nous avons pris cet engagement devant plusieurs millions de citoyens italiens qui ont compris que notre avenir est lié à celui des pays en développement". M. Romano Prodi, Premier ministre, le 2 avril 2006.*

L'Italie a-t-elle atteint en 2006 l'objectif de 0,33 établi par l'UE sans gonfler son aide ? **NON**

L'Italie atteindra-t-elle d'ici à 2010 l'objectif de 0,51% du RNB établi par l'UE sans gonfler son aide ?  
**Prévision des ONG: NON**

Selon les dernières statistiques publiées par l'OCDE, l'Italie n'a pas tenu ses promesses de consacrer 0,33% du RNB à l'APD en 2006. En effet, les ressources que l'Italie consacre à l'aide réelle ont baissé de 41% entre 2005 et 2006. Le pays se classe désormais derrière les Etats membres de l'UE des 15. L'Italie a déclaré 2,9 milliards d'euros au titre de l'APD mais près d'1,3 milliards d'euros, soit 44%, ont servi à financer l'annulation de la dette. En soustrayant le gonflement de l'aide, on constate que l'Italie n'a consacré que 0,11% du RNB à l'aide.

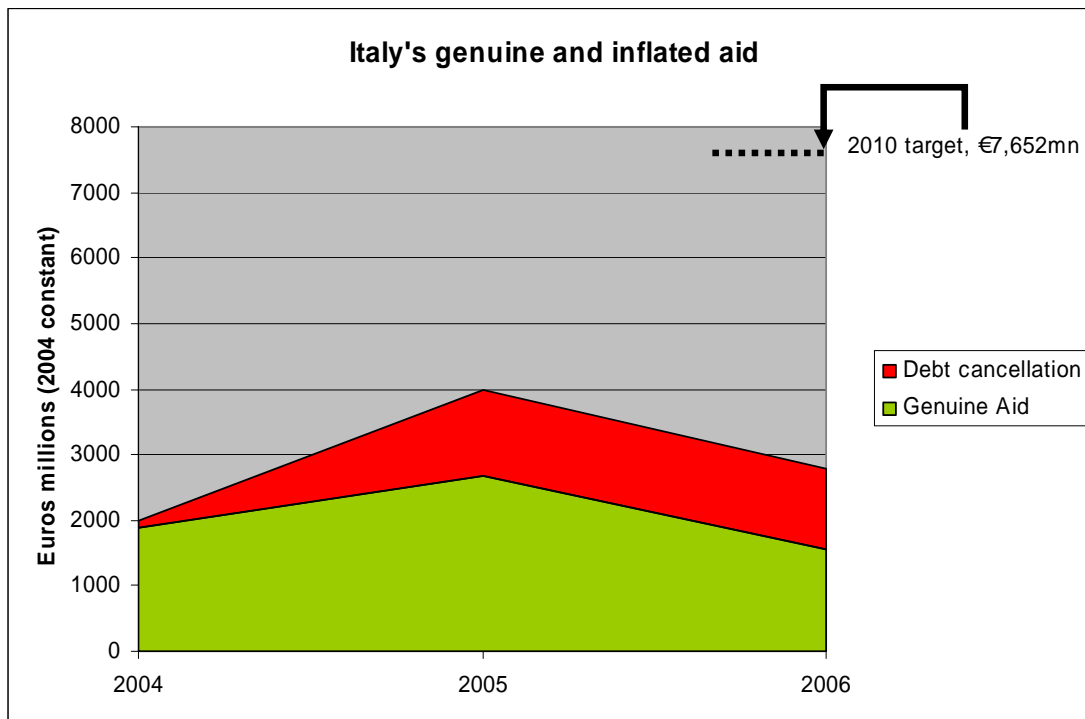
Récemment, dans sa réponse au questionnaire soumis par l'Union européenne sur Monterrey pour informer le Conseil Affaires Générales de l'Union européenne de mai 2007, l'Italie s'est engagée à respecter l'objectif intermédiaire de 0,33% d'ici à 2008 pour atteindre 0,51% d'ici à 2010. Toutefois, l'Italie n'a pas mis en place les préparatifs nécessaires pour permettre cette augmentation. Si ce pays décidait, toutefois, d'augmenter d'une manière substantielle les ressources pour combler cet écart et atteindre 7,5 milliards d'euros (0,51% d'ici à 2010), rien n'a été prévu au niveau structurel dans le domaine de l'aide au développement pour absorber ces ressources complémentaires.

Il est difficile d'effectuer des projections en matière de ressources futures parce que le budget de l'APD est réparti entre plusieurs ministères et que les dotations actuelles pourraient être modifiées en cours d'exercice. Conformément à la loi 49/87, un tiers environ de l'APD totale est gérée par le ministre des affaires étrangères. Les deux tiers restants sont gérés par le ministère de l'économie et des finances. Selon les estimations des organisations de la société civile, la loi financière actuelle affecte 1,3 milliards d'euros à l'aide au développement, bien que les ressources ayant pu faire l'objet d'une surveillance correspondent pour l'essentiel à celles qui ont été attribuées au ministère des affaires étrangères (600 millions d'euros).

Le budget affecté à l'allègement de la dette modifie également le pourcentage de l'aide liée. En 2005, déduction faite de l'allègement de la dette, l'Italie a obtenu la quatrième plus mauvaise performance de la liste des pays membres de l'OCDE appliquant le principe d'aide liée. Selon le rapport 2005 sur le développement humain, en ce qui concerne l'aide à l'Ethiopie, 14 centimes par dollar dépensé le sont en Italie. Selon l'atlas 2006 des donateurs publié par l'UE, l'Italie est le seul Etat membre de l'UE à lier étroitement l'assistance technique et le soutien fourni par les ONG. L'Italie a affecté davantage de ressources à l'assistance technique qu'à l'enseignement. On espère que la loi sur la réforme de l'APD permettra le déliement de l'APD, y compris de l'assistance technique et de l'aide alimentaire, et qu'elle fournira un accès préférentiel aux biens et services produits à l'échelon local.

**Les ONG italiennes invitent le gouvernement italien à prendre les mesures suivantes:**

- élaborer un calendrier transparent en vue d'augmenter les ressources financières et atteindre l'objectif de 0,51%;
- s'abstenir d'intégrer l'allègement de la dette dans les statistiques en matière d'APD;
- délier la totalité de l'aide bilatérale, y compris l'assistance technique.



**Organisations consultées:** ActionAid Italie, association des ONG italiennes.



## Luxembourg

*"La coopération internationale est devenue un pilier important de notre action extérieure. Il n'est guère surprenant, dès lors, que le gouvernement considère que l'aide au développement est une de ses priorités. En effet, qui met ses paroles et ses promesses en action sera entendu."*  
Ministre Jean-Louis Schiltz, le 15 mars 2006.

Le Luxembourg a-t-il atteint en 2006 l'objectif de 0,33% établi par l'UE sans gonfler son aide ? **OUI**

Le Luxembourg atteindra-t-il d'ici à 2010 son objectif de 0,7% du RNB sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: OUI**

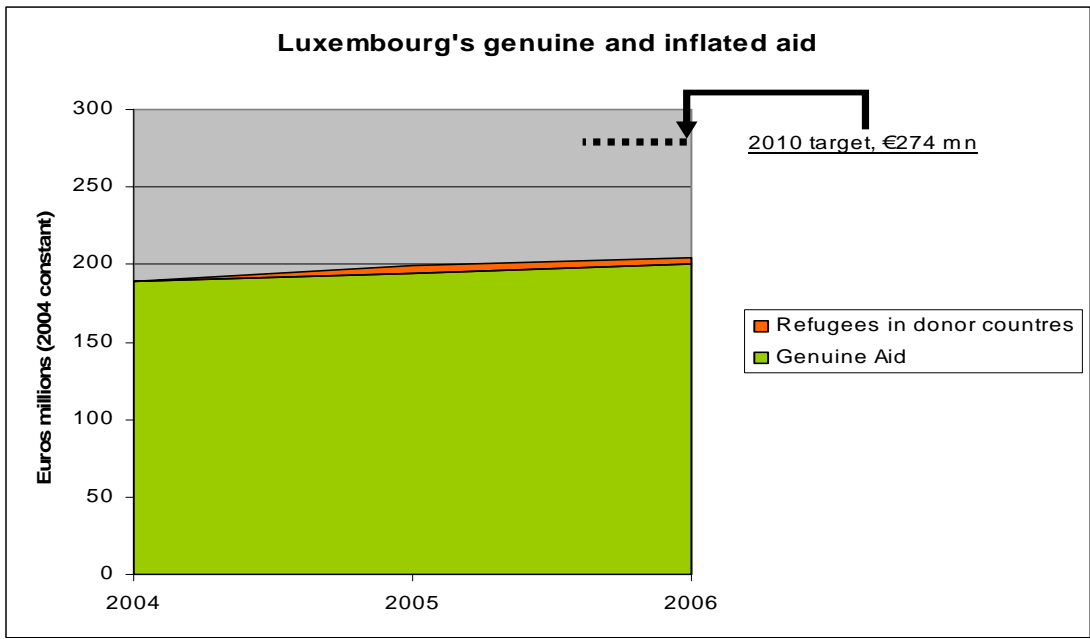
Selon nos estimations, le Luxembourg se place en deuxième position des pays obtenant les meilleurs résultats en termes de volume d'aide et de limitation de l'inflation de l'aide. Il compte parmi les cinq pays à avoir atteint l'objectif de 0,7% APD/RNB établi par les Nations-Unies. Selon les chiffres officiels publiés par l'OCDE, le Luxembourg a dépensé 232 millions d'euros en APD en 2006. Toutefois, pour la deuxième année consécutive le Luxembourg a inclus dans ses chiffres l'accueil des réfugiés. D'après nos estimations, 5 millions d'euros ont été consacrés à l'accueil des réfugiés en 2006. Néanmoins, déduction faite du gonflement de l'aide, le Luxembourg a accordé 0,87% du RNB de l'aide réelle.

Dans l'ensemble, les ONG luxembourgeoises se félicitent des performances du gouvernement et l'invitent à poursuivre dans cette voie en atteignant les objectifs établis à l'échelon national d'1% de l'APD/RNB d'ici à 2009 en aide réelle.

Une des principaux défis auxquels le Luxembourg sera confronté en matière d'aide sera de garantir la cohérence entre toutes les politiques gouvernementales de manière à contribuer au développement international durable.

### **Les ONG luxembourgeoises invitent le gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- atteindre d'ici 2009 l'objectif de 1% établi en matière d'aide;
- publier un calendrier des étapes intermédiaires devant être franchies pour atteindre cette cible;
- organiser un forum de parties prenantes en vue de débattre des objectifs visés par les stratégies de développement du Luxembourg;
- améliorer la cohérence des politiques gouvernementales relatives aux pays en développement et communiquer les résultats de ce travail.



**Organisations consultées:** Cercle de Coopération



## PAYS-BAS

*"Les milieux de l'aide au développement vont tout mettre en œuvre pour réaliser les objectifs du développement du Millénaire, harmoniser l'aide bilatérale et maintenir les initiatives néerlandaises en vue d'un allègement substantiel de la dette. Au-dessus de 0,8% du RNB, des fonds complémentaires seront réservés à la coopération au développement et l'énergie durable durant l'actuelle législature". Accord de coalition (Premier ministre néerlandais, Jan Peter Balkenende, le 7 février 2007.*

Les Pays-Bas ont-ils atteint en 2006 l'objectif de 0,33% sans gonfler son aide ? **NON**

Les Pays-Bas atteindront-ils d'ici à 2010 l'objectif de 0,8% du RNB sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: OUI**

Pendant plusieurs années, le gouvernement néerlandais a consacré au minimum 0,7% du RNB à la coopération internationale. L'objectif en matière d'APD s'établit à 0,8%. Le nouveau gouvernement de centre gauche, qui est arrivé au pouvoir en 2007, a renouvelé son engagement et promis de consacrer un montant supplémentaire de 50 millions d'euros par an à l'énergie durable d'ici à 2011.

En 2006, les Pays-Bas ont déclaré avoir consacré 4,3 milliards d'euros à l'APD soit 0,81% du RNB. Le montant de l'aide liée est très faible (2,9% en 2005). Toutefois, le niveau de l'aide est gonflé d'au moins 342 millions d'euros. En réalité, 0,75% seulement du RNB correspond à l'aide réelle. Quelque 108 millions d'euros ont été consacrés au logement des réfugiés aux Pays-Bas et 234 millions supplémentaires, correspondant à 5% du budget, ont été consacrés à l'annulation de la dette constituée par le crédit à l'exportation. Les organisations de la société civile néerlandaise mettent tout en œuvre pour exercer une pression sur le gouvernement afin qu'il renonce à assimiler l'annulation de la dette constituée de crédits à l'exportation à une APD. A défaut, en 2007, près de 12% du budget consacré à l'aide sera affecté à l'annulation de la dette constituée de crédits à l'exportation bilatéral.

Une des mesures positives prises par le nouveau gouvernement a été de ne pas exercer de pression pour obtenir l'élargissement supplémentaire des critères du CAD de l'OCDE aux dépenses liées à la sécurité.

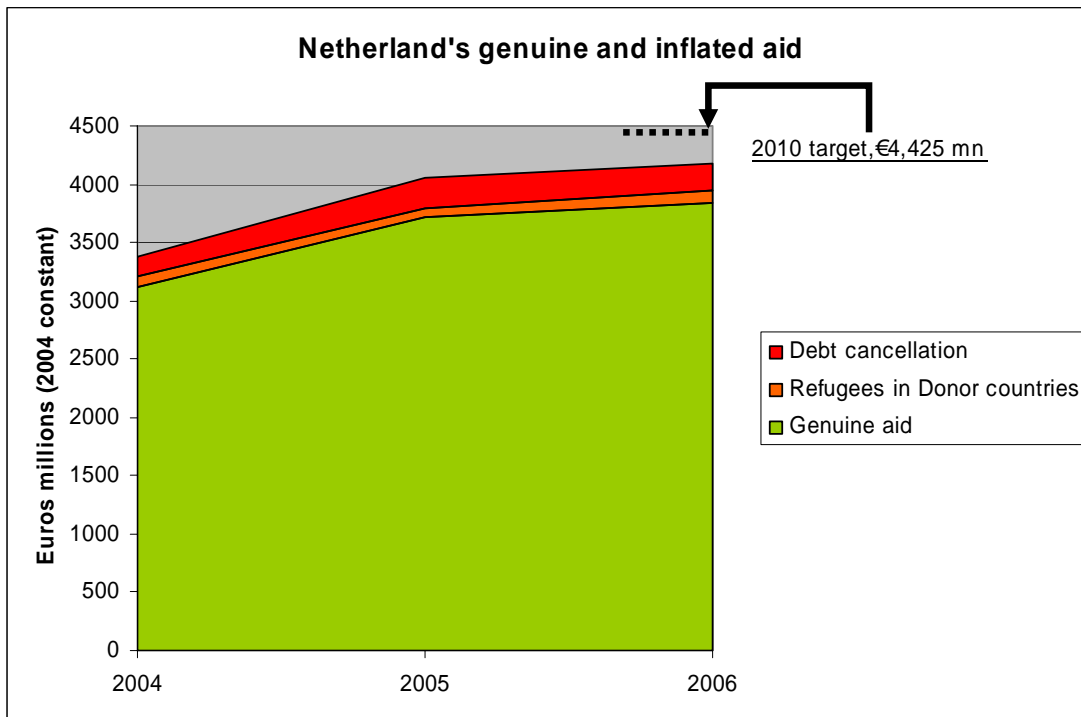
La coordination entre les donateurs, tant au sein de l'UE qu'à l'échelon mondial, est une question que les autorités néerlandaises jugent très importante. Elle vise à mettre en place le principe «un donneur par secteur par pays destinataire».

L'Iraq, l'Indonésie, l'Afghanistan et le Nigeria comptent parmi les dix principaux destinataires de l'aide en 2005. Cette tendance montre clairement l'importance accordée aux intérêts en matière de sécurité et, en ce qui concerne l'Indonésie, aux liens historiques dans le domaine de l'octroi de l'aide. Elles montrent aussi qu'une grande partie de l'APD a été consacrée à l'annulation de la dette.

Toutefois, la lutte contre la pauvreté continue à occuper une place très importante dans les décisions relatives à l'octroi de l'aide comme en atteste le fait que plus de deux tiers de l'aide a été octroyée aux pays à revenu faible en 2005 et 13,5% de l'APD bilatérale a été consacrée aux services de base. Les dépenses consacrées à l'enseignement fondamental augmenteront, l'objectif visé étant de consacrer 15% de l'APD (y compris le soutien budgétaire et l'aide multilatérale) à l'enseignement fondamental.

Les Néerlandais accordent une place de tout premier plan aux questions liées à l'enseignement, à la lutte contre le VIH/Sida, la malaria et la tuberculose et au droit à la contraception. Tout en reconnaissant le rôle progressiste joué par les Néerlandais dans ces domaines, les ONG néerlandaises soulignent qu'il faut se focaliser davantage sur le renforcement des systèmes sanitaires nationaux, y compris la nécessité de

financer et former de très nombreux travailleurs dans le secteur de la santé. Par ailleurs, en 2006, 3 millions d'euros ont été octroyés aux questions relatives à la discrimination hommes – femmes, soit moins de 0,1% du budget de l'APD. Les ONG néerlandaises insistent pour que le budget de l'aide pour les questions relatives à l'égalité hommes – femmes soit augmenté.



Note: tous les chiffres, y compris les objectifs de 2010, sont exprimés en pris de 2004 pour en faciliter la comparaison.

**Organisations consultées:** Cordaid, ICCO, Oxfam Novib, Partos.



## PORTUGAL

*"L'Union européenne a entrepris d'allouer 0,7% de son RNB à l'APD d'ici à 2015 et d'établir un objectif intermédiaire conjoint de 0,56% d'ici à 2010. Ce dernier inclut des objectifs individuels de 0,51% pour les Etats membres les plus anciens, y compris le Portugal,... En 2002, le Portugal a également décidé de respecter le seuil de 0,33% du RNB en matière d'APD d'ici à 2006".* Vision stratégique de l'aide au développement du Portugal, 2006.

Le Portugal a-t-il atteint en 2006 l'objectif de 0,33% sans gonfler son aide ? **NON**

Le Portugal atteindra-t-il en 2010 l'objectif de 0,51% du RNB sans gonfler son aide : prévision des ONG: **PEU PROBABLE**

Le gouvernement portugais s'est engagé à consacrer 0,33% de son RNB à l'aide d'ici à 2006, 0,51% d'ici à 2010 et 0,7% d'ici à 2015. En 2006, le Portugal a fourni seulement 0,21% du RNB, (312 millions d'euros) et obtenu le résultat le plus faible de tous les Etats membres de l'UE des 15 après l'Italie. Le pays ne dispose pas de plans permettant d'atteindre l'objectif de 0,51% d'ici à 2010.

Les objectifs de l'aide bilatérale concernent 10 pays, essentiellement des pays lusophones et des Etats fragilisés. Cette situation pourrait être favorable quant à l'alignement du Portugal sur les priorités des pays partenaires relatives au développement. Cependant, elle montre également que le pays aligne d'une manière croissante l'aide au développement sur la politique relative au commerce extérieur et aux intérêts nationaux en la matière.

L'infrastructure et les services sociaux de base ne constituent pas un choix stratégique de la coopération portugaise. Les services sociaux de base ont représenté seulement 3,6% des dépenses bilatérales en 2005, loin derrière l'objectif de Copenhague qui s'établit à 20%. Une autre tendance contribuant à détourner l'aide de la pauvreté est la part de l'APD totale réservée à l'assistance technique (AT). L'AT a constitué plus de 50% de l'APD bilatérale en 2005, qui est essentiellement liée aux étudiants (28% des décaissements pour l'assistance technique).

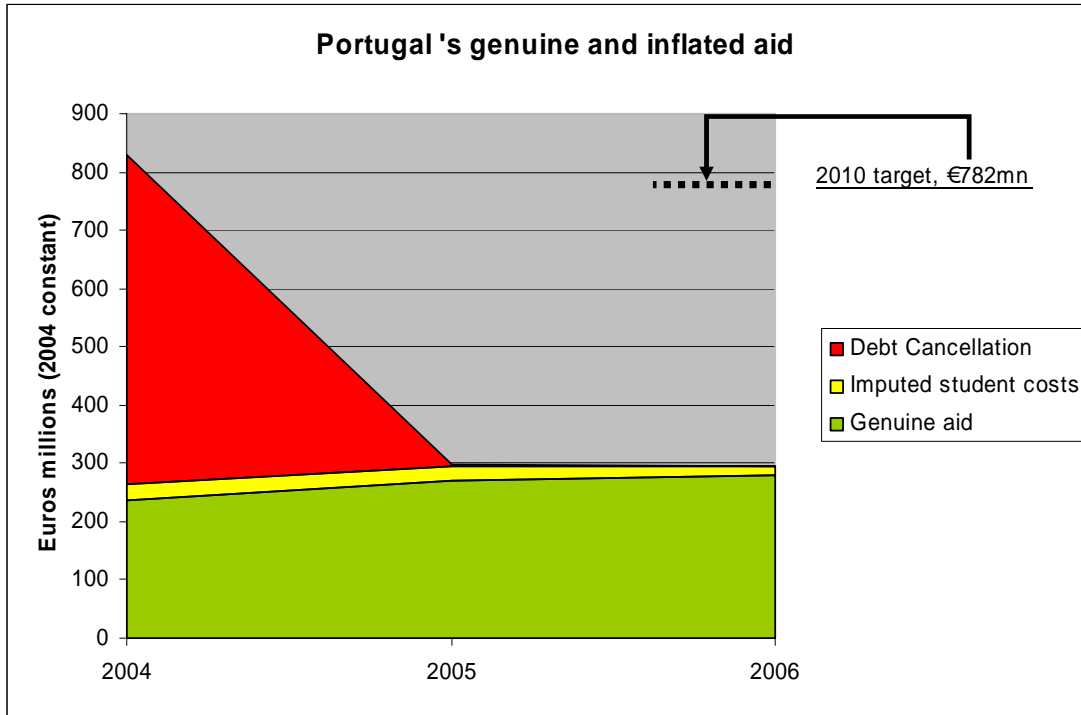
L'organisme de développement portugais (IPAD) a élaboré un système de planification centralisant et traitant les informations financières fournies par tous les organismes publics et privés pour faire en sorte que l'APD soit davantage prévisible et la rendre plus transparente. Toutefois, le système ne facilite pas les engagements à long terme et se focalise uniquement sur les inputs.

Aucune réponse n'a encore été apportée à la question de l'impact de l'APD portugaise sur la lutte contre la pauvreté et sur la création de mécanismes liant l'aide à la réalisation des ODM, conformément à la nouvelle stratégie d'aide au développement.

### **Les ONG portugaises invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- montrer quelle est l'impact du Portugal sur la lutte contre la pauvreté;
- établir sous la présente législature une feuille de route visant à atteindre les objectifs du Portugal en matière d'aide;
- garantir la cohérence entre les stratégies et la pratique, notamment en ce qui concerne l'importance accordée à la lutte contre la pauvreté et aux services sociaux de base;
- faire en sorte que l'aide au développement soit plus prévisible sur une base pluriannuelle ;
- établir une entité unique pour la coopération au développement et renforcer la transparence au niveau de la communication des résultats;

- renforcer la coopération décentralisée pour garantir que 0,7% des budgets municipaux sont canalisés vers la coopération au développement;
- améliorer les relations avec les ONG qui sont les véritables partenaires du développement et renforcer leur rôle dans la définition de politiques et la programmation;
- augmenter l'APD acheminée par l'intermédiaire des ONG pour atteindre la moyenne européenne de 9%.



**Organisations consultées:** Associação Adventista para o Desenvolvimento, Recursos e Assistência (ADRA), Associação para a Cooperação, Intercâmbio e Cultura (CIC), Institutos de Estudos para o Desenvolvimento (IED), Instituto Marquês de Vila Flor (IMFV), Cooperação e Desenvolvimento (OIKOS), Sol sem Fronteiras (SOLSEF), Plataforma Portuguesa das ONGD.



## ROYAUME-UNI

"En 2006 et 2007, nous devons commencer à tenir nos promesses et nous résoudre à respecter nos engagements de Gleneagles en matière d'aide et atteindre les objectifs de développement du Millénaire."  
Gordon Brown, avril 2006

Le Royaume-Uni a-t-il atteint en 2006 l'objectif de 0,33% établi par l'UE sans gonfler son aide ? **OUI**

Le Royaume-Uni atteindra-t-il en 2013 l'objectif de 0,7% du RNB sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

Selon les résultats du CAD, l'APD du Royaume-Uni a atteint un seuil de 0,52% du RNB en 2006 mais le montant était constitué à 28% par l'allègement de la dette, notamment de l'Iraq et du Nigeria. Exception faite de l'allègement de la dette, l'aide octroyée par le Royaume-Uni a augmenté de plus de 21% en 2006, pour atteindre 0,38% du RNB. Il convient de se féliciter de cette hausse qui dépasse l'objectif minimum établi par l'UE mais ne se situe qu'à mi-chemin des engagements pris par le gouvernement en vue d'atteindre l'objectif de 0,7% du RNB en matière d'aide d'ici à 2013. Le Royaume-Uni a pris les devants en choisissant de ne pas inclure dans l'APD les dépenses pour l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers et pour les réfugiés mais le pays se sert encore de l'allègement de la dette en vue d'atteindre l'objectif de 0,7% et il s'en servira pour respecter ses engagements pour 2013. Les populations pauvres ont besoin d'aide *tout comme* elles ont besoin de l'allègement de la dette. Pour cette raison, le gouvernement doit renoncer immédiatement à cette pratique et garantir l'octroi de ressources dans le domaine de l'aide en définissant un calendrier contraignant pour atteindre l'objectif de 0,7% sans tenir compte de l'allègement de la dette.

Le Royaume-Uni a renforcé l'efficacité de l'aide et les ONG du Royaume-Uni se félicitent de cette évolution. Il convient de louer le gouvernement qui a affecté 90% de l'aide bilatérale aux pays les plus pauvres; de délier la totalité de l'aide accordée par le Royaume-Uni; d'élargir l'utilisation du soutien budgétaire à long terme ; et de renoncer à la conditionnalité économique. Les mesures à prendre ne se limitent pourtant pas à ce qui précède.

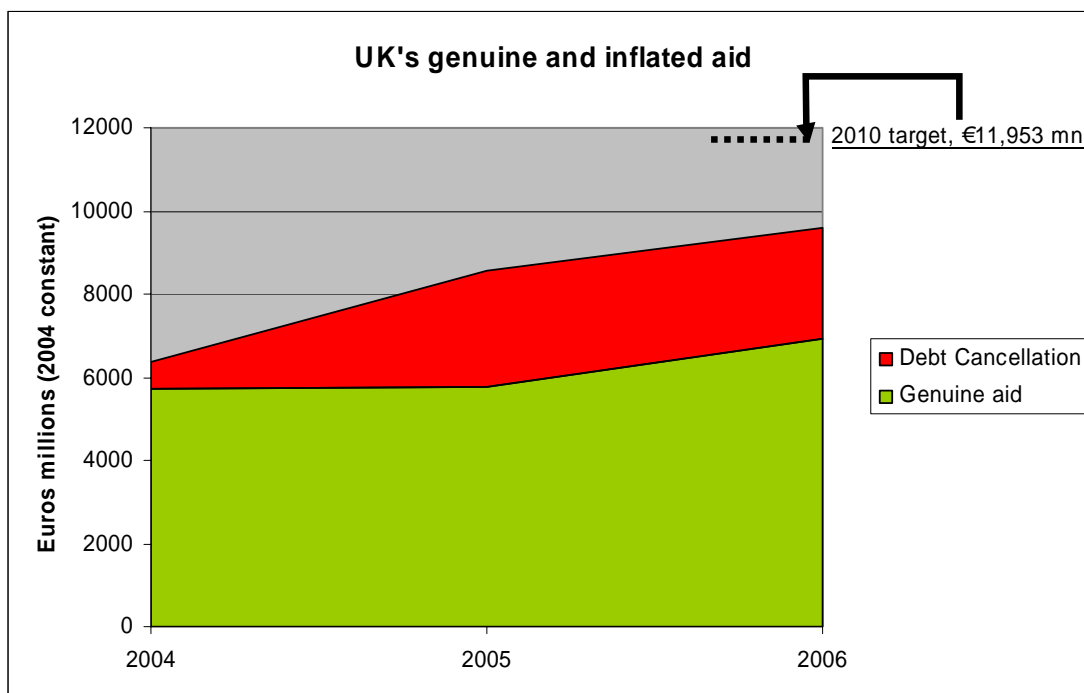
Le département du développement international du Royaume-Uni (DFID) doit démontrer que ses politiques liées à des conditionnalités démocratiques sont mise en œuvre d'une manière efficace en vérifiant qu'il y a des changements réels dans les pratiques au niveau du pays bénéficiaire. Par ailleurs, il est essentiel que DFID fasse en sorte que l'aide du Royaume-Uni ne soit pas conditionnée par des questions stratégiques, y compris en ce qui concerne le travail avec la Banque mondiale et les autres donateurs.

Le Royaume-Uni devrait continuer à augmenter la part de l'aide fournie via le soutien budgétaire à long terme et améliorer la prévisibilité de l'aide. Le département du développement international doit être davantage transparente en ce qui concerne les critères en fonction desquels le soutien budgétaire (et les autres aides) sera décaissé ou supprimé.

L'assistance technique représente 20% de l'aide bilatérale du Royaume-Uni et elle constitue un domaine crucial de la réforme. L'assistance technique devrait seulement être fournie conformément aux plans de développement nationaux et aux stratégies de renforcement des capacités et le Royaume-Uni devrait fortement accroître la part allouée par l'intermédiaire des systèmes internes du pays destinataire.

**Les ONG de développement du Royaume-Uni invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- établir une cible plus ambitieuse pour atteindre 0,7% d'ici à 2010;
- publier un calendrier annuel contraignant définissant comment le Royaume-Uni atteindra l'objectif de 0,7%;
- s'abstenir d'intégrer l'allègement de la dette dans l'objectif de 0,7%. Le financement de l'annulation de la dette devrait être complémentaire aux engagements en matière d'aide;
- continuer à améliorer l'efficacité de l'aide, y compris continuer à réformer les pratiques relatives à la conditionnalité; montrer que l'assistance technique est détenue et dirigée par le pays partenaire; améliorer la prévisibilité et élargir l'utilisation du soutien budgétaire à long terme;
- responsabiliser les populations des pays partenaires par rapport à l'aide et assurer la transparence totale de tous les engagements pris par le Royaume-Uni en matière de décaissement de l'aide, ainsi que des conditions d'attribution et des appels d'offre/contrats relatifs à celle-ci.



Note: tous les chiffres, y compris les objectifs de 2010, sont exprimés en pris de 2004 pour en faciliter la comparaison.

**Organisations consultées:** UK Aid Network (UKAN). Les membres d'UKAN ci-dessous ont contribué à cette analyse et l'ont appuyée: ActionAid UK, BOND, CAFOD, Christian Aid, Concern Worldwide UK, HelpAge International, Oxfam GB, Save the Children UK, World Vision UK.



## SUEDE

"La Suède devrait être une nation chef de file dans le domaine de l'aide au développement."  
Gunilla Carlsson, Ministre de l'aide au développement, octobre 2006.

La Suède a-t-elle atteint en 2006 l'objectif de 0,33% établi à l'échelon européen sans gonfler son aide ? **OUI**  
La Suède atteindra-t-elle en 2010 l'objectif d'1% du RNB sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

La Suède est l'un des cinq pays à avoir atteint l'objectif de 0,7%. Pourtant, contrairement à l'esprit de la déclaration de Monterrey, le gouvernement suédois continue à utiliser les ressources de l'APD pour financer l'annulation de la dette. En 2007, le budget de l'annulation de la dette a été plusieurs fois supérieur à celui des exercices précédents. Une grande part des crédits provient des garanties de crédit à l'exportation et n'ont jamais eu de visée développementale.

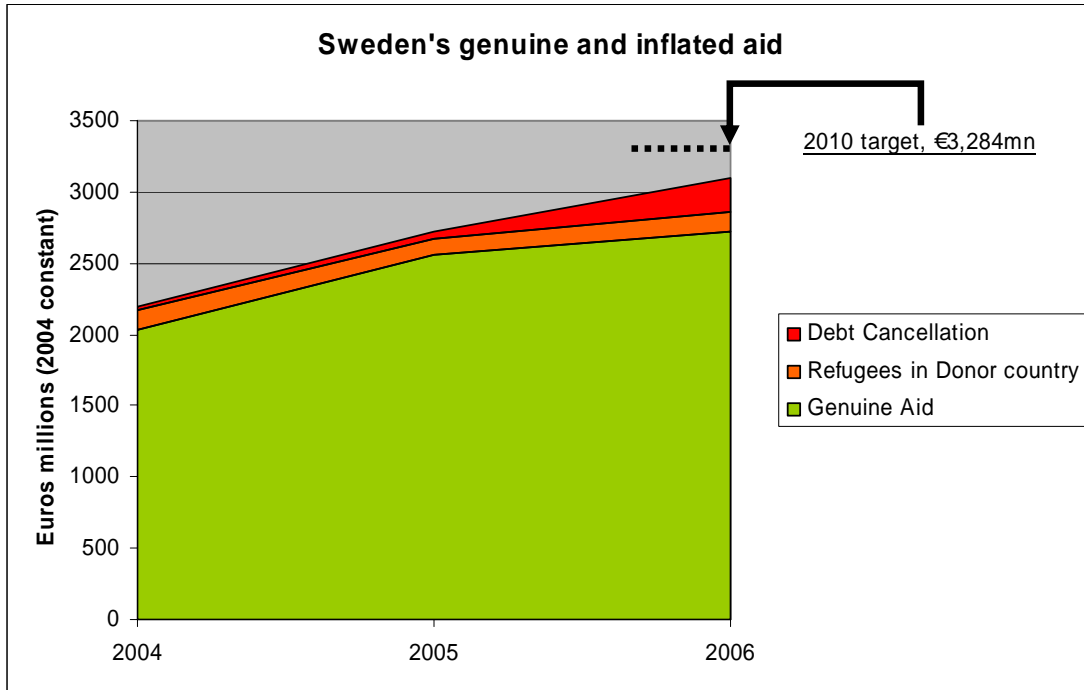
Selon les statistiques les plus récentes publiées par l'OCDE, la Suède a atteint le seuil de 1,03% de l'APD/RNB en 2006. Toutefois, sur ce montant, 389 millions d'euros ne sont pas assimilables à une aide réelle. Quelque 241 millions d'euros ont été consacrés à l'annulation de la dette et 148 millions d'euros à l'accueil des réfugiés en Suède. A l'exclusion de ces deux éléments, la Suède consacre en réalité 0,9% de l'APD/RNB, ce qui signifie qu'elle a encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre son propre objectif d'ici à 2010.

Les ONG suédoises sont préoccupées par la tendance qui s'observe à l'échelon international et se manifeste par une influence de la géopolitique et de la sécurité sur les décisions en matière d'affectation d'aide. Cette année, le gouvernement suédois tentera de déterminer si l'APD peut être utilisée pour «renforcer la capacité des pays» à prévenir le terrorisme.<sup>xxxix</sup> L'aide au développement destinée à la lutte contre la pauvreté risque d'être compromise en cas de remaniement des critères d'application.

Nous estimons que l'APD de la Suède devrait être basée sur les stratégies d'appropriation du développement par les pays bénéficiaires et ce, conformément aux engagements pris par la Suède. L'APD devrait prévenir la corruption et promouvoir la démocratie et les droits humains mais elle ne devrait pas s'accompagner de conditions incompatibles avec les stratégies nationales en matière de développement. Il est préoccupant de noter que le gouvernement a récemment déclaré que l'annulation de la dette ne doit jamais se faire d'une manière inconditionnelle mais qu'elle doit être assortie de conditions en matière de réforme économique et politique.<sup>xxxix</sup> Nous craignons que ces conditions économiques affaiblissent les stratégies nationales de développement.

### Les ONG suédoises invitent le gouvernement suédois à prendre les mesures suivantes:

- s'assurer que les ressources affectées à l'allègement de la dette et à l'accueil des réfugiés ne soient pas prélevées sur le budget de l'APD destiné aux pays en développement;
- tenir compte uniquement de la valeur réelle de la dette et s'opposer à l'élargissement de la définition de l'APD;
- préserver la coopération au développement en tant que telle car elle ne devrait pas viser d'autres buts;
- assurer que les pays en développement s'approprient leurs propres politiques de développement. L'octroi de l'APD suédoise ne devrait pas être assorti de conditions économiques susceptibles d'affaiblir les processus démocratiques;
- défendre au sein du conseil du FMI l'exclusion de toutes les conditions incompatibles avec les stratégies nationales de développement.



**Organisations consultées :** Action Aid Suède, Church of Sweden Aid, Diakonia, Forum Syd.



## CHYPRE

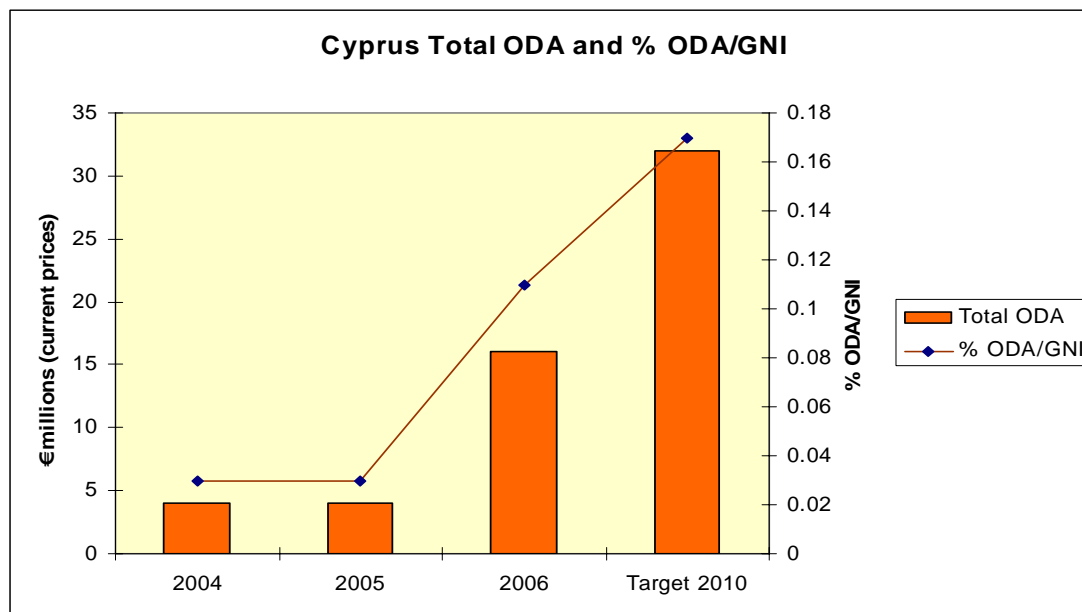
Chypre atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,17% du RNB établi par l'UE sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

Selon les derniers résultats publiés par la Commission européenne, Chypre a multiplié par quatre son APD passant de 4 millions d'euros en 2005 à 16 millions d'euros en 2006. Alors que Chypre n'a consacré que 0,03% de son RNB à l'APD en 2005, celle-ci est passée à 0,11% en 2006. Si Chypre poursuit ses efforts, elle devrait atteindre l'objectif de 0,17% d'ici à 2010.

Les données disponibles ne suffisent pas à déterminer dans quelle mesure l'APD a été gonflée artificiellement. Si Chypre a suivi le mauvais exemple donné par les Etats membres de l'UE des 15 elle a probablement gonflé artificiellement son APD en comptabilisant une partie de l'annulation de la dette de l'Iraq. Chypre compte parmi les nombreux débiteurs de l'Iraq. Conformément à l'accord conclu par le Club de Paris en vue de supprimer 80% de la dette de l'Iraq à la fin de 2004, Chypre a également accepté d'annuler ses exigences à l'égard de ce pays. En réalité, Chypre a eu le mérite de déclarer qu'elle supprimerait la dette restante selon des dispositions allant au-delà de celles de l'accord conclu par le Club de Paris. Au total, Chypre a accepté d'annuler 80 millions d'euros de la dette de l'Iraq dont 24 millions étaient échus en 2006. Chypre peut avoir inclus une partie de l'annulation de la dette dans le budget de l'APD.

Les ONG chypriotes sont également extrêmement préoccupées par la qualité de l'aide fournie par le pays. Dans son rapport stratégique à moyen terme sur l'APD, le gouvernement a mis en évidence les avantages comparés qui sont reflétés dans ses priorités sectorielles en matière de l'aide au développement pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire. Toutefois, rien ne permet d'affirmer que des progrès ont été accomplis en la matière. Un des principaux problèmes est l'efficacité de l'aide. Chypre n'a accédé que récemment au statut de pays donneur et n'a pas encore élaboré les mécanismes nécessaires à l'évaluation de l'efficacité de l'aide alors que l'aide au développement est de surcroît dépensée sur une base multilatérale essentiellement à travers des organisations ayant leur siège dans d'autres pays (par exemple en Irlande).

Par ailleurs, les cinq pays choisis par Chypre (Egypte, Mali, Lesotho, Yémen et Autorité palestinienne) ne reflètent en rien l'importance accordée à la pauvreté ni dans le choix des pays ni dans le décaissement de l'aide.





## REPUBLIQUE TCHEQUE

*"Le gouvernement soutiendra la création d'un système unifié et efficace d'aide au développement, d'aide humanitaire et de coopération". Premier ministre, Mirek Topolánek, déclaration au sujet du programme gouvernemental, le 17 janvier 2007.*

La République tchèque atteindra-t-elle l'objectif de 0,17% du RNB établi par l'UE en 2010 sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

En 2006, la République tchèque a consacré 124 millions d'euros à l'APD, soit 0,12% du RNB, par rapport à une valeur nominale de 109 millions d'euros ou 0,11% du RNB en 2005.

Il n'existe pas de statistiques détaillées pour 2006 montrant quelle partie de l'APD déclarée consiste en réalité en annulation de la dette. La République tchèque est créditrice de l'Iraq à concurrence de 160 millions d'euros environ.<sup>xxxiii</sup> Le gouvernement a accepté d'annuler cette dette conformément à des dispositions analogues à celles de l'accord du Club de Paris conclu à la fin de 2004. En 2006, la République tchèque a annulé 46 millions d'euros environ de la dette de l'Iraq. Ce montant ou une partie de celui-ci pourrait être intégré dans les déclarations relatives à l'APD en 2006. La République tchèque a également gonflé l'aide en incluant les dépenses pour l'accueil des réfugiés dans le pays et l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers. Selon nos estimations, l'APD tchèque a été gonflée de 8 millions d'euros et de 3 millions d'euros respectivement pour ces deux rubriques.

Néanmoins, les ONG tchèques considèrent que le gonflement des résultats n'est pas le principal problème qui se pose. Le système de l'APD tchèque présente trois principaux points faibles : il n'accorde pas la priorité à la lutte contre la pauvreté, il n'est pas prévisible en terme de décaissement et il est peu efficace. Ces tendances reflètent la structure institutionnelle tchèque responsable de la gestion de l'aide au développement.

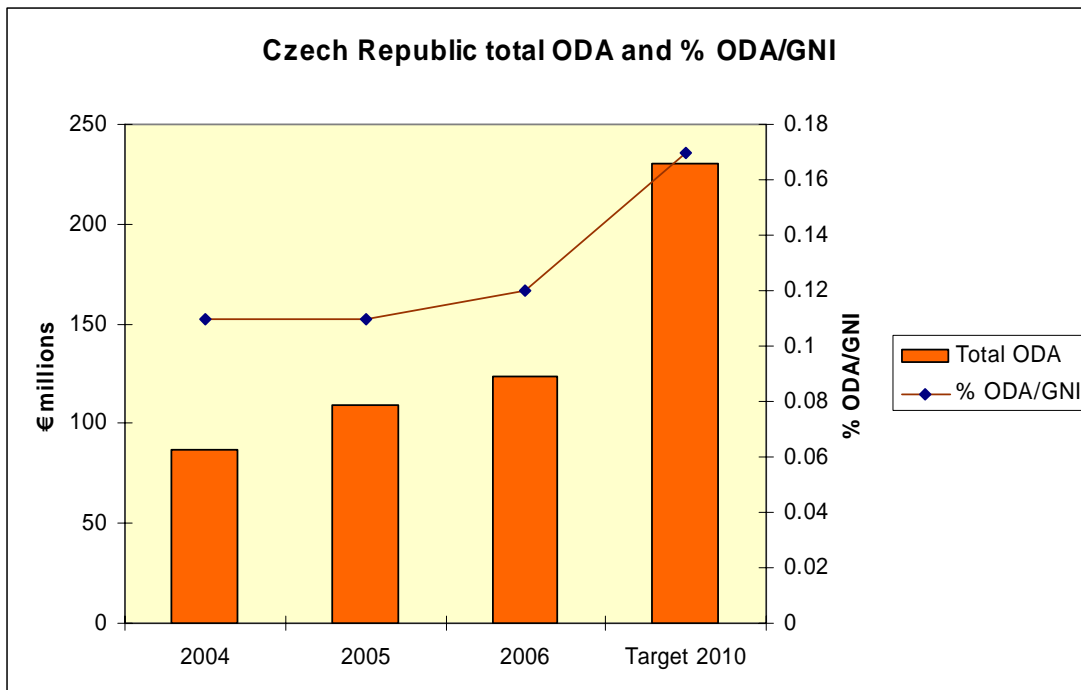
La responsabilité en matière de gestion et de décaissement de l'aide est partagée entre différents secteurs, notamment les neuf ministères gouvernementaux, et elle est par conséquent fragmentée. Le ministre des affaires étrangères assure la coordination de la fourniture de l'APD mais n'est pas doté des compétences législatives et budgétaires nécessaires à l'exécution de sa tâche.

Toutes les décisions en matière de décaissement de l'aide sont prises en fonction des priorités de chaque ministère. Aucun mécanisme n'a été mis en place pour assurer la cohérence de l'aide. Les politiques sectorielles, ainsi que les intérêts internes, prennent le pas sur la lutte contre la pauvreté. Les services chargés de l'aide au développement au sein des ministères concernés ne disposent pas d'un personnel suffisant ni de compétences et d'expérience adéquate. Le système existant ne permet pas au personnel responsable de l'aide d'assurer la liaison et la coordination avec les donateurs internationaux, de suivre les tendances en matière de développement et d'apporter une réponse appropriée.

### **Les ONG tchèques invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- réformer le cadre institutionnel de l'aide au développement et établir un organisme de développement professionnel (sous la coordination du MAE) et gérer l'ensemble du programme d'APD tchèque. L'existence de cet organisme spécialisé devrait favoriser les interventions fondées sur les résultats et orientées sur la pauvreté;

- mettre en œuvre des procédures adéquates pour améliorer la transparence et l'efficacité de l'aide, ainsi que la coordination internationale et nationale;
- augmenter le budget pour respecter l'engagement d'atteindre l'objectif de 0,17 du RNB d'ici à 2010.



**Organisations consultées:** FoRS - Forum tchèque pour la coopération au développement, People in Need, Development Worldwide.



## ESTONIE

*"Selon nos prévisions, l'Estonie devrait dépenser cette année 126 millions de couronnes pour le développement et l'aide humanitaire. A l'avenir, nous devons redoubler d'efforts et augmenter ces montants et nous avons élaboré des plans en la matière." Urmas Paet, Ministre des affaires étrangères, juin 2006.*

L'Estonie atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,17% établi par l'UE sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

L'Estonie a déclaré qu'elle augmentera le niveau de l'aide publique au développement jusqu'à au moins 0,1% du RNB d'ici à 2010 et qu'elle s'efforcera d'atteindre le niveau de 0,17% du RNB conformément à la décision prise le 25 mai 2005 par le Conseil des ministres de l'UE.

En 2006, l'Estonie a consacré 8 millions d'euros ou 0,078% du RNB à l'APD ce qui représente une faible hausse par rapport au budget de 2005 qui s'est établi à 7,65 millions d'euros mais correspond à une baisse en pourcentage par rapport à 0,08% du RNB en 2005.

Nous invitons le gouvernement à renforcer la transparence en ce qui concerne les déclarations en matière d'aide au développement et sa planification. Nous invitons le gouvernement à développer des critères de sélection et d'évaluation spécifiques pour le décaissement des fonds destinés au développement et à les faire connaître. Actuellement, l'aide estonienne semble être octroyée sur une base ad hoc. Pour améliorer son efficacité et sa prévisibilité, nous préconisons une stratégie plus précise et mieux définie en ce qui concerne les pays bénéficiaires, les groupes bénéficiaires et les thématiques. Dans le cadre de la coopération bilatérale, nous nous félicitons de ce que l'Estonie cible son aide sur les pays voisins lorsqu'elle est en mesure de conférer une valeur ajoutée.

La société civile s'interroge notamment sur le choix de l'Afghanistan que l'Estonie compte parmi ses quatre principaux bénéficiaires. Les déclarations relatives à l'APD, qui est dépensée essentiellement par le ministère de la défense, montrent que celle-ci ne constitue pas une aide au développement et est motivée essentiellement par des raisons stratégiques. L'Estonie a de bonnes raisons d'accroître la part octroyée à l'aide multilatérale mais devrait se focaliser davantage sur les contributions visant à atteindre des objectifs clairement définis.

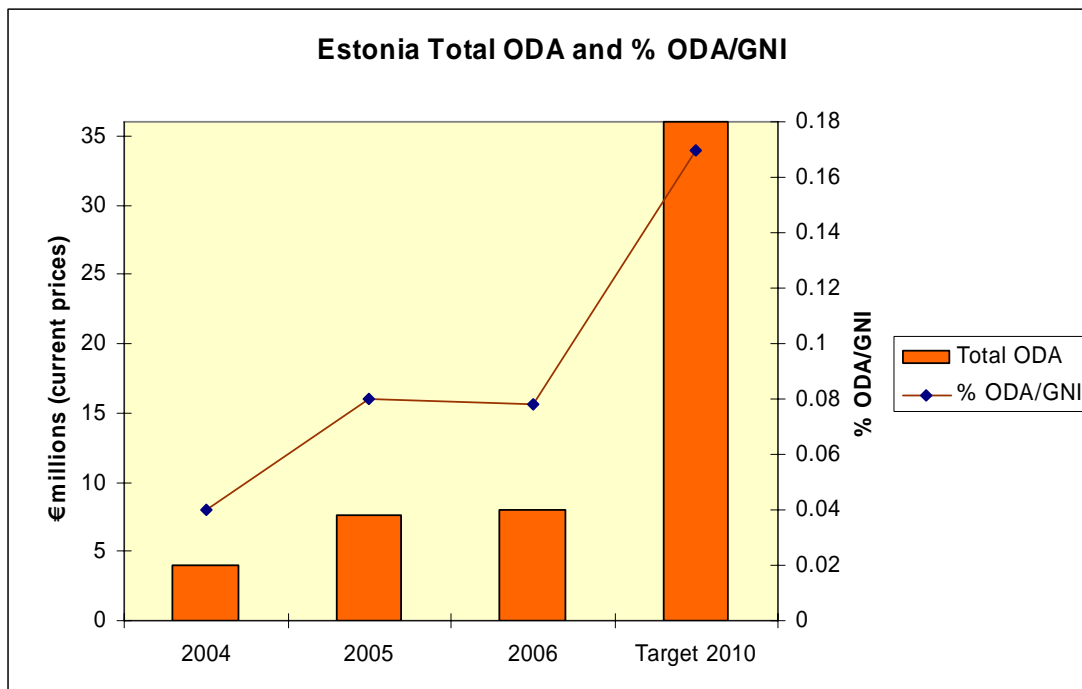
L'Estonie a accédé récemment au statut de pays donneur et doit par conséquent investir dans l'élaboration d'un cadre de qualité pour l'aide au développement. Nous recommandons d'accorder davantage de soutien aux systèmes d'échange et de recherche afin de responsabiliser davantage les pays bénéficiaires et renforcer les capacités des parties prenantes de l'aide au développement en Estonie ainsi que de les sensibiliser à cette thématique. Il faut pour cela renforcer les activités de recherche sur la transition dans le pays et le renforcement de ses capacités démocratiques et envisager d'«exporter» l'expérience acquise en la matière. Nous pensons qu'il faut redoubler d'efforts pour bâtir des partenariats à long terme avec les destinataires de l'aide au développement octroyée par l'Estonie. Les engagements stratégiques visant à la responsabilisation et au partenariat à long terme devraient être planifiés et reflétés dans le budget.

### **Les ONG estoniennes invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- mettre tout en œuvre pour atteindre l'objectif de 0,17% du RNB d'ici à 2010;
- développer et faire connaître les critères de sélection et d'évaluation en ce qui concerne l'octroi du financement du développement;
- soutenir davantage de systèmes d'échange et de recherche.

**Les ONG estoniennes invitent les membres de l'OCDE à prendre les mesures suivantes:**

- autoriser l'Estonie à adhérer à l'OCDE afin de favoriser la transparence.



**Organisations consultées :** Table ronde estonienne pour la coopération au développement (AKÜ), Mouvement européen Estonie, Experts sans frontières, Gardes-frontières estoniens, et académie d'e-gestion.



## HONGRIE

En tant que nouvel Etat membre de l'UE, la Hongrie augmente progressivement son aide publique au développement et reconnaît les besoins spécifiques en matière de développement des régions les plus pauvres du monde. Kinga Göncz, Ministre des affaires étrangères, discours devant l'assemblée générale des Nations Unies, septembre

La Hongrie atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,17% du RNB sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

La Hongrie, qui n'est pas membre du CAD de l'OCDE, est un nouvel Etat membre de l'UE et un donneur réémergent. Le pays a fortement accru l'aide qu'il octroie depuis son adhésion à l'UE. L'APD nette de la Hongrie a quasiment doublé en termes nominaux pour atteindre 96 millions d'euros en 2006 par rapport à 56 millions d'euros en 2003 selon les dernières statistiques publiées par l'OCDE et la Commission européenne. En 2006, la Hongrie a consacré 0,12% de son RNB à l'aide.

L'APD de la Hongrie exprimée en part du RNB est équivalente à celle de la République tchèque et de la Slovénie. En termes de volumes d'aide, la Hongrie est le troisième plus grand donneur des Etats membres de l'UE des 10, après la Pologne et la République tchèque.

Bien que les tendances enregistrées durant les trois dernières années (2004-2006) soient prometteuses, la Hongrie ne pourra atteindre l'objectif de 0,17% de l'APD/RNB d'ici à 2010 en raison de la situation budgétaire du pays et des mesures d'austérité prises par le gouvernement nouvellement élu. Même si le pays atteignait l'objectif de 0,17% d'ici à 2010, ce qui n'est guère probable, il devra fournir des efforts considérables, voire irréalistes, pour doubler son aide dans les cinq prochaines années pour atteindre 0,33% d'ici à 2015.

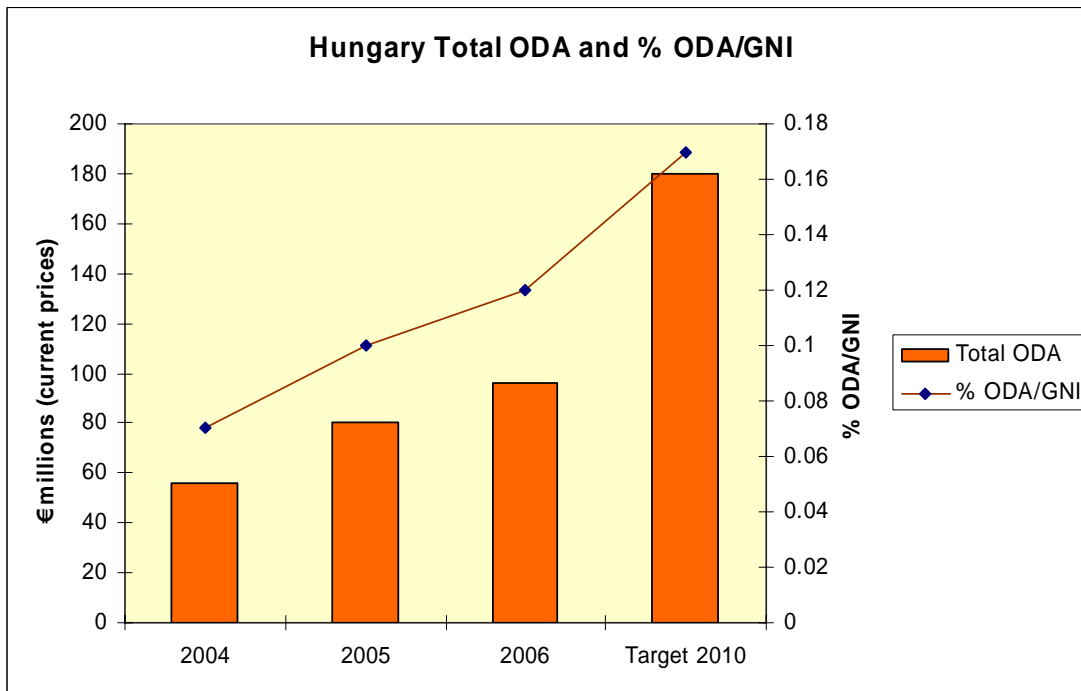
Les ONG hongroises sont préoccupées par la qualité de l'aide fournie par la Hongrie, sa distribution, ses objectifs et son efficacité. Les déclarations manquent de transparence et constituent un obstacle majeur à l'analyse des résultats en la matière. En 2004, la Hongrie a été invitée à rédiger un rapport appliquant les normes statistiques établies par l'OCDE. Ce rapport n'a pas encore été publié et les statistiques relatives aux rubriques budgétaires de l'APD hongroise publiées sur le site de l'OCDE sont relativement limitées. Selon le ministère des affaires étrangères, la principale difficulté est de recueillir les données auprès des ministères même si des efforts sont consentis en permanence pour améliorer les mécanismes de déclaration et les normes de l'OCDE.

Les ONG hongroises ne disposent pas de données précises suffisantes et elles ignorent par conséquent dans quelle mesure l'aide a été gonflée par l'annulation de la dette. Les données sont insuffisantes en ce qui concerne la liste de pays bénéficiaires et elles ne sont pas suffisamment précises en ce qui concerne les engagements et les décaissements. Les chiffres disponibles montrent que le rachat de la dette par un pays donneur est une pratique généralisée dans le cadre de l'APD de la Hongrie.

Il est également difficile de se représenter clairement les volumes d'aide liée au niveau de l'APD de la Hongrie. Bien que cela soit contraire aux recommandations de l'OCDE, le gouvernement hongrois considère que les initiatives en matière d'aide liée ont été extrêmement positives en 2005, notamment du point de vue des intérêts économiques de la Hongrie.

**Les ONG hongroises invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

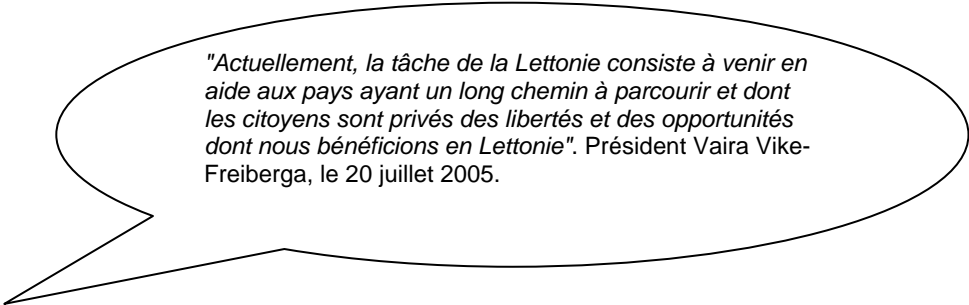
- adopter une stratégie de développement en impliquant les ONG;
- élaborer une feuille de route pour atteindre les objectifs de 0,17% et 0,33% sans gonfler son l'aide;
- fournir des données transparentes, structurées et aisément disponibles en matière d'aide.



**Organisations consultées:** HAND (plateforme d'ONGD hongroises)



## LETTONIE



*"Actuellement, la tâche de la Lettonie consiste à venir en aide aux pays ayant un long chemin à parcourir et dont les citoyens sont privés des libertés et des opportunités dont nous bénéficions en Lettonie".* Président Vaira Vike-Freiberga, le 20 juillet 2005.

La Lettonie atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,17% du RNB établie par l'UE sans gonfler son aide ?  
**Prévision des ONG: NON**

Selon les résultats publiés par la Commission européenne, la Lettonie a consacré 9 millions d'euros, soit 0,06% de son RNB, à l'APD en 2006. La Lettonie se place en dernière position des 10 Etats membres ayant adhéré en 2004 et elle a entrepris, avec les deux autres Etats baltes, de rehausser d'ici à 2010 le budget de l'APD à 0,1% du RNB au lieu des 0,17% prévus au départ.

Actuellement, l'aide est fournie à l'échelon multilatéral par l'intermédiaire des organisations internationales. Entre 2002 et 2004, les paiements aux organisations internationales d'aide ont constitué plus de 90% du montant annuel total consacré à l'aide.

La politique de coopération au développement de la Lettonie s'aligne sur la politique extérieure lettone et les objectifs de la déclaration du Millénaire des Nations Unies. Les priorités en matière de développement sont notamment le renforcement de la démocratie, l'intégration et la réforme de l'administration publique. La notion de lutte contre la pauvreté disparaît toutefois progressivement des documents politiques prioritaires du gouvernement.<sup>xxxiv</sup>

Le Lettonie est considérée comme un «pays exportateur de démocratie».<sup>xxxv</sup> Même les représentants des organisations non gouvernementales et des institutions de l'Etat impliqués dans la coopération au développement sont favorables au transfert de l'expérience en matière de démocratisation et de transition parce que ces thématiques sont généralement considérées comme étant des domaines de compétence de la Lettonie.

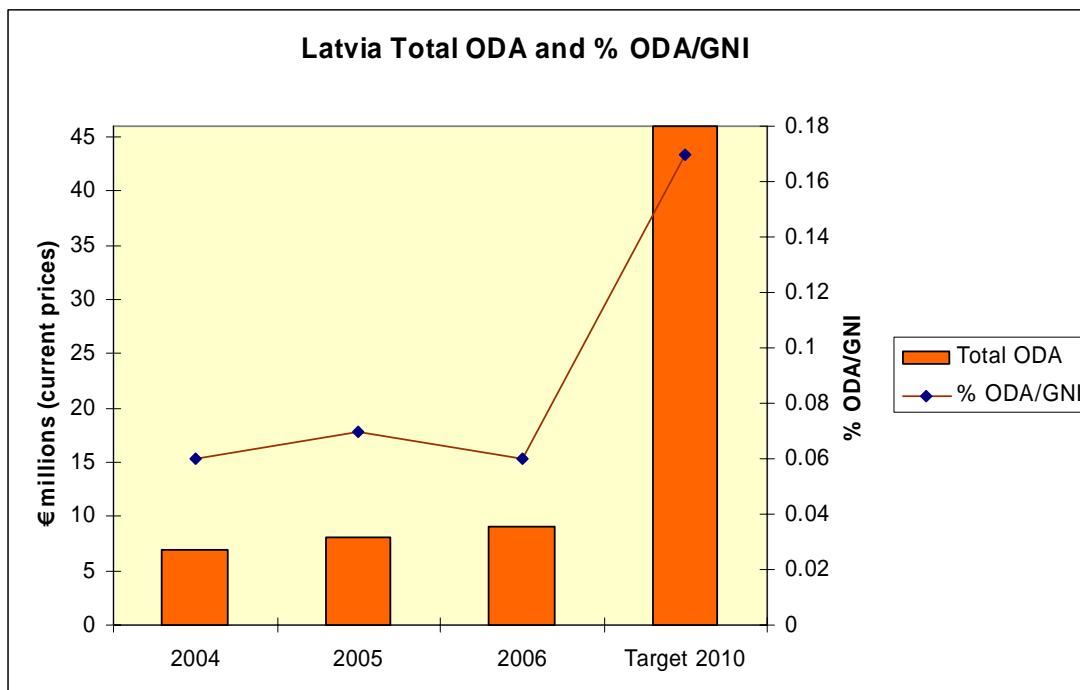
Les questions touchant à l'aide et à la sécurité sont de plus en plus liées l'une à l'autre. La Lettonie a récemment lancé des activités d'aide au développement en Afghanistan et au Kosovo, où elle a participé à des missions de maintien de la paix. Andris Gobins, président du conseil de la plateforme lettone des ONG (LAPAS), a déclaré que ces activités étaient en réalité d'une nature semi militaire et qu'elles devraient être financées par les budgets alloués à la défense.

Le budget limité consacré à l'aide bilatérale par la Lettonie sert à financer l'aide liée, notamment la coopération technique. Le gouvernement justifie cette situation par le fait que la Lettonie est une nouvelle venue dans le domaine de l'aide au développement et que le pays doit renforcer ses capacités, sa connaissance de l'aide au développement, ainsi que le soutien qu'il apporte à celle-ci avant d'entreprendre d'ouvrir le marché de l'aide.

### **LAPAS, la plateforme lettone des ONGD fait les demandes suivantes:**

- le gouvernement doit se montrer vigilant s'il souhaite tenir ses promesses et atteindre l'objectif de 0,1% du RNB qu'il a approuvé;
- le gouvernement doit inclure la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les priorités et faire de ces thématiques des critères en ce qui concerne le paiement volontaire aux organismes d'aide multilatérale;

- le gouvernement devrait s'abstenir de gonfler le budget de l'aide au développement en finançant les activités d'aide au développement dans le cadre de missions de maintien de la paix à travers le budget de la défense et non pas celui de l'aide au développement; par ailleurs, il ne devrait pas intégrer les dépenses telles que l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers dans les statistiques en matière de développement.



**Organisations consultées:** plateforme des ONGD lettones (LAPAS)



## LITUANIE

*"Je m'efforcerai de donner systématiquement plus de poids à notre politique relative à l'aide et à l'aide au développement. Je suis convaincu que l'expansion économique et l'amélioration de la situation sociale le permettront."*  
Président Valdas Adamkus, le 14 juillet 2004.

La Lituanie atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,17% du RNB établi à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PROBABLE**

L'aide accordée par la Lituanie augmente même si il reste encore beaucoup à faire pour atteindre d'ici à 2010 l'objectif de 0,17% de l'APD/RNB. Selon les chiffres publiés en mars 2007 par la Commission européenne, en 2006, la Lituanie a consacré 15 millions d'euros, soit 0,08% de son RNB à l'APD, ce qui représente une hausse par rapport aux 12 millions d'euros, ou 0,06% du RNB, dépensés en 2005. Malgré cela, les ONG Lituaniennes sont préoccupées par le fait que la Lituanie a opté pour une formulation élastique en déclarant qu'elle «tenterait» d'atteindre les objectifs de 2010 plutôt que faire une déclaration plus concrète.

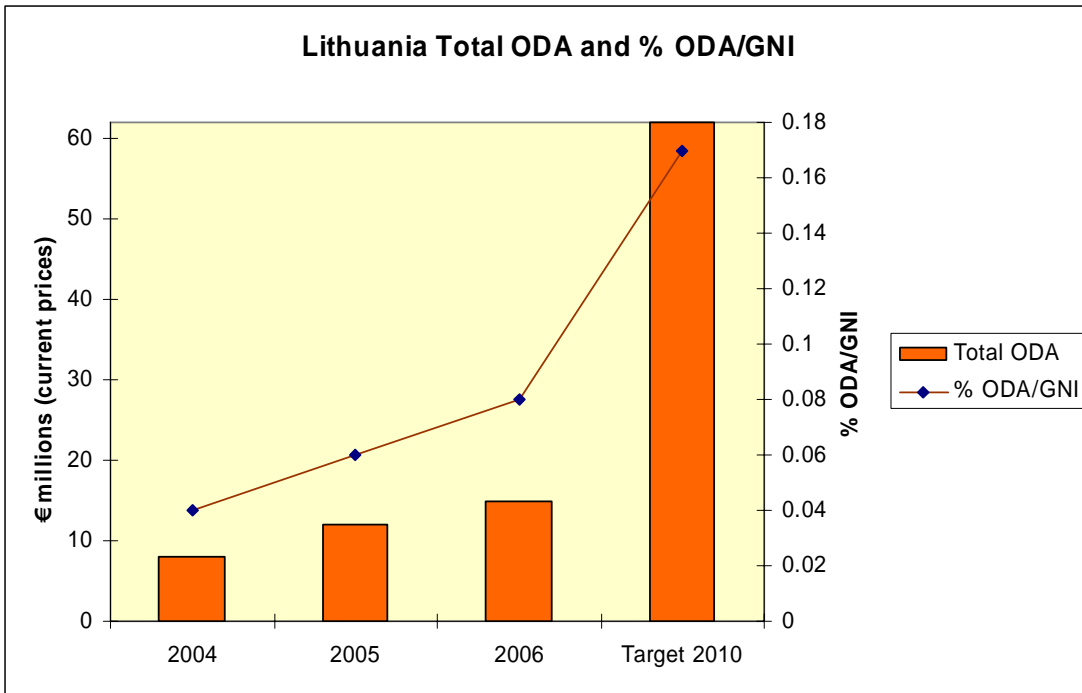
La participation de la Lituanie aux opérations militaires en Iraq et en Afghanistan est expressément présentée par les médias nationaux comme étant une aide au développement et les publications sont sponsorisées par le ministère de la défense. La société Lituanienne se remémore encore plusieurs épisodes douloureux de son intégration dans l'ex-Union soviétique et de sa participation à la première guerre menée en 1978-1986 contre l'Afghanistan.

Les priorités géographiques de la Lituanie sont proches de celles des autres Etats baltes à savoir, l'Estonie et la Lettonie, et se concentrent sur l'Ukraine, la Moldavie, le Belarus et le Caucase du Sud, soit la Géorgie. Les principales questions que se posent ces pays sont analogues à celles que se posent tous les pays qui n'ont pas adhéré à l'UE, et concernent l'établissement de la souveraineté et la démocratie. La Lituanie dispose de ressources et de capacités limitées pour l'aide au développement et utilise sa politique relative à l'aide principalement comme un instrument de politique internationale et de promotion de la démocratie ou d'engagement envers des thématiques complexes relatives à la sécurité. L'aide au développement de la Lituanie n'a pas été focalisée sur la lutte contre la pauvreté et, en tout état de cause, pas dans les pays considérés comme étant prioritaires.

Le renforcement de l'efficacité de l'aide Lituanienne est une autre question urgente qui doit être résolue en priorité. En 2007, le ministère des affaires étrangères a établi un département d'aide au développement et de promotion de la démocratie qui sera chargé de coordonner la politique d'aide au développement entre les institutions publiques et conclure des partenariats avec les organisations de la société civile.

### **Les ONG Lituaniennes invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- se focaliser sur le développement de l'éducation;
- sensibiliser l'opinion publique aux questions relatives à l'aide;
- conclure des partenariats avec les organisations de la société civile.



**Organisations consultées:** Institut pour l'éthique sociale



## MALTE

*"Le développement fera de plus en plus partie intégrante de notre politique extérieure. Après le lancement de sa politique de développement extérieure, cette année, Malte continuera à œuvrer en faveur du développement sous tous ses aspects, dont notamment la bonne gouvernance et la légitimité démocratique, en tenant tout particulièrement compte des objectifs de développement du Millénaire des Nations Unies et du consensus européen pour le développement." Michael Frendo, ministre des affaires étrangères, janvier 2007.*

Malte atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,17% du RNB établi à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide ?  
**Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

Malte s'est engagée à réserver 0,17% de l'APD/RNB, d'ici à 2010, et 0,35% de l'APD/RNB d'ici à 2015. Selon les chiffres publiés pour 2007 par la Commission européenne, en 2006, Malte a consacré 7 millions d'euros, ou 0,15% du RNB, à l'APD. Alors que tout laisse présager que Malte est en bonne voie pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, proportionnellement l'aide qu'elle fournit a baissé depuis 2004, année où elle a consacré 0,18% du RNB à l'APD.

Par manque de transparence, il est quasiment impossible de déterminer dans quelle mesure l'APD déclarée est constituée par des ressources réelles. En dépit de sa petite taille, Malte a consenti un prêt à l'Iraq. Et, à l'instar des autres Etats membres de l'UE, Malte a accepté d'annuler l'essentiel de la dette de l'Iraq (soit 6,43 millions d'euros) conformément à l'accord conclu par le Club de Paris. Si une partie de l'annulation de la dette est déclarée comme APD en 2006, cela signifie que l'aide maltaise a été gonflée de 1,9 millions d'euros.

Actuellement, le budget de l'APD semble avoir été essentiellement dépensé pour les migrants durant leur première année d'établissement à Malte et au rapatriement des migrants, ce qui a contribué à gonfler plus encore l'aide fournie par le pays. Ces fonds ne sont pas destinés à aider un pays à se développer et ne devraient par conséquent pas être comptabilisés comme une APD. En outre, plusieurs bourses sont accordées chaque année à des étudiants étrangers issus de pays en développement et rien n'indique que celles-ci contribuent à la lutte contre la pauvreté.

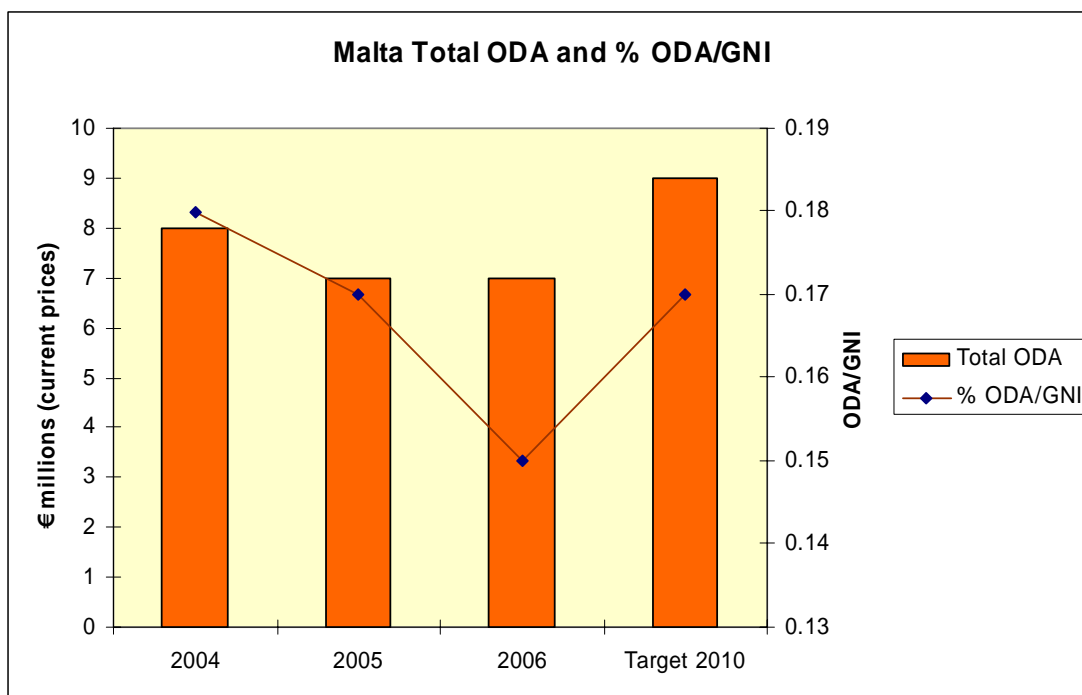
La plateforme maltaise des ONGD s'est fixée comme ligne de conduite la responsabilisation accrue des autorités vis-à-vis des programmes d'aide. Il faut qu'un rapport détaillé montre quelle est la destination des fonds et quel est le montant du financement par secteur. Les ONG maltaises craignent que l'aide octroyée par le pays ne contribue pas à lutter contre la pauvreté et elles s'interrogent sur son efficacité. La plateforme d'ONGD continuera à tenir le gouvernement pour responsable et demander des informations transparentes de sorte que la société civile puisse analyser les chiffres et participer pleinement au processus décisionnel.

La conditionnalité de l'aide au développement est une question majeure qui a été mise en avant par le ministre des affaires étrangères de Malte dans le cadre des discussions avec les institutions européennes et des réunions internationales. Le ministre des affaires étrangères souhaite notamment conditionner l'aide maltaise à l'acceptation du rapatriement des migrants. La plateforme nationale est extrêmement réservée sur cette question et considère qu'elle tend à dévier l'APD de son objectif légitime, qui est la lutte contre la pauvreté.

Malte n'a pas élaboré de politique relative à l'aide au développement, ce qui signifie que le travail du gouvernement n'est pas orienté par des politiques clairement définies. Les groupements de la société civile estiment que le pays n'est pas en mesure de fournir une aide efficace en la matière.

**Les ONG maltaises invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- améliorer la transparence des déclarations en matière d'APD, fournir des rapports détaillés sur la destination des fonds;
- faire connaître sans délai la politique relative au développement conformément aux promesses. Sans cadre et priorités clairement établies, l'aide ne peut être mise en œuvre d'une manière efficace;
- s'abstenir de gonfler les chiffres en matière d'APD. L'APD devrait uniquement être constituée par des fonds visant à lutter contre la pauvreté dans le pays en développement;
- éviter d'imposer des conditions supplémentaires aux pays bénéficiaires.



**Organisations consultées:** plateforme nationale des organisations non gouvernementales maltaises (ONGD).



## POLOGNE

*"Suite à son adhésion à l'Union européenne, notre pays a assumé des obligations internationales en ce qui concerne les volumes d'aide au développement et sa qualité. Les fonds destinés à l'aide au développement augmenteront d'une manière régulière jusqu'à ce que le ratio APD/RNB de la Pologne atteigne 0,17% d'ici à 2010 et 0,33% d'ici à 2015. "Rapport annuel du MAE, juin 2006.*

La Pologne atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,17% du RNB établi à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

L'APD de la Pologne a augmenté jusqu'à atteindre 239 millions d'euros, soit 0,09% du RNB en 2006, par rapport à 0,07% en 2005. La Pologne a encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif de 0,17% du RNB d'ici à 2010.

Les déclarations de la Pologne en matière d'APD ne sont pas transparentes. Aucune information détaillée n'est fournie quant au volume d'aide correspondant à l'annulation de la dette. Pourtant, la Pologne est un des nombreux créiteurs de l'Iraq et sa dette s'élève à 450 millions d'euros environ. La Pologne a accepté d'annuler l'essentiel de la dette selon des conditions analogues à celles qui ont été proposées par le Club de Paris à la fin de 2004. Selon ces dispositions, 30% de l'annulation de la dette irakienne devrait être accordée au pays en 2006. Les ONG n'ont pas obtenu d'informations permettant de confirmer cela. Si, toutefois, la totalité de ce montant devait être intégrée à l'APD de la Pologne pour 2006, la Pologne aura gonflé son aide de 135 millions d'euros environ.

En 2005, un pourcentage élevé (76%) de l'APD polonaise était fourni sur une base multilatérale. Celle-ci était essentiellement constituée par la contribution de la Pologne au budget de l'UE consacré au développement. Seulement 11% de l'APD bilatérale a été mise à la disposition des ministères des affaires étrangères au titre de l'aide au développement des pays prioritaires. Les 89% restants de l'APD bilatérale ont été canalisés par l'intermédiaire des autres ministères, le ministère des finances et celui des sciences, par exemple.

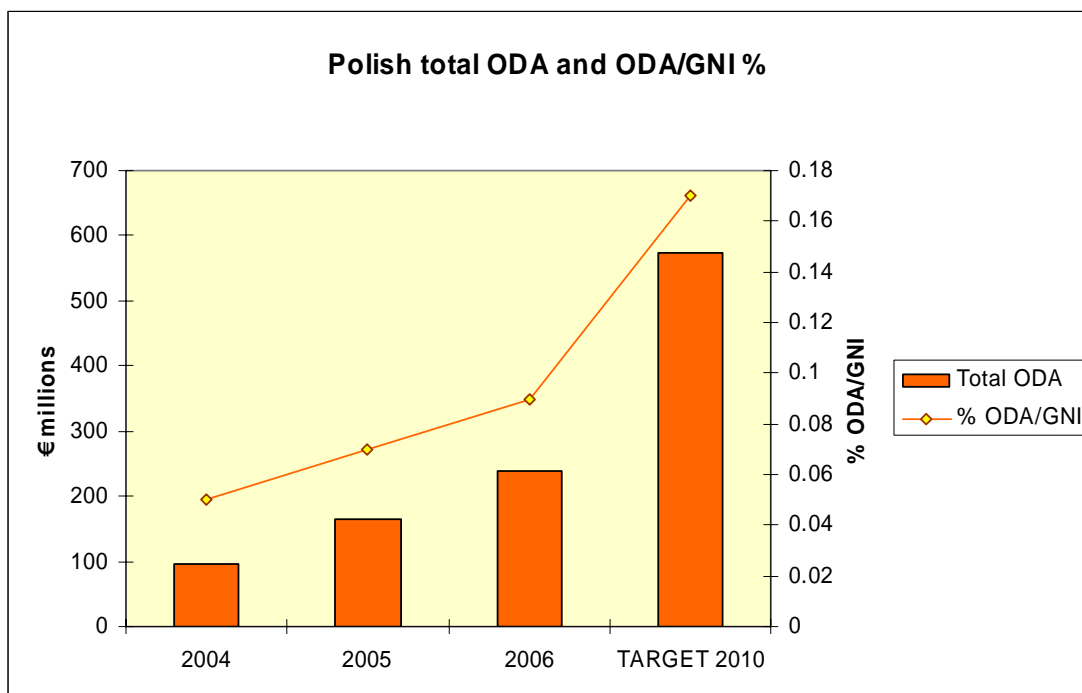
La part du budget consacrée à l'aide aux réfugiés en Pologne en 2005 a totalisé 11,2 millions d'euros, soit près de deux fois plus que le budget mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour tous les pays prioritaires.

Les ONG polonaises sont extrêmement préoccupées par le fait que l'APD polonaise soit influencée par des préoccupations liées à la sécurité et à la politique. Quelque 12% de l'APD bilatérale ont été dépensés pour les pays prioritaires. Les pays non prioritaires tels que la Serbie-et-Monténégro, la Chine et l'Ouzbékistan ont compté parmi les quatre principaux bénéficiaires de l'aide en 2005. Cette situation s'explique essentiellement par le fait que le gouvernement polonais a accordé des prêts à ce pays dans le cadre de l'aide liée.

Par ailleurs, les ONG polonaises craignent que l'aide ne soit pas focalisée sur la lutte contre la pauvreté, sur l'aide liée, sur l'absence de progrès réalisés en matière d'efficacité de l'aide et d'assistance technique et qu'elle ne veille pas suffisamment à la question de l'égalité hommes - femmes. Sur l'ensemble de l'aide consacrée aux bénéficiaires les plus importants de la Pologne en 2005 à savoir, l'Ukraine, la Géorgie et le Tadjikistan, seul un projet a été axé directement sur les femmes.

**Les ONG polonaises invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- faire preuve de transparence dans les déclarations relatives à la ventilation de l'APD;
- refocaliser l'aide bilatérale polonaise sur les pays prioritaires;
- faire en sorte que la Pologne atteigne la cible de 0,17% du RNB sans gonflement de l'aide.



**Organisations consultées:** Grupa Zagranica – plateforme polonaise des ONG de développement



## République slovaque

*"Vivant dans une société de plus en plus mondialisée, nous ne pouvons prétendre n'avoir que nos problèmes personnels, nationaux ou européens à résoudre. La Slovaquie ne souhaite pas se tenir à l'écart de la lutte pour la qualité de la vie de tous les peuples du monde et compte y participer". Ivan Gasparovic, Président de Slovaquie, septembre 2006.*

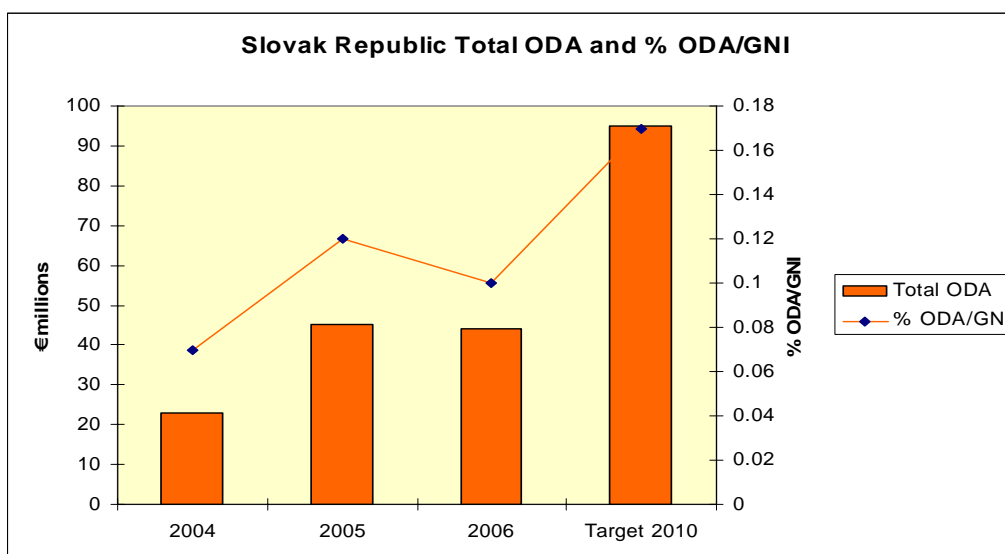
La République slovaque atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,17% établi à l'échelon de l'UE sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

Selon les informations publiées par la Commission européenne, en 2006, la République slovaque a consacré 44 millions d'euros ou 0,10% de son RNB à l'APD, soit une baisse par rapport à en 2005 de 0,12%. En 2005, près d'un tiers de l'APD slovaque (18 millions d'euros) était gonflée par l'annulation de la dette du Soudan, de l'Afghanistan, de l'Iraq et de l'Albanie. En 2006, ce budget a été revu à la baisse et 12,17 millions d'euros ont été consacrés à l'annulation de la dette du Soudan et de l'Afghanistan. La République slovaque utilise également le gonflement de l'aide en comptabilisant les dépenses liées à l'enseignement dispensé aux étudiants étrangers. En 2006, la rubrique budgétaire de l'APD slovaque a été gonflée de 0,74 million.

La plateforme slovaque des ONG a demandé à plusieurs reprises l'augmentation de l'aide réelle totale et bilatérale pour que l'APD atteigne l'objectif de 0,17% du RNB d'ici à 2010 et de 0,33% d'ici à 2015. L'APD bilatérale notamment demeure extrêmement faible et s'établit à 4,5 millions d'euros par an depuis la mise en place en 2003 du premier programme national pour l'APD.

### Les ONG slovaques invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:

- concentrer l'APD slovaque sur la lutte contre la pauvreté en vue d'atteindre les ODM et contribuer à la lutte contre la pauvreté extrême dans les pays en développement;
- adopter une feuille de route en vue d'augmenter les volumes d'APD durant les prochaines années afin d'atteindre les objectifs de 0,17% du RNB d'ici à 2010;
- doubler le volume de l'APD bilatérale en 2008.



Organisations consultées: plateforme slovaque des ONGD



## SLOVENIE

*"La coopération au développement international et l'aide humanitaire sont (par conséquent) les priorités en matière de politique étrangère slovène (...) nous ferons en sorte de respecter les engagements adoptés par le Conseil européen de mai 2005 et d'atteindre l'objectif de 0,17% d'APD d'ici à 2010." Dimitri Rupel, ministre des affaires étrangères, décembre 2005.*

La Slovénie atteindra-t-elle en 2010 l'objectif de 0,17% sans gonfler son aide ? **Prévision des ONG: PEU PROBABLE**

Selon les données fournies par la Commission européenne, la Slovénie a consacré 35 millions d'euros à l'APD en 2006, soit 0,12% du RNB par rapport à 0,11% du RNB en 2005. Ces résultats placent la Slovénie en-tête des nouveaux Etats membres. Le pays semble être en bonne position pour tenir ses promesses et atteindre 0,17% du RNB d'ici à 2010 et 0,33% du RNB d'ici à 2015.

Toutefois, à l'examen, la structure de l'aide reflète une situation très différente.

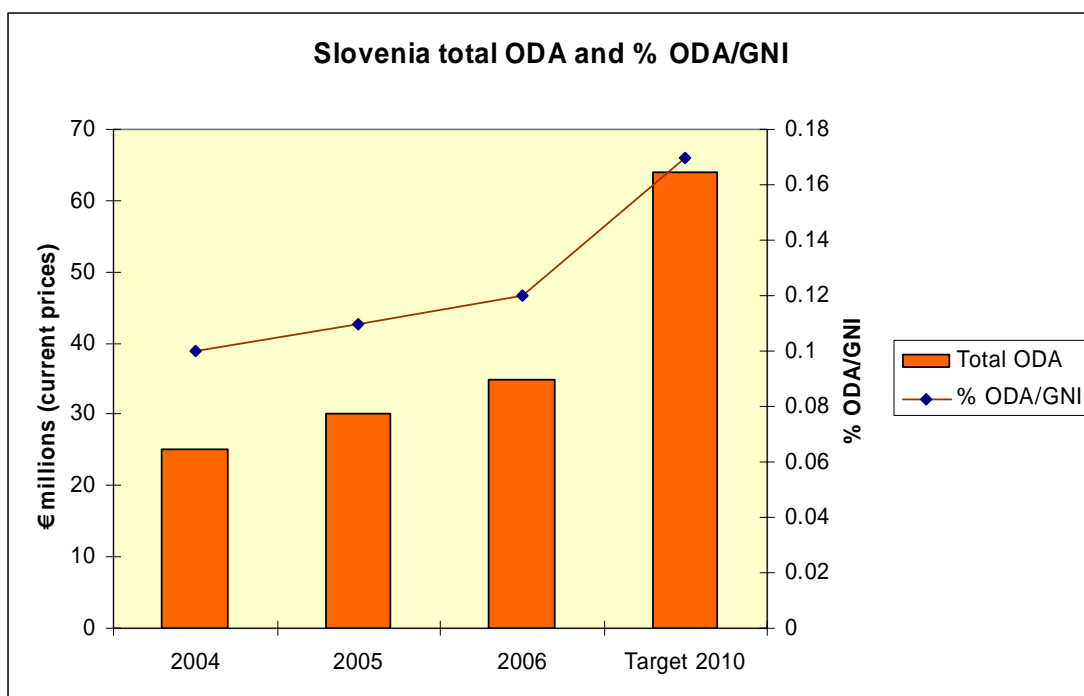
Puisque la Slovénie n'a pas obtenu de remboursement de dette venant d'autres pays, l'APD slovène n'a pas fait l'objet d'un gonflement artificiel. Toutefois, en 2005, 4,5 millions d'euros de l'APD de la Slovénie ont été consacrés aux bourses d'étude accordées aux étudiants des pays en développement et l'accueil des réfugiés. Ce montant constitue 16% de l'APD totale de la Slovénie. Quelque 3,7 millions d'euros supplémentaires, soit 13% de l'APD ne sont pas justifiables soit parce qu'ils ne sont pas conformes aux critères du CAD en ce qui concerne les dépenses admissibles au titre de l'APD, soit parce que les intentions en matière de dépenses manquent de précision. C'est pourquoi 71% de l'APD est assimilable à l'aide réelle, soit 0,08% du RNB de la Slovénie, ce qui est nettement inférieur aux chiffres officiels. Si ce système se maintient, il est à craindre que la Slovénie ne respecte pas ses promesses en 2010 et 2015.

Les déclarations relatives à l'APD manquent de transparence. Les données sont soit indisponibles, soit de faible qualité, à quelques rares exceptions près. La Slovénie est le seul Etat membre de l'UE devant encore adopter une stratégie nationale en matière de coopération au développement. La coopération avec les ONG n'est ni transparente ni systématique. Il est extrêmement difficile de trouver des données sur l'aide publique au développement ventilée par objectif et quasiment impossible de trouver des données sur la répartition sectorielle et géographique de l'aide.

La Slovénie a fait valoir qu'un tiers de l'APD totale est constituée par la coopération bilatérale. Toutefois, une grande partie de celle-ci est en réalité une aide fantôme car 10% du budget de l'APD slovène est consacré à l'aide bilatérale. L'essentiel de l'aide bilatérale de la Slovénie et une grande partie de l'APD multilatérale a été consacrée à l'assistance technique. Les dépenses pour la lutte contre la pauvreté sont quasiment nulles.

### **Les ONG slovènes invitent leur gouvernement à prendre les mesures suivantes:**

- améliorer les déclarations relatives à l'APD en renforçant la transparence des données et en suivant plus étroitement les lignes directrices du CAD en matière d'APD;
- améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide au développement de la Slovénie;
- adopter une stratégie de développement nationale en impliquant les ONG.



**Organisations consultées:** SLOGA, plateforme d'ONGD slovènes



## COMMISSION EUROPEENNE

*"Nous avons un programme chargé. Le Consensus européen et la stratégie africaine dessinent une vision ambitieuse pour l'avenir. Les Etats membres ont pris des engagements financiers volontaires pour relever ces défis. Ils ont convenu d'améliorer et augmenter l'aide".*  
Louis Michel, 28 novembre 2005.

En 2005, les Etats membres de l'UE ont pris des engagements significatifs en matière d'APD. Toutefois, en raison de l'ampleur des difficultés qui se présentent lorsqu'il s'agit d'accroître l'aide, les Etats membres se tournent vers la Commission européenne pour qu'elle contribue à la réalisation des objectifs. En dépit des améliorations apportées en ce qui concerne l'aide fournie par la CE au cours des dernières années, à l'examen, le programme d'aide de l'UE montre que les Européens ne sont pas près de tenir les engagements pris dans le cadre du consensus européen en matière de développement ni d'accorder la priorité aux pays les moins avancés (PMA) et les pays à revenu faible ni d'orienter l'aide vers les services sociaux de base.

En 2004, près de 43% de l'aide au développement de la CE a été affectée aux Pays les Moins Avancés<sup>xxxvi</sup>, elle a augmenté faiblement en 2005 pour atteindre 46%. La CE doit aider davantage les pays les plus pauvres du monde. Actuellement, il existe un écart flagrant entre les déclarations de la Commission relatives à l'importance accordée à la lutte contre la pauvreté et l'affectation des ressources. La CE n'a pas pu établir de critères d'octroi qui devraient inclure les besoins d'un pays en matière de pauvreté et de développement humain et une évaluation de l'engagement du pays à lutter contre la pauvreté. Trop souvent, les dotations budgétaires résultent de négociations politiques prolongées dans le cadre desquelles chaque Etat membre défend ses propres intérêts. En 2005, par exemple, près de 23% de l'APD de la CE est demeurée en Europe ou dans la région méditerranéenne. Cela ne peut pas durer.

Le CE pourrait également s'employer à montrer les progrès accomplis en vue de tenir les promesses relatives aux **investissements dans les services sociaux de base** dans les pays en développement, qui ont été prises dans le cadre du sommet social mondial de 1995 et réaffirmées en 2006 à travers l'instrument de coopération au développement. En 2005, moins de 8% de l'APD de la CE a été consacrée à la santé et l'enseignement fondamental, tandis que, parallèlement, plus de 15% de l'APD étaient consacrés au secteur du transport. Par ailleurs, si le soutien budgétaire de la CE était géré d'une manière efficace et fiable, il pourrait aider les pays pauvres à investir dans la mise en place de services sociaux de base durables et efficaces, dans la formation des enseignants et des travailleurs sociaux et dans le paiement de leurs salaires. En 2005, la CE a fourni 10% de son aide par l'intermédiaire du soutien budgétaire général et elle prévoit d'augmenter ce pourcentage dans les années à venir. Malgré qu'elle se soit engagée à utiliser l'aide pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, la CE utilise de plus en plus l'aide pour soutenir un programme élargi de bonne gouvernance dans les pays en développement. Il est préoccupant que ce programme élargi inclue la libéralisation économique, la lutte contre le terrorisme et le contrôle des migrations, qui sont des objectifs qui ne devraient pas être soutenus dans ce cadre.

La CE doit également s'efforcer de montrer qu'elle s'engage en faveur des droits des femmes et en faire une priorité sur le terrain. Bien que les documents politiques essentiels tels que le consensus de l'UE en matière de développement reconnaisse que l'égalité entre hommes et femmes est un objectif essentiel et une question transversale significative, l'intégration de l'égalité hommes-femmes dans les autres politiques n'a jamais été une priorité dans le cadre de la coopération au développement de l'UE et les dotations financières ne coïncident pas avec les engagements qui ont été pris.

Nous sommes également préoccupés par la transparence et par les déclarations relatives à l'aide de la CE et sa fiabilité. On ne dispose pas de données fiables sur la destination des fonds et sur leur acheminement. Et il en va de même en ce qui concerne l'aide de la CE acheminée par l'intermédiaire de la société civile.

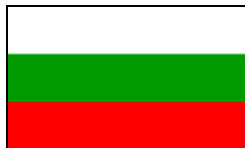
En outre, la panoplie de politiques, programmes et cadres stratégiques aux fins de la surveillance de l'aide de la CE masque souvent l'absence d'engagements légaux et politiques contraignants au titre desquels les décideurs peuvent avoir à rendre des comptes. Ce problème est encore aggravé par la complexité des processus de la CE que personne n'ignore.

**Les ONG européennes invitent la Commission européenne à prendre les mesures suivantes:**

- ◆ destiner l'aide aux pays les moins avancés et les pays à revenu faible en fonction de critères d'affectation clairement définis en vue de réaliser voire dépasser les objectifs de développement du Millénaire;
- ◆ accorder la priorité aux besoins et aux droits des peuples: 20% au moins de l'aide de la CE devrait être affectés aux activités relatives au secteur de la santé de base et l'éducation fondamentale. La CE devrait mieux montrer l'impact de son aide sur la lutte contre la pauvreté;
- ◆ rédiger des rapports financiers transparents et précis sur une base annuelle en détaillant la nature de l'activité, le montant exact et les bénéficiaires de l'aide au développement;
- ◆ garantir que l'aide de la CE est conforme aux principes de la démocratie au niveau des processus décisionnels, de la programmation, de la mise en œuvre et de l'évaluation: avec le Conseil, le Parlement européen devrait être impliqué et la participation de la société civile devrait être accrue.

**Organisations consultées:** ActionAid International, Aprodev, BOND, Care International, CIDSE et Caritas Europa, Eurostep.

La Roumanie et la Bulgarie ont adhéré à l'Union européenne au début de 2007. Par conséquent, ces deux pays n'entrent pas officiellement en ligne de compte dans l'analyse de l'aide européenne pour 2006. Ces deux pays se sont toutefois désormais engagés par écrit à atteindre l'objectif établi pour les nouveaux Etats membres de 0,17% de l'APD d'ici à 2010. Les ONG roumaines et bulgares continuent à plaider pour l'amélioration des conditions de délivrance de l'aide et pour la surveillance des engagements pris par le gouvernement en vue d'accroître les ressources affectées à l'aide.



## BULGARIE

La Bulgarie a accompli des progrès considérables en termes de développement politique, économique et social grâce à son travail et à la solidarité et le soutien de l'UE, des Etats-Unis, du Japon, de plusieurs organisations internationales et d'autres donateurs. Dans ce contexte, la Bulgarie a la responsabilité morale et politique de contribuer à la réalisation des objectifs de développement du Millénaire dans les pays plus pauvres. Cette responsabilité est conforme aux engagements politiques pris devant les Nations Unies et l'Union européenne.

Selon les chiffres publiés par la Commission européenne en avril 2007, la Bulgarie a consacré à l'APD, 2 millions d'euros, soit 0,01% de son RNB. En tant que nouvel Etat membre de l'UE, ce pays est tenu par une décision du Conseil européen de juin 2005 selon laquelle les pays qui adhèrent à l'UE après 2002 devraient s'efforcer d'atteindre 0,17 % du RNB en 2010 et 0,33 % du RNB en 2015. La Bulgarie s'est également engagée à adopter et appliquer le droit communautaire primaire dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire sans exception ni période transitoire, à savoir à compter de la date de l'adhésion à l'UE.

Selon le document de politique publié par le ministère des affaires étrangères bulgare, le pays a un intérêt stratégique au Turkménistan, en Angola, au Vietnam et à Cuba et pourrait élargir ses services et son aide financière à la Moldavie, la Géorgie, l'Indonésie, l'Ethiopie, l'Erythrée et le Nicaragua dans un second temps. Les secteurs dans lesquels le savoir-faire de la Bulgarie pourrait être utilisé au bénéfice de ce pays sont les suivants: enseignement, infrastructure, développement et entretien (production électrique, systèmes hydriques et construction), partenariat régional, sécurité et réhabilitation post-conflit, diversité culturelle et tolérance.

Il y a un risque de voir la Bulgarie gonfler ses résultats en matière d'APD dans un avenir proche. La Bulgarie a accordé à l'Iraq un crédit de près de 1,4 milliard d'euros. Une partie de cette dette est constituée par le crédit à l'exportation d'armes légères et de petit calibre vendues au gouvernement de Saddam Hussein. Contrairement aux autres crédettes bilatéraux, la Bulgarie n'a pas encore confirmé qu'elle avait l'intention d'annuler sa dette et le gouvernement irakien demeure endetté vis-à-vis de la Bulgarie. Plusieurs parties prenantes de la société civile estiment que cette dette est illégitime et que la Bulgarie devrait assumer sa part de responsabilité en ce qui concerne une dette qui ne peut être remboursée et ne devrait pas l'être. Cette dette devrait être annulée immédiatement et sans condition et elle ne devrait en aucun cas être déclarée comme une aide au développement. Cette pratique aurait pour effet d'induire l'opinion publique bulgare en erreur et de donner à penser que les fonds consacrés à l'aide sont plus élevés qu'ils ne le sont en réalité.

**Organisations consultées:** Centre de recherche sur le développement, CARE Bulgarie.



## ROUMANIE

Selon les données transmises à la Commission européenne, la Roumanie a consacré 3 millions d'euros à l'APD en 2006. Quelque 30% de l'aide a été acheminée par l'intermédiaire de plus de 25 organisations internationales (dont 17 étaient des agences des Nations Unies). L'aide bilatérale s'est élevée à 1,5 million d'euros environ, dont deux tiers à l'aide humanitaire et à la reconstruction du Kirghizstan et du Liban. L'aide bilatérale, soit un montant de 400 000 euros, a été affectée à la République de Moldavie.

En mai 2006, le gouvernement roumain a adopté une stratégie nationale relative à la coopération au développement et à l'aide humanitaire, le premier document-programme pour la fourniture de l'APD en Roumanie et, en octobre 2006, le Parlement roumain a adopté la loi sur financement de la politique nationale relative à la coopération au développement et l'aide humanitaire (Loi 404/2006), autorisant pour la première fois en Roumanie un budget unique spécifique pour la coopération au développement. Le budget proposé pour l'APD en 2007 s'élevait à plus de 52 millions d'euros. Il n'a toutefois pas encore été approuvé et le Ministère des Affaires Etrangères roumain a demandé que le budget soit approuvé au premier stade de la révision budgétaire en 2007.

La Roumanie était également un créancier significatif de l'Iraq et le pays a accepté d'annuler la dette à concurrence de près de 2 milliards. La Roumanie n'a pas suivi le mauvais exemple des autres pays européens et en 2006 le pays n'a pas gonflé l'APD par l'annulation de la dette. Près de 400 millions d'euros de la dette irakienne sera annulée en 2007.

### **Les ONG roumaines invitent le gouvernement roumain à prendre les mesures suivantes:**

- continuer à donner l'exemple en s'abstenant de gonfler l'aide réelle par ce type d'interventions et accroître les ressources de l'aide réelle afin d'atteindre l'objectif de 0,17% du RNB d'ici à 2010.

**Organisations consultées:** Fondation pour le développement de la société civile

## Notes finales

<sup>i</sup> Notes relatives aux sources d'informations:

### Etats membres de l'UE des quinze

- Toutes les données 2006 pour les Etats membres de l'UE des 15 (membres du CAD de l'OCDE) proviennent du [Tableau 1](#) et du [Tableau 2](#) du communiqué de presse de l'OCDE du 3 avril 2007 et des tableaux statistiques de référence du CAS publiés le même jour. [www.oecd.org/dac](http://www.oecd.org/dac)
- Dépenses pour les réfugiés et les étudiants: puisqu'il n'existe pas de ventilation détaillée sur les dépenses pour les réfugiés dans les pays donateurs et les dépenses pour les étudiants en 2006, nous avons calculé les chiffres pour 2006 en fonction des tendances enregistrées au cours des dernières années. Pour ce qui concerne les réfugiés, nous avons tenu compte des tendances sur dix ans et pour les étudiants, sur trois ans en fonction des données disponibles. Nous avons utilisé les prix de 2004 pour prévoir les budgets de 2006 et nous avons ensuite accru ces chiffres en prix de 2006 en utilisant les coefficients de l'OCDE (voir tableaux de référence). Dans certains cas, (France, Pays-Bas, Belgique, Espagne) nous avons remplacé nos calculs par des estimations provenant de sources gouvernementales relatives aux dépenses pour les réfugiés et/ou les étudiants.
- Les données pour 2004 et 2005 pour les Etats membres de l'UE des 15 proviennent de la base de données de l'OCDE de données sur les activités de l'aide de l'OCDE: SNPC en ligne, Tableau DAC1A, [www.oecd.org/dac/stats/idsonline](http://www.oecd.org/dac/stats/idsonline). Pour établir une comparaison sur plusieurs années, les données ont été extraites du DAC1A dans la base de données SNPC, en prix constants de 2004.
- Les informations géographiques proviennent du Tableau DAC2A de la base de données SNPC en ligne.
- Taux de change: toutes les données ont été calculées en dollars US et converties en euros selon le taux de change annuel de l'OCDE pour l'année concernée (voir tableaux de référence du CAD ci-dessus).

### Etats membres de l'UE des 10

Toutes les données pour les Etats membres de l'UE des 10 proviennent de la communication de la Commission européenne (COM (2007) 164) et du document de travail connexe (SEC (2007) 415) publié le 4 avril 2007.

<sup>ii</sup> L'Organisation Mondiale de la Santé, 'Health Through Safe Drinking Water and Basic Sanitation',

[www.who.int/water\\_sanitation\\_health/mdg1/en/index.html](http://www.who.int/water_sanitation_health/mdg1/en/index.html)

<sup>iii</sup> UNU- WIDER, (2006), The World Distribution of Household Wealth

<sup>iv</sup> Wilton Park paper, (2006), Scaling up and absorbing resources: challenges for poverty reduction, 1

<sup>v</sup> United Nations (2007), World Economic Situation and Prospects, 59 (US\$-206.5bn)

<sup>vi</sup> [www.unmillenniumproject.org](http://www.unmillenniumproject.org)

<sup>vii</sup> UNESCO

<sup>viii</sup> [www.irinnews.org](http://www.irinnews.org) Monday 29<sup>th</sup> January 2007

<sup>ix</sup> <http://www.ipsterraviva.net/tv/Noal/en/viewstory.asp?idnews=728> interview IPS, 14 septembre 2006

<sup>x</sup> Les Etats membres de l'UE à 15 sont les pays qui constituaient l'Union européenne avant l'élargissement du 1<sup>er</sup> mai 2004, les Etats membres de l'UE à 12 sont les pays qui ont adhéré après le 1<sup>er</sup> mai 2004.

<sup>xi</sup> Commission européenne (2007a), document de travail, SEC (2007) 415, 4 avril 2007

<sup>xii</sup> CAD de l'OCDE (2007) chiffres préliminaires, avril 2007, <http://www.oecd.org/dataoecd/14/5/38354517.pdf>

<sup>xiii</sup> Commission européenne (2007b), communication de la Commission européenne (COM (2007) 164)

<sup>xiv</sup> Aperçu par la présidence du CAD publié dans le rapport 2006 de l'OCDE relatif à la coopération au développement.

<sup>xv</sup> Calculs Eurodad fondés sur les tendances 2004- 2006 relatives à l'aide réelle et utilisant les simulations de l'OCDE relatives aux volumes nets d'APD en 2010. Voir note finale 1.

<sup>xvi</sup> Nations Unies. (2003) Consensus de Monterrey sur le financement du développement, paragraphe 51.

<sup>xvii</sup> Voir note finale n°10 et les conclusions du Conseil, 11 avril 2006, 8366/06

<sup>xviii</sup> OCDE (2006), lettre de la présidence du groupe de travail sur les statistiques au président du CAD, DCD/DAC/STAT (2006)22

<sup>xix</sup> OCDE base de données SNPC, DAC 1, [www.oecd.org/dac/stats/idsonline](http://www.oecd.org/dac/stats/idsonline)

<sup>xx</sup> Voir note finale 17

<sup>xxi</sup> Voir note finale 18

<sup>xxii</sup> Banque mondiale (2006), rapport mondial de suivi, 29 et 105

<sup>xxiii</sup> Commission européenne et OCDE (2006), Atlas des donateurs de l'UE 2006, 53-80

<sup>xxiv</sup> [www.data.org](http://www.data.org)

<sup>xxv</sup> Cette partie repose sur la recherche réalisée par Save the Children UK (2007), Tied aid: the untapped billions, [www.savethechildren.org.uk/downloads/tied\\_aid.pdf](http://www.savethechildren.org.uk/downloads/tied_aid.pdf)

<sup>xxvi</sup> UNDP, (2005) Rapport sur le développement humain, 12

<sup>xxvii</sup> Conclusions du Conseil, mai 2005

<sup>xxviii</sup> Basée sur des calculs d'aide réelle de 2005 de 2 75%

<sup>xxix</sup> Real Aid 2: Making Technical Assistance Work; ActionAid International; 2006

<sup>xxx</sup> OCDE rapport 2005 sur la coopération au développement; p114

## REPORT SIGNATORIES

COUNTRY	ORGANISATION	REPRESENTING
Austria	Austrian EU-Platform of Non-Governmental Development Organisations	36 member organisations
Austria	AGEZ - Arbeitsgemeinschaft Entwicklungszusammenarbeit	32 member organisations
Austria	EAEZ - Evangelischer Arbeitskreis für Entwicklungszusammenarbeit	4 member organisations
Austria	KOO-Koordinierungsstelle der Österreichischen Bischofskonferenz für internationale Entwicklung und Mission	24 member organisations
Belgium	Plateforme belge de CONCORD (11.11.1; CNC/11.11.1; ACODEV; COPROGRAM)	135 member organisations
Czech Republic	ForS - Czech Forum for Development Cooperation	22 member organisations
Denmark	Danish EU-NGO Platform	15 member organisations
Denmark	DanChurch Aid	
Estonia	AKÜ - Estonian Roundtable for Development Cooperation	10 member organisations
Finland	Kehys ry - Finnish NGO Platform to the EU	37 member organisations
Finland	KEPA - Service Centre for Development Cooperation	250 member organisations
Finland	FinChurch Aid	
France	Coordination SUD	100 member organisations
Germany	VENRO	103 member organisations
Greece	The Hellenic Committee Of Non Governmental Development Organizations	17 member organisations
Hungary	HAND- Hungarian Association of NGOs for Development and Humanitarian Aid	24 member organisations
Ireland	Dóchas- the Irish Association of NGOs	35 member organisations
Italy	Associazione ONG Italiane	170 member organisations
Latvia	Latvian NGO Platform	24 member organisations
Lithuania	Institute for Social Ethics	
Luxembourg	Cercle de Coopération des ONG de développement	70 member organisations
Malta	National Platform of Maltese NGOs	9 member organisations
The Netherlands	Cordaid	
The Netherlands	ICCO	
The Netherlands	Oxfam Novib	
The Netherlands	Partos	89 member organisations
Spain	CONGDE- Coordinadora de ONGs de desarrollo-España	416 member organisations, 92 NGOs and 15 regional coordinations
Poland	Zagranica Group	46 member organisations
Portugal	Plataforma Portuguesa das ONGD	52 member organisations
Portugal	ADRA -Associação Adventista para o Desenvolvimento, Recursos e Assistência	
Portugal	CIC -Associação para a Cooperação, Intercâmbio e Cultura	
Portugal	IED -Institutos de Estudos para o Desenvolvimento	
Portugal	IMFV - Instituto Marquês de Vila Flor	
Portugal	OIKOS- Cooperação e Desenvolvimento	
Portugal	SOLSEF -Sol sem Fronteiras	
Slovenia	SLOGA-Slovenian NGO Platform	25 member organisations
Slovakia	Slovak NGO Platform	33 member organisations
Sweden	Church of Sweden	
Sweden	Forum Syd	200 member organisations
United Kingdom	BOND- British Overseas NGOs for Development	300 member organisations
United Kingdom	UK Aid Network	20 member organisations
United Kingdom	Save the Children UK	

<sup>xxxi</sup> Swedish government instructions to Sida 2007, p 20

<sup>xxxii</sup> Swedish government bill 2006/07:1, section 7, p 46

<sup>xxxiii</sup> Jubilee Iraq figures. See: [www.jubileeiraq.org](http://www.jubileeiraq.org)

<sup>xxxiv</sup> Rostoks, T., (2006), Significance of ‘poverty alleviation’ in Latvia’s development cooperation policy. In *Zinātne. Latvija un attīstības sadarbība (Science. Latvia and Development Cooperation)*, Commission of Strategic Analysis, 4 (10): 87-115